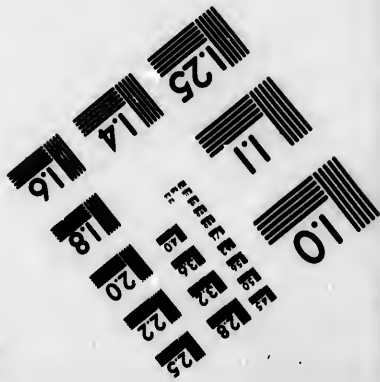
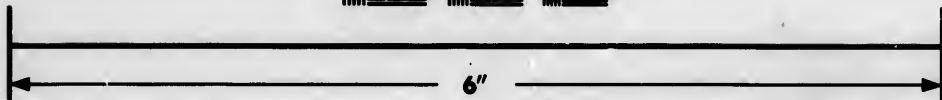
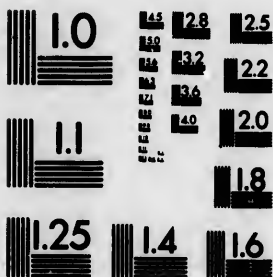


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a tenté d'obtenir le meilleur exemplaire original disponible pour le filmage. Les caractéristiques de cet exemplaire qui peuvent être bibliographiquement uniques, qui peuvent modifier les images dans la reproduction, ou qui peuvent modifier de façon importante la méthode habituelle de filmage, sont indiquées ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- C
- P
- P
- P
- P
- P
- P
- P
- Q
- Q
- In
- C
- O
- S
- P
- S
- L
- O
- B
- O

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X				14X				18X				22X
								✓				
				12X				16X				20X

Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

the best
 res of this
 que,
 e
 y change
 d below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

r black)/
 ue ou noire)

/
 leur

or distortion

mbre ou de la
 leurs

ion may
 possible, these

ches ajoutées
 t dans le texte,
 es pages n'ont

checked below/
 ion indiqué ci-dessous.

8X	22X	26X	30X							
20X	24X	28X	32X							

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

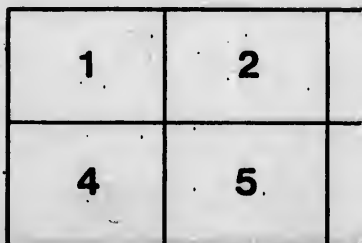
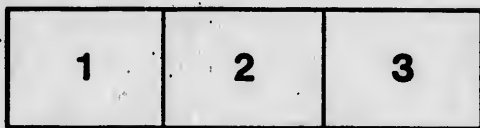
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'ex
géné

Les i
plus
de la
conf
filma

Les e
papi
par l
dern
d'im
plat,
origi
prem
d'im
la de
emp

Un d
dern
cas:
sym

Les c
filme
Lors
repro
de l'a
et de
d'im
illust

ced thanks

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la
générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

t quality
legibility
ch the

Les images suivantes ont été reproduites avec le
plus grand soin, compte tenu de la condition et
de la netteté de l'exemplaire filmé, et en
conformité avec les conditions du contrat de
filmage.

are filmed
ding on
ed impres-
ste. All
ing on the
impres-
a printed

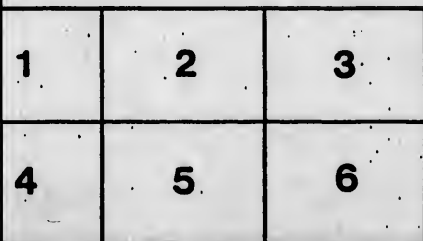
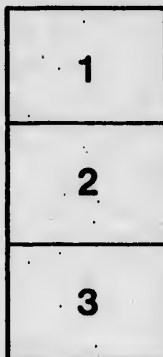
Les exemplaires originaux dont la couverture en
papier est imprimée sont filmés en commençant
par le premier plat et en terminant soit par la
dernière page qui comporte une empreinte
d'impression ou d'illustration, soit par le second
plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires
originaux sont filmés en commençant par la
première page qui comporte une empreinte
d'impression ou d'illustration et en terminant par
la dernière page qui comporte une telle
empreinte.

fiche
"CON-
"END"),

Un des symboles suivants apparaîtra sur la
dernière image de chaque microfiche, selon le
cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le
symbole ▽ signifie "FIN".

ed et
rge to be
filmed
r, left to
es as
rate the

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être
filmés à des taux de réduction différents.
Lorsque le document est trop grand pour être
reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir
de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite,
et de haut en bas, en prenant le nombre
d'images nécessaire. Les diagrammes suivants
illustrent la méthode.



105

Catch. de Quil.

N^o 4

10

C

IMP

AVE

105 Cat. de Q. n°4
LE GRAND

26
CATÉCHISME,

A L'USAGE DU DIOCESE DE
QUEBEC.

IMPRIMÉ PAR L'ORDRE DE MONSEIGNEUR
BERNARD CLAUDE PANET,
EVEQUE DE QUEBEC.



MONTREAL:
A VENDRE A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE
J. B. ROLLAND,
No. 24, rue Saint-Vincent.

1848.

UNION

CATÉCHISME

DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

PREMIÈRE PARTIE

PAR M. L'ABBÉ DE LA FAYETTE



PARIS

DE LA LIBRAIRIE DE LA Vierge

Par
E
ch
en
LE
CH.
nous
tière
on s'
réun
mens
du C
de la
dans
que l
gran
Ne
du M
s'ieur
faire
dans
des F
des F
partie
qui s'
La
tholic
tous
times
que t
à la l
enseig
Com
ment
horto
le sai
devoit
C'e
portar
tion i
tructi
téchie
nance

MANDEMENT

DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE QUÉBEC.

Par la miséricorde de Dieu et la grâce du saint Siège Apostolique, Evêque de Québec, &c., &c., &c. A tous les Curés, Prêtres, Catholiques, et à tous les Fidèles de notre Diocèse, salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

LES Editions du Grand Catéchisme à l'usage du Diocèse de Québec, étant épuisées, Nous avons jugé à propos, NOS TRES-CHERS FRERES, d'en permettre une nouvelle impression. Nous nous sommes attaché, autant que possible, à y suivre l'ordre des matières, celui des questions et des réponses du Catéchisme de Sens, dont on s'est servi jusqu'à présent dans ce Diocèse. Nous avons cependant réuni ensemble et fait mettre de suite, tout ce qui regarde les Sacramens de Pénitence et de l'Eucharistie, et Nous avons laissé à la suite du Catéchisme pour les Fêtes, une explication plus étendue de celui de la Confirmation. Nous avons aussi conservé, en lettres Italiques, dans le cours de l'ouvrage, plusieurs des demandes et des réponses que l'on avait ajoutées dans les Editions précédentes, pour le plus grand éclaircissement des vérités chrétiennes qui y sont traitées.

Nous y avons encore laissé, dans leur première forme, les Prières du Matin et du Soir; et, pour ces dernières, nous désirons que Messieurs les Curés maintiennent l'usage depuis longtemps établi, de les faire publiquement dans leurs Eglises, aux Instructions qui ont lieu dans le Carême. Nous y avons, de plus, fait ajouter un catalogue des Fêtes d'obligation et de dévotion dans ce Diocèse, des Solennités des Fêtes remises aux Dimanches, de celles dont la célébration y est particulièrement attachée, ainsi que des jours et jeûne et d'abstinence qui s'y observent dans le cours de l'année.

La doctrine contenue dans ce Catéchisme est celle de l'Eglise Catholique, qui a toujours été enseignée, sans aucune altération, dans tous les siècles, et prêchée par les Apôtres et leurs successeurs légitimes, depuis Jésus-Christ jusqu'à nous. C'est cette même doctrine que tous les Conciles Généraux ont décidée, comme appartenante à la Foi; et qui, suivant la promesse de son divin fondateur, y sera enseignée jusqu'à la consommation des siècles.

Comme c'est de l'Instruction des enfans que dépend principalement la conservation de la Foi et des bonnes mœurs, Nous vous exhortons, NOS TRES-CHERS FRERES et nos coopérateurs dans le saint ministère, à faire, de cette fonction, un de vos principaux devoirs.

C'est aussi dans la vue de seconder votre zèle pour un objet si important, et de faire sentir aux peuples confiés à vos soins, l'obligation indispensable où ils sont de veiller, de bonne heure, à l'Instruction chrétienne de leurs enfans, qu'en présentant le grand Catéchisme au Diocèse, Nous avons cru devoir renouveler les Ordonnances de nos Illustres Prédécesseurs à ce sujet.

A CES CAUSES, Nous ordonnons ce qui suit :

I. Le petit Catéchisme, imprimé en langue Française et Anglaise déjà répandu partout le Diocèse, avec l'approbation de notre Illustre Prédécesseur, et le grand Catéchisme, qui doit servir à en donner une explication plus détaillée, seront les seuls dont il sera permis de faire usage dans les Instructions publiques de ce Diocèse.

II. Dans toutes Paroisses, le Catéchisme se fera, ordinairement tous les Dimanches et Fêtes de l'année.

III. Dans les temps où il sera question de préparer prochainement les enfans à la première Communion, outre le Dimanche, on fera encore le Catéchisme deux ou trois fois la semaine.

IV. Les Maîtres et Maîtresses d'Ecole de Paroisse le feront en tout temps, dans leur Ecole, deux fois par semaine; et aussitôt que les enfans seront suffisamment instruits dans la lecture, le petit et le grand Catéchisme seront ceux des premiers livres particulièrement destinés à leur usage dans les Ecoles.

V. Nous exhortons les parens et les Maîtres à envoyer assidûment leurs enfans et leurs engagés au Catéchisme, et à obliger même ceux d'entr'eux qui auront fait nouvellement leur première Communion d'y assister, au moins pendant une année.

Par ce moyen, ces enfans s'affermiront dans ce qu'ils savent, et acquerront une connaissance plus étendue des vérités de la Religion; et ceux qui sauront lire, apprendront et pourront réciter publiquement les articles du grand Catéchisme qui seront jugés les plus intéressans.

VI. Nous exhortons encore, non seulement les parens et les Maîtres des enfans, mais aussi les Fidèles en général, à fréquenter les Instructions familières des Catéchismes. C'est un excellent moyen d'exciter leur émulation, de s'assurer de leur assiduité à y assister, de connaître les progrès qu'ils y font, et surtout de s'y édifier, par le souvenir intéressant des vérités chrétiennes qu'on y explique.

Nous souhaitons aussi que, dans les familles chrétiennes, on conserve toujours un exemplaire du petit et du grand Catéchisme, afin de faire répéter aux enfans et de leur expliquer, de temps en temps, les vérités importantes qui y sont contenues.

Sera le présent Mandement imprimé à la tête du grand Catéchisme; et, tous les ans, on en fera la lecture au Prône de toutes les Messes Paroissiales de ce Diocèse, le second Dimanche après Pâques.

DONNE' à Québec, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de notre Secrétaire, le deux Mars mil-huit-cent-vingt-neuf.

(Signé)

† BERN. CL. EV. DE QUÉBEC.

Et plus bas :

PAR MONSIEUR,

N. C. FORTIER, Ptre, Secrét.

LE GRAND CATÉCHISME

A L'USAGE DU DIOCÈSE DE QUÉBEC.

Approuvé par Monseigneur BERNARD CLAUDE PANET, Evêque de Québec.

I. DE LA NÉCESSITÉ DU CATÉCHISME.

- D. EST-IL important de venir au Catéchisme ?
R. Oui, parce qu'on y apprend à se sauver.
- D. *Que faut-il faire pour être sauvé ?*
R. *Trois choses : 1. croire ce qu'enseigne la sainte église. 2. Fuir le péché. 3. Pratiquer les bonnes œuvres.*
- D. *Où apprend-on toutes ces choses ?*
R. *C'est au Catéchisme.*
- D. Les enfans qui ne viennent point au Catéchisme, quand leurs parens les y envoient, sont-ils mal ?
R. Oui, parce qu'ils désobéissent, et qu'ils négligent d'apprendre ce qui est nécessaire pour leur salut.
- D. Et les parens qui négligent de les y envoyer, quand ils le peuvent, n'offensent-ils pas Dieu ?
R. Oui, parce qu'ils sont obligés de veiller à l'instruction de leurs enfans.
- D. Suffit-il d'être présent de corps au Catéchisme ?
R. Non, il faut y être présent d'esprit, c'est-à-dire, attentif.
- D. *Est-ce assez d'être attentif au Catéchisme ?*
R. *Non, il faut profiter de ce qu'on y apprend, et le mettre en pratique.*
- D. *Qu'est-ce qui nous oblige à profiter des Catéchismes ?*
R. *C'est le compte que nous rendrons à Dieu du Catéchisme et des autres instructions dont nous n'aurons pas profité.*
- D. Quelle peine méritent ceux qui ne veulent pas savoir le Catéchisme ?
R. Ils méritent la privation des sacremens et la damnation éternelle.
- D. Peut-on refuser d'absoudre, dans la confession, de

marier ou de recevoir pour parrains ceux qui ne savent pas le Catechisme ?

R. Oui, on doit ordinairement les refuser.

HISTOIRE DE SAMUEL 1. Liv. des Rois, ch. 3.

PRATIQUES. 1. Dès que l'heure où la cloche du Catechisme sonne tout quitter pour s'y rendre des premiers.

2. En y entrant, se mettre à genoux, et demander à Dieu la grâce d'en profiter.

3. Mettre par écrit, à son retour, ce qu'on a retenu du Catechisme et particulièrement les pratiques.

II. DU SIGNE DE LA CROIX.

D. ÊTES-vous Chrétien ?

R. Je suis Chrétien par la grâce de Dieu.

D. Qu'est-ce qu'un Chrétien ?

R. C'est celui qui, étant baptisé, professe la doctrine de Jésus-Christ.

D. En quoi professe-t-on la doctrine de Jésus-Christ ?

R. En trois choses ; 1. Croyant ce qu'il a enseigné. 2. Pratiquant ce qu'il a pratiqué. 3. Participant aux sacremens qu'il a institués.

D. Quelle est la marque du Chrétien ?

R. La marque du Chrétien est le signe de la croix.

D. Faites le signe de la croix ?

R. *In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Amen.*

D. Dites ces paroles en Français ?

R. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

D. Qu'est-ce que le signe de la croix représente ?

R. Il représente les deux principaux mystères de notre religion.

D. Quels sont-ils ?

R. Celui de la Sainte Trinité, et celui de la Rédemption de Jésus-Christ.

D. Comment représente-t-il le mystère de la Sainte-Trinité ?

- R. Par l'invocation des personnes divines, en disant : *Au nom du Père, etc.*
- D. Comment représente-t-il le mystère de la Rédemption ?
- R. Par la figure que nous formons sur nous de la croix, sur laquelle Jésus-Christ est mort pour nous racheter.
- D. Quelle est la vertu du signe de la croix ?
- R. C'est de chasser les démons, de dissiper les tentations, et d'attirer sur nous et sur ce que nous faisons, la bénédiction de Dieu.
- D. Quelles fautes commet-on ordinairement en faisant le signe de la croix ?
- R. Les voici : 1. Le faire indécemment, avec précipitation, en prononçant mal les paroles. 2. Le faire sans attention et sans dévotion.
- D. Est-il permis d'employer le signe de la croix à des pratiques superstitieuses ?
- R. Non c'est un grand péché.

LE SERPENT D'AIRAIN. Liv. de Nomb., ch. 21.

- PRATIQUES. 1. Faire le signe de la croix au commencement de chacune de ses actions, comme du lever, du travail, des repas, etc.
2. Le faire dans les tentations, et, si on est en compagnie, le faire secrètement dans son cœur.

III. DE DIEU ET DE SES PERFECTIONS.

- D. QU'EST-ce que Dieu ?
- R. Dieu est un esprit infiniment parfait, créateur et maître absolu de toutes choses.
- D. Pourquoi dites-vous que Dieu est un esprit ?
- R. C'est qu'il n'a ni corps, ni couleur, ni figure, et qu'il ne peut tomber sous les sens.
- D. Pourquoi dites-vous qu'il est infiniment parfait ?
- R. Parce qu'il possède toutes les perfections, et que ses perfections n'ont point de bornes.
- D. Quelles sont les perfections de Dieu ?
- R. En voici quelques unes ; l'Indépendance, la Bonté,

la Justice, la Miséricorde, la Sainteté, l'Immensité, la Providence.

D. Pourquoi dites-vous que Dieu est Indépendant ?

R. C'est qu'il est tellement le maître de toutes choses, qu'il ne peut dépendre d'aucune créature.

D. Pourquoi dites-vous qu'il est Bon ?

R. C'est qu'il est la source de tout bien, et qu'il fait du bien à tout le monde.

D. Pourquoi dites-vous qu'il est Juste ?

R. C'est qu'il récompense et punit chacun selon ses mérites.

D. En quoi nous montre-t-il sa Miséricorde ?

R. En ce qu'il veut sauver tous les hommes, qu'il appelle les pécheurs à la pénitence, et qu'il pardonne à ceux qui retournent sincèrement à lui.

D. Comment est-ce que Dieu est Saint ?

R. En ce qu'il ne peut aimer, ni commettre le péché, et qu'il est l'auteur de toutes vertus.

D. Qu'entendez-vous par l'Immensité de Dieu ?

R. J'entends que Dieu remplit le ciel et la terre, et qu'il est dans toutes les créatures.

D. Qu'entendez-vous par la Providence de Dieu ?

R. J'entends que Dieu veille à la conservation des créatures, qu'il sait tout, qu'il voit tout, et que rien n'arrive que par sa volonté ou sa permission.

JOSEPH VENDU ET PRISONNIER. Genèse, ch. 37.

PRATIQUES. 1. Imiter la bonté de Dieu, en faisant du bien à tout le monde.

2. Faire, pendant le jour, des actes de Foi sur la présence de Dieu, par exemple, chaque fois que l'horloge sonne.

IV. DU CREDO, OU DU SYMBOLE DES APOTRES.

D. QU'EST-ce que le symbole des Apôtres ?

R. Le symbole est une formule de Profession de Foi qui nous vient des apôtres.

D. Récitez-le en Latin et en Français ?

été, l'Immensité,
indépendant ?
de toutes choses,
nature.

en, et qu'il fait

chacun selon ses

cordes ?
mmes, qu'il ap-
u'il pardonne à
ui.

tre le péché, et

e Dieu ?
et la terre, et

de Dieu ?
ation des créa-
t, et que rien
mission.

èse, ch. 37.
faisant du bien à

présence de Dieu,

LE DES

ôtres ?
profession de

- R. *Credo in Deum etc.* Je crois en Dieu, etc.
 D. Dans quels sentimens devons-nous le réciter ?
 R. Dans le dessein de mourir plutôt que de manquer à croire et à professer ce qui y est contenu.
 D. Comment se divise-t-il ?
 R. En douze articles.
 D. Récitez le premier ?
 R. *Je crois en Dieu le Père Tout-Puissant, créateur du ciel et de la terre.*
 D. *Que signifie ce mot Je crois ?*
 R. *C'est-à-dire, je tiens tous les articles du Credo pour plus assurés que si je les voyais de mes yeux, quoique je ne puisse les comprendre.*
 D. *D'où vient cette assurance ?*
 R. *C'est que mes yeux peuvent me tromper ; mais Dieu qui nous a révélé ces articles ne peut nous tromper.*
 D. Expliquez-moi ces paroles, *Je crois en Dieu ?*
 R. *C'est-à-dire, je suis assuré qu'il n'y a qu'un Dieu, et qu'il n'y en peut avoir plusieurs.*
 D. Pourquoi dites-vous, *Je crois en Dieu*, et non pas, *qu'il y a un Dieu ?*
 R. *C'est pour marquer qu'en croyant qu'il y a un Dieu, je l'aime aussi, et j'espère en lui.*
 D. Qu'entendez-vous par ce mot de *Père ?*
 R. *J'entends qu'y ayant plusieurs personnes en Dieu, la première s'appelle le Père, qui a engendré, de toute éternité, un fils qui lui est égal en toutes choses.*
 D. Pourquoi l'appellez-vous *Tout-Puissant ?*
 R. Parce que rien ne lui est impossible.
 D. La *Toute-Puissance* n'appartient-elle pas aussi au Fils et au Saint-Esprit ?
 R. Oui, ces trois personnes n'ont qu'une même puissance.
 D. *Pourquoi donc attribuer la Toute-Puissance au Père ?*
 R. *Parcequ'étant le principe des deux autres Personnes, il leur communique sa Toute-Puissance avec la nature Divine.*

MIRACLE DE MOÏSE DEVANT PHARAON. Exod. 7.

PRATIQUES. 1. Réciter le symbole dans ses prières du matin et du soir.

2. Quand on le récite, dire intérieurement à Dieu : s'il fallait mourir pour la défense de ces vérités, mon Dieu je donnerais mon sang et ma vie.

V. SUITE DU 1. ARTICLE DU SYMBOLE.

- D. **Q**U'ENTENDEZ-VOUS par ces paroles *Créateur du ciel et de la terre* ?
- R. J'entends que Dieu a fait le ciel et tout ce qu'il contient, la terre et tout ce qu'elle renferme, et particulièrement les Anges et les hommes.
- D. De quoi Dieu a-t-il fait toutes ces choses ?
- R. Dieu a fait toutes ces choses de rien.
- D. *Pouvons-nous de rien faire quelque chose ?*
- R. *Non, il n'y a que Dieu qui le peut, et cela s'appelle Création.*
- D. Comment est-ce que Dieu a créé toutes choses ?
- R. Il les a créées par sa seule parole : par exemple, il dit : *Que la lumière soit faite ;* et la lumière a été faite.
- D. *Avant que Dieu créât le ciel et la terre, qu'y avait-il ?*
- R. *Il n'y avait que Dieu.*
- D. *Où était Dieu avant de créer le monde ?*
- R. *Il était en lui-même.*
- D. Dieu avait-il besoin du monde, quand il l'a créé ?
- R. Non ; il est parfait par lui-même, il n'a besoin d'aucune créature.
- D. Pourquoi donc a-t-il créé le monde ?
- R. C'est par bonté pour nous, et pour en être adoré.
- D. Qu'est-ce qui conserve le monde, et toutes les créatures ?
- R. C'est Dieu par sa Toute-Puissance.
- D. *Dieu pourrait-il détruire le monde ?*
- R. *Il pourrait l'anéantir en un instant, s'il le voulait.*
- D. Pourquoi Dieu a-t-il créé les étoiles, les animaux, les arbres, et tout ce que nous voyons ?

R.
D.
R.HIST
PRA

2

VI

D.
R.D.
R.
D.
R.D.
R.

D.

R.

D.

R.
D.
R.D.
R.

ANON. Exod. 7.
 prières du matin et
 Dieu : s'il fallait mourir
 je donnerais mon sang

UN SYMBOLE.

paroles Créateur

et tout ce qu'il
 elle renferme, et
 hommes.
 choses ?

ien.
 chose ?
 et cela s'appelle

toutes choses ?
 par exemple, il
 lumière a été

e, qu'y avait-il ?

de ?

and il l'a créé ?
 il n'a besoin

?
 en être adoré.
 et toutes les

s'il le voulait.
 les animaux,
 ns ?

R. C'est pour le service de l'homme.

D. Pourquoi a-t-il créé l'homme ?

R. C'est pour le connaître, l'aimer, le servir ; et par ce moyen, acquérir la vie éternelle.

HISTOIRE DE LA CRÉATION DU MONDE. Genèse, ch. 1.

PRATIQUES. 1. Lorsqu'on voit la beauté des campagnes, qu'on jouit de quelque commodité ou de quelque plaisir légitime, remerciez Dieu d'avoir créé tant de choses pour nous.

2. Tous les matins, en s'éveillant, dire en soi-même : Dieu m'a créé pour le servir en quoi pourrai-je aujourd'hui lui rendre les services qu'il attend de moi.

VI. SUITE DU 1. ARTICLE DU SYMBOLE.

CREATION DES ANGES ET CHUTE DES DEMONS.

D. QU'EST-ce que les Anges ?

R. Les Anges sont de purs Esprits que Dieu a créés pour exécuter ses ordres.

D. En quel état Dieu a-t-il créé les Anges ?

R. Dans un état de grâce et de sainteté.

D. Ont-ils tous persévéré dans cet état ?

R. Non : les uns y ont persévéré, les autres en sont déchus par leur orgueil.

D. Comment nomme-t-on ceux qui ont persévéré ?

R. On les nomme les bons Anges, ou simplement les Anges.

D. Comment nomme-t-on ceux qui sont tombés par leur orgueil ?

R. On les nomme les mauvais Anges, ou autrement les Démon.

D. Que devinrent les mauvais Anges après leur péché ?

R. Ils furent chassés du ciel, et précipités dans l'Enfer.

D. Qu'est-ce qu'ils y font ?

R. Ils y souffrent des supplices éternels, et sont destinés à y tourmenter les pécheurs.

D. N'ont-ils point d'autres occupations ?

R. Ils ont celle de tenter les hommes, et de les exciter au péché.

- D. *Devons-nous craindre beaucoup les tentations ?*
 R. *Oui, nous les devons craindre.*
 D. *Quels moyens avons-nous pour résister aux tentations du Démon ?*
 R. *Nous avons la prière et la vigilance.*
 D. *Comment, par la prière et la vigilance, résistons-nous aux tentations ?*
 R. *Par la prière, nous obtenons de Dieu les grâces pour les résister. Par la vigilance, nous évitons les occasions dont le Démon se sert pour nous tenter.*

JOB ET SES TENTATIONS. Liv. de Job, ch. 1. &c.

- PRATIQUES. 1. Dans les tentations, recourir promptement à Dieu par la prière.
 2. Eviter les occasions dont le Démon se sert le plus souvent pour tenter les hommes, comme les mauvaises compagnies, les mauvais livres, les cabarets, etc.

VII. SUITE DU 1. ARTICLE DU SYMBOLE.

DES BONS ANGES.

- D. **L**ES Anges ont-ils des corps ?
 R. Les Anges sont des purs esprits.
 D. *D'où vient donc, les peint-on avec des ailes ?*
 R. *C'est pour nous représenter avec quelle promptitude ils exécutent les ordres de Dieu.*
 D. *Quel est maintenant l'état des bons Anges ?*
 R. *C'est d'être éternellement heureux, en jouissant de la vue de Dieu.*
 D. *Quelle est leur occupation ?*
 R. *C'est de louer Dieu sans cesse et d'exécuter ses ordres.*
 D. *N'ont-ils point une autre occupation par rapport à nous ?*
 R. *Oui, ils prennent soin de nous.*
 D. *Comment cela ?*
 R. *C'est que Dieu a donné à chacun de nous un Ange qui en prend soin : on l'appelle pour cela l'Ange Gardien.*
 D. *Quel soin prend-il de nous ?*

- R. 1. *Il prie pour nous.*
 2. *Il offre à Dieu nos bonnes actions.*
 3. *Il nous défend contre les démons.*
 4. *Il nous protège dans les périls.*
- D. *Quels sentimens devons-nous avoir à son égard ?*
- R. 1. *Des sentimens de reconnaissance, pour l'intérêt qu'il prend à notre salut.*
 2. *De confiance, pour l'invoquer dans les occasions périlleuses pour notre salut et pour notre vie.*
 3. *De crainte, pour ne rien faire en sa présence qui lui puisse déplaire.*
- D. *Qu'est-ce qui peut déplaire à notre bon Ange ?*
- R. *C'est le péché.*

HISTOIRE DE TOBIE. Liv. de Tobie, ch. 3. et suivans.

- PRATIQUES. 1. Chaque jour, prendre quelques momens, comme à la prière du matin et du soir, pour remercier notre bon Ange du soin charitable qu'il prend de nous, et pour invoquer son secours.
2. Célébrer dévotement la Fête des saints Anges, communier ce jour-là, ou le Dimanche suivant pour remercier Dieu des grâces que nous recevons par leur intercession.

VIII. SUITE DU 1. ARTICLE DU SYMBOLE.

CREATION DE L'HOMME.

- D. **Q**UEL est le premier homme et la première femme que Dieu ait créés ?
- R. Ce sont Adam et Eve, nos premiers parens.
- D. Pourquoi les nommez-vous nos premiers parens ?
- R. Parce que d'eux sont venus tous les hommes.
- D. De quoi a-t-il formé le corps du premier homme ?
- R. Il l'a formé de terre.
- D. Et son âme ?
- R. Il l'a créée de rien, et il l'a unie au corps de l'homme.
- D. En quoi consiste l'excellence de notre âme ?
- R. En ce que Dieu l'a créée à son image et ressemblance.
- D. En quoi notre âme est-elle faite à l'image de Dieu ?
- R. En ce qu'elle est un esprit immortel, capable de connaître et d'aimer Dieu.

- D. Quels sont encore les avantages de l'homme ?
 R. Ce sont la raison et la liberté.
 D. *En quoi connaissez-vous la raison de l'homme ?*
 R. *En ce qu'il est capable de rendre raison de ce qu'il fait et qu'il sait pourquoi il le fait.*
 D. *Donnez-en un exemple ?*
 R. *Par exemple, quand je viens au Catéchisme, c'est pour apprendre ma religion ; quand j'évite le péché, c'est pour ne pas déplaire à Dieu.*
 D. *Qu'entendez-vous par la liberté ?*
 R. *J'entends le pouvoir que nous avons de faire ou ne pas faire, selon notre choix, les choses que nous faisons.*
 D. *Donnez-en un exemple ?*
 R. *Par exemple, je puis parler ou me taire, vouloir ou ne pas vouloir, selon que je m'y détermine par mon propre choix.*
 D. *Pourrez-vous faire de même en ce qui regarde le salut ?*
 R. *Oui, je le puis, mais avec la grâce de Dieu.*
 D. Qui nous a donné notre raison et notre liberté ?
 R. C'est Dieu qui nous les a données.
 D. Quel usage en devons-nous faire ?
 R. Les employer à connaître et à servir Dieu.

CRÉATION D'ADAM ET EVE. Genèse, ch. 1. et 2.

- PRATIQUES. 1. Agir en tout, avec raison et par raison, et se demander compte à soi-même de la raison pour laquelle on agit, pour éviter la précipitation et l'inutilité dans ses actions.
 2. Ne point trop nous fier à notre propre raison ; mais à cause de notre ignorance, désérer volontiers aux raisons et aux sentimens des autres.
 3. Nous assujettir à obéir volontiers à ceux à qui Dieu a soumis notre liberté en nous la donnant.

IX. SUITE DU 1. ARTICLE DU SYMBOLE.

CHUTE DU PREMIER HOMME, ET PECHÉ ORIGINAL.

- D. **D**ANS quel état Dieu créa-t-il Adam et Eve ?
 R. Il les créa dans un état de sainteté et de bonheur.
 D. Durèrent-ils longtemps dans cet état ?

l'homme ?

l'homme ?

raison de ce qu'il

atéchisme, c'est
j'évite le péché,

de faire ou ne
que nous faisons.

aire, vouloir ou
termine par mon

regarde le salut ?
de Dieu.

notre liberté ?

vir Dieu.

, ch. 1. et 2.

par raison, et se de-
r laquelle on agit,
ses actions.

mais à cause de no-
et aux sentimens

Dieu a soumis no-

SYMBOLE.

ORIGINEL.

dam et Eve ?
té et de bon-

t ?

R. Non, ils en déchûrent bientôt par leur désobéissance.

D. En quoi désobéirent-ils à Dieu ?

R. En mangeant d'un fruit que Dieu leur avait défendu de manger.

D. Qu'est-ce qui les porta à désobéir à Dieu ?

R. Ce fut le Démon.

D. Quel mal produit cette désobéissance de nos premiers parens ?

R. Elle les a rendus malheureux, eux et tous leurs descendans.

D. Comment les a-t-elle rendus malheureux ?

R. En ce qu'ils sont devenus dignes de l'enfer, sujets à la mort, et à toutes sortes de misères.

D. L'homme ne serait-il point mort sans le péché ?

R. Non ; sans le péché, Adam et les hommes auraient été immortels et exempts de tous ces malheurs.

D. Comment cette désobéissance a-t-elle rendu malheureux tous les descendans du premier homme ?

R. En ce qu'ils naissent tous coupables du même péché, et sujets aux mêmes misères que lui.

D. Quand nous venons au monde, sommes-nous coupables de quelque péché ?

R. Oui, on appelle ce péché le *péché originel*, à cause que nous le tirons de notre origine.

D. Quels sont en nous les effets de ce péché ?

R. Il y en a quatre : 1. *L'ignorance de Dieu et de nos devoirs.*

2. *La concupiscence, c'est-à-dire, l'inclination que nous avons au mal.*

3. *Les peines de cette vie et la mort.*

4. *La damnation éternelle.*

D. Tous les hommes sont donc dignes de la damnation éternelle dès leur naissance ?

R. Oui, à cause du péché originel.

D. Comment est-ce qu'ils peuvent être délivrés de cette damnation ?

R. C'est par les mérites de Jésus-Christ qui les a rachetés par sa mort.

- D. Qui sont ceux pour qui Jésus-Christ est mort ?
 R. Il est mort pour tous les hommes, et il veut sincèrement que tous les hommes soient sauvés.

CHUTE D'ADAM DANS LE PARADIS. Gen, ch. 3.

- PRATIQUES. 1. Combattre en nous l'inclination qui nous porte au péché, et la mortifier par des actions contraires ; par exemple :
2. Quand elle nous porte à la gourmandise, la combattre par des jeûnes et des abstinences.
 3. Quand elle nous porte à la vanité, la combattre par des humiliations volontaires, ou en supportant, sans nous plaindre, les humiliations qui nous arrivent.
 4. Remédier à notre ignorance par l'étude de nos devoirs, et la fidélité à ne rien faire d'important sans conseil.

X. DES 2 ET 3 ARTICLES DU SYMBOLE.

ARTICLE 2. En Jésus-Christ, son Fils unique, Notre-Seigneur.

ARTICLE 3. Qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie.

- D. QU'EST-ce que Jésus-Christ ?
 R. Jésus-Christ est le Fils de Dieu, qui s'est fait homme pour nous.
- D. Qu'entendez-vous par ces paroles, son Fils ?
 R. J'entends que le Fils de Dieu est véritablement engendré de Dieu le Père, cela de toute éternité.
- D. Dieu le Fils est-il inférieur au Père ?
 R. Non ; lui est consubstantiel.
- D. Que signifie ce mot, *Consubstantiel* ?
 R. C'est-à-dire, que Dieu le Fils a la même substance et la même nature que Dieu le Père, et qu'il lui est égal en toutes choses.
- D. Pourquoi l'appellez-vous son Fils unique ?
 R. Parce qu'il n'y a que lui seul qui soit engendré du Père Éternel.
- D. Le Saint-Esprit n'est-il pas aussi engendré ?
 R. Non, il n'y a que le Fils.
- D. Pourquoi l'appellez-vous notre Seigneur ?
 R. Parce que nous appartenons à Jésus-Christ :

Christ est mort ?
es, et il veut sin-
soient sauvés.

Gen, ch. 3.

tion qui nous porte au
raires ; par exemple :
combattre par des jeû-

combattre par des humilia-
ous plaindre, les lumi-

nos devoirs, et la fidé-
l.

SYMBOLE.

ie, Notre-Seigneur.
est né de la Vierge

eu, qui s'est fait

on Fils ?
véritablement en-
te éternité.
ère ?

el ?
même substan-
e Père, et qu'il

nique ?
oit engendré du

ngendré ?

eur ?
Christ :

1. Comme créatures qu'il a tirées du néant.
2. Comme esclaves qu'il a rachetés par son sang.

D. Qu'entendez-vous par ces paroles, *Qui a été conçu du Saint-Esprit* ?

R. J'entends, 1. Que le Fils de Dieu s'est fait homme comme nous.

2. Que le corps qu'il a pris a été formé dans le sein d'une Vierge, par l'opération du Saint-Esprit.

D. Que signifient ces paroles, *Est né de la Vierge-Marie* ?

R. Elles signifient, 1. Qu'une Vierge, appelée Marie, a enfanté le Fils de Dieu. 2. Qu'elle l'a mis au monde comme elle l'avait conçu, c'est-à-dire, demeurant toujours Vierge.

LE BUISSON ARDENT, FIGURE DE LA VIRGINITÉ DE LA
SAINTE VIERGE. Exode. ch. 3.

PRATIQUES. 1. Lorsqu'on entend prononcer le saint nom de Jésus ou de Marie, se découvrir, ou s'incliner, pour marquer son respect.

2. Réciter avec dévotion la prière appelée l'*Angelus*, lorsqu'on sonne le matin, midi et soir, pour en avertir les Fidèles.

XI. DES 4 ET 5 ARTICLES DU SYMBOLE.

ARTICLE 4. A souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli.

ARTICLE 5. Est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité des morts.

D. QUE signifient ces paroles, *A souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié* ?

R. Elles signifient que Jésus-Christ a été chargé d'opprobres, fouetté, couronné d'épines, et attaché à une Croix, sous un Juge nommé Ponce-Pilate.

D. Que veut dire, *Est mort* ?

R. C'est-à-dire que son âme a été véritablement séparée de son corps.

D. *La divinité en a-t-elle été séparée aussi ?*

R. *Non, elle a toujours été unie à l'âme et au corps de Jésus-Christ, lors même que son âme et son corps furent séparés l'un de l'autre.*

- D. *Comment Jésus-Christ a-t-il pu souffrir et mourir puisqu'il est Dieu ?*
- R. *Il n'a point souffert en tant que Dieu, mais il a souffert en tant qu'homme, et c'est en tant qu'homme qu'il est mort.*
- D. *Que devint le corps de Jésus-Christ après sa mort ?*
- R. *Il fut enseveli et mis dans un tombeau : c'est pour cela que le Symbole ajoute, a été enseveli.*
- D. *Que devint son âme lorsqu'elle fut séparée de son corps ?*
- R. *Le Symbole enseigne qu'elle descendit aux Enfers.*
- D. *Qu'entendez-vous par les Enfers, où Jésus-Christ est descendu ?*
- R. *J'entends le lieu où étaient détenues les âmes des Justes, morts dans la grâce de Dieu, depuis la création du monde.*
- D. *Pourquoi Jésus-Christ y descendit-il ?*
- R. *Pour délivrer ces âmes saintes, et les conduire au ciel.*
- D. *Pourquoi dites-vous que Jésus-Christ est ressuscité des morts ?*
- R. *C'est que l'âme de Jésus-Christ s'étant réunie à son corps, il sortit de son tombeau plein de vie.*
- D. *Quand est-ce qu'il ressuscita ?*
- R. *Il ressuscita le troisième jour après sa mort.*
- D. *Pourquoi Jésus-Christ a-t-il souffert et opéré tous ces grands mystères ?*
- R. *C'est pour montrer son amour pour nous, et pour opérer notre salut.*

JONAS DANS LE SEIN DE LA BALEINE. Liv. de Jonas, ch. 2.

- PRATIQUES. 1. *Quand on a quelque chose à souffrir, songer, pour s'encourager, que le Fils de Dieu a souffert bien d'autres tourmens, quoiqu'il fût innocent.*
2. *Offrir à Dieu nos souffrances, quelque légères qu'elles soient, comme les incommodités des saisons, ou les maladies, et les offrir en union des souffrances de Jésus-Christ, en disant :
Récevez, o mon Dieu, l'offrande que je vous fais de ce que je souffre, comme vous avez reçu les souffrances de Jésus-Christ, auquel je m'unis pour vous être agréable.*
3. *Offrir de même son travail, avec les peines qui y sont attachées.*

ouffrir et mourir

Dieu, mais il a
tant qu'homme

est après sa mort ?
beau : c'est pour
enseveli.
t séparée de son

ndit aux Enfers.
où Jésus-Christ

unes les âmes des
n, depuis la créa-

t-il ?
les conduire au

rist est ressusci-

'étant réunie à
n plein de vie.

es sa mort.
rt et opéré tous

ir nous, et pour

de Jonas, ch. 2.

à souffrir, songer,
uffert bien d'autres

res qu'elles soient,
aladies, et les offrir
sant :

de ce que je souf-
Jésus-Christ, au-

si y sont attachées.

4. Accepter la mort que nous subirons un jour, et l'offrir à Dieu, en union de la mort de Jésus-Christ.

XII. DES 6. ET 7. ARTICLES DU SYMBOLE.

ARTICLE 6. Est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu le Père Tout-Puissant.

ARTICLE 7. D'où il viendra juger les vivans et les morts.

D. QUE signifient ces paroles, *Est monté aux Cieux ?*

R. ELLES signifient que Jésus-Christ, quarante jours après sa résurrection, s'est élevé dans le ciel par la vertu de sa divinité.

D. Que signifient ces paroles, *Est assis à la droite de Dieu le Père Tout-Puissant ?*

R. Elles signifient deux choses :

1. Que Jésus-Christ, en tant que Dieu, est égal à son Père en puissance et en gloire.

2. Qu'il est élevé dans le ciel, en tant qu'homme, au-dessus de toutes les créatures, par la grandeur de sa gloire et de sa puissance.

D. Où est maintenant Notre-Seigneur Jésus-Christ ?

R. En tant que Dieu, il est partout : en tant qu'homme, il est au ciel et au Saint-Sacrement.

D. Que fait-il au ciel pour nous ?

R. Il intercède pour nous auprès de Dieu son père.

D. Que veulent dire ces paroles, *D'où il viendra juger les vivans et les morts ?*

R. Elles signifient qu'à la fin du monde Jésus-Christ descendra visiblement du ciel, pour juger les hommes.

D. Qu'entendez-vous par *les vivans et les morts ?*

R. J'entends, 1. Que Jésus-Christ jugera tous les hommes, tant ceux qui auront été, que ceux qui seront encore sur la terre, au temps de sa venue.

2. Par *les vivans et les morts*, j'entends les justes et les pécheurs.

D. Quoi ! tous les hommes qui ont vécu depuis Adam seront jugés ?

R. Oui, aucun ne pourra éviter ce jugement.

D. Sur quoi les hommes seront-ils jugés ?

R. Sur le bien et le mal qu'ils auront fait.

PARABOLE DES TALENS. St. Matth., ch. 25.

PRATIQUES. 1. Lorsqu'on regarde le ciel, s'exciter au désir d'y aller bientôt, pour y régner avec Jésus-Christ.

2. Au commencement de chaque action, penser que nous serons jugés un jour sur cette action, et sur la manière dont nous l'aurons faite.

XIII. DES 8. ET 9. ARTICLES DU SYMBOLE.

ARTICLE 8. Je crois au Saint-Esprit.

ARTICLE 9. La sainte Eglise catholique, la Communion des Saints.

D. QU'ENTEND-on par ces paroles, *Je crois au Saint-Esprit* ?

R. J'entends qu'il y a une troisième personne en Dieu, qu'on appelle le *Saint-Esprit*.

D. Que faut-il croire du Saint-Esprit ?

R. Il faut croire qu'il procède du Père et du Fils, et qu'il a, avec eux, une même nature.

D. Le Saint-Esprit est-il Dieu comme le Père et le Fils ?

R. Oui, il leur est égal en toutes choses.

D. Que signifient ces paroles, *La sainte Eglise catholique* ?

R. Elles signifient, 1. Qu'il n'y a qu'une Eglise.

2. Qu'elle est sainte.

3. Qu'elle est catholique.

D. Qu'est-ce que l'Eglise ?

R. C'est l'assemblée des fidèles, gouvernée par notre Saint Père le Pape, et par les Evêques.

D. De qui le Pape et les Evêques tiennent-ils l'autorité de gouverner l'Eglise ?

R. Ils la tiennent de Jésus-Christ : c'est de lui qu'ils l'ont reçue, et c'est en son nom qu'ils l'exercent.

D. *Pourquoi dites-vous que l'Eglise est une* ?

R. *Parce que*, 1. *Ceux qui sont dans l'Eglise professent une même foi.*

2. *Ils participent aux mêmes sacrements.*

ugés ?
ont fait.

th., ch. 25.

s'exciter au désir d'y
christ.

anser que nous serons
anière dont nous l'au-

DU SYMBOLE.

ommunion des Saints.

oles, *Je crois au*

me personne en
rit.

t ?

ère et du Fils, et
ure.

omme le Père et

oses.

te *Eglise catho-*

'une *Eglise.*

vernée par no-
Evêques.

nent-ils l'auto-

est de lui qu'ils

n'ils l'exercent.

une ?

glise professent

ns.

3. *Ils ont entre eux une société de prières.*
4. *Ils n'ont qu'un même chef invisible, qui est Jésus-Christ, et un même chef visible, qui est le Pape, vicaire de Jésus-Christ.*

D. Pourquoi appelez-vous l'Eglise *sainte* ?

R. C'est, 1. Parce que sa doctrine et ses sacremens sont saints.

2. Qu'il n'y a de saints que dans sa société.

3. Que Jésus-Christ, son chef, est la source de toute sainteté.

D. Qu'est-ce à dire, que l'Eglise est *catholique* ?

R. C'est-à-dire qu'elle est *universelle*.

D. Pourquoi dites-vous que l'Eglise est *universelle* ?

R. Parce qu'elle s'étend à tous les temps et à tous les lieux.

D. Les persécutions et les hérésies ne pourraient-elles point la détruire ?

R. Non : le Saint-Esprit, qui la gouverne, lui a promis de la conserver et de la défendre toujours.

LE DÉLUGE ET L'ARCHE DE NOÉ, FIGURE DE L'ÉGLISE. Génése, ch. 7.

PRATIQUES. 1. Prier Dieu quelquefois pour la conversion des infidèles et des hérétiques.

2. Contribuer aux missions, par ses aumônes, ou par ses soins.

3. Instruire ceux qui ignorent leur catéchisme, ou procurer qu'ils soient instruits.

XIV. SUITE DU 9. ARTICLE DU SYMBOLE.

DE LA COMMUNION DES SAINTS.

D. QU'ENTENDEZ-vous par la *Communion des saints* ?

R. J'entends que tous les fidèles sont frères, qu'ils sont membres d'un même corps, qui est l'Eglise, et que tous les biens spirituels de l'Eglise sont communs entr'eux.

D. Quels sont les biens spirituels de l'Eglise ?

R. Ce sont les mérites de Jésus-Christ et de tous les justes qui ont été et qui sont dans le monde.

- D. Participons-nous à toutes les bonnes œuvres qui se font dans le monde ?
- R. Oui, à cause de la Communion des saints.
- D. *N'est-ce point pour signifier cette union des fidèles, qu'on donne le pain béni, les dimanches, à la messe de paroisse ?*
- R. *Oui, c'est là une figure de cette union entre les fidèles, qui mangent tous du même pain, comme étant enfans de la même famille.*
- D. *Pourquoi donne-t-on le nom de saints aux fidèles ?*
- R. *Parce qu'ils sont appelés à être saints, et qu'ils sont consacrés à Dieu par le Baptême.*
- D. N'avons-nous pas aussi communion avec les saints qui sont dans le ciel ?
- R. Oui, nous participons à leurs mérites, nous les invoquons, et ils nous secourent de leurs intercessions.
- D. Avons-nous aussi quelque union avec les âmes qui sont en purgatoire ?
- R. Oui, nous les secourons par nos prières.
- D. *Comment appelle-t-on les saints qui sont au ciel ?*
- R. *On les appelle l'Eglise triomphante, parce qu'ils triomphent avec Jésus-Christ.*
- D. *Comment appelle-t-on les âmes qui sont en purgatoire ?*
- R. *On les appelle l'Eglise souffrante, parce qu'elles souffrent pour l'expiation entière de leurs péchés.*
- D. *Comment appelle-t-on les fidèles qui sont sur la terre ?*
- R. *On les appelle l'Eglise militante ou combattante, parce qu'ils combattent contre les ennemis de leur salut.*
- D. Sont-ce là trois Eglises différentes ?
- R. Non ce sont trois parties de la même Eglise.
- D. Comment ces trois parties de la même Eglise n'en font-elles qu'une ?
- R. Parce qu'elles sont unies entre elles par la charité et par la participation aux mérites de Jésus-Christ, leur chef.

mes œuvres qui se

les saints.

union des fidèles,
ches, à la messe de

ion entre les fidè-
ain, comme étant

nts aux fidèles?

ts, et qu'ils sont

n avec les saints

tes, nous les in-
e leurs interces-

avec les âmes

rières.

sont au ciel?

te, parce qu'ils

sont en purga-

parce qu'elles
leurs péchés.

ont sur la terre?

combattante,
ennemis de leur

ne Eglise.
ne Eglise n'en

s par la chari-
ites de Jésus-

PRIÈRES D'ABRAHAM POUR LA VILLE DE SODOME.

Genèse, ch. 18.

- PRATIQUES. 1. S'unir intérieurement à toutes les bonnes œuvres qui se font sur la terre, en louer Dieu, et les lui offrir.
2. Appuyer les gens de bien dans les entreprises saintes qu'ils font pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.
3. Secourir les âmes qui sont en purgatoire, par des prières, des aumônes, des mortifications, et d'autres bonnes œuvres.

XV. DES 10. 11. ET 12. ARTICLES DU SYMBOLE.

ARTICLE 10. La rémission des péchés.

ARTICLE 11. La résurrection de la chair.

ARTICLE 12. La vie éternelle.

- D. QU'ENTENDEZ-vous par la rémission des péchés?
R. J'entends que Jésus-Christ a donné à l'Eglise le pouvoir de remettre toutes sortes de péchés.
D. Comment l'Eglise remet-elle les péchés?
R. Par le moyen des sacrements.
D. Y a-t-il des péchés qui ne puissent être remis par le pouvoir de l'Eglise?
R. Il n'y en a aucun, quelque énorme qu'il soit.
D. Qu'entendez-vous par la résurrection de la chair?
R. J'entends que tous ceux qui sont morts depuis le commencement du monde ressusciteront un jour.
D. Qu'entendez-vous par ressusciter?
R. J'entends que les corps sortiront de la terre, pour être réunis à leurs âmes, et qu'ainsi les morts deviendront en vie.
D. Quand cela arrivera-t-il?
R. A la fin du monde, avant le jugement dernier.
D. Pourquoi les morts ressusciteront-ils?
R. C'est pour recevoir dans leurs corps la récompense de leurs bonnes œuvres, ou le châtement de leurs péchés.
D. Quel corps aurons-nous en ressuscitant?
R. Nous aurons le même corps et la même chair que nous aurons eus pendant notre vie.
D. Tous les corps ressusciteront-ils dans le même état?

- R. Tous ressusciteront pour ne plus mourir ; mais avec cette différence, que les corps des méchants ressusciteront pour souffrir, et les corps des bons pour être heureux.
- D. Qu'entendez vous par les bons et les méchants ?
- R. Les bons sont ceux qui meurent dans la grâce de Dieu ; les méchants sont ceux qui meurent dans le péché mortel.
- D. Qu'entendez-vous par *la vie éternelle* ?
- R. J'entends que la résurrection sera suivie d'une vie qui ne finira jamais.
- D. Quelle sera cette vie ?
- R. Ce sera une vie éternellement heureuse pour les bons, et éternellement malheureuse pour les méchants.

RÉSURRECTION DE LAZARE, FIGURE DE LA RÉSURRECTION ET DE LA RÉMISSION DES PÉCHÉS. St. Jean, ch. 11.

- PRATIQUES. 1. Quand il faut choisir un état de vie, ou un emploi, faire ce choix, non par vue d'intérêt, mais dans la vue de se procurer une éternité bienheureuse, et demander à Dieu de nous éclairer à ce sujet.
2. Ne point trop ménager son corps, le priver quelquefois des commodités et des plaisirs permis, pour lui procurer une résurrection glorieuse.

XVI. DU PÉCHÉ ACTUEL.

- D. QU'EST-ce que le péché actuel ?
- R. Le péché actuel est une désobéissance à Dieu, que nous commettons par notre propre volonté.
- D. *En combien de manières commet-on le péché actuel ?*
- R. *En quatre manières : par pensées, par paroles, par actions et par omission.*
- D. Qu'entendez-vous par omission ?
- R. *C'est manquer de faire ce à quoi on est obligé : par exemple, ne point entendre la messe un jour de fête, c'est un péché d'omission.*
- D. Combien y a-t-il de sortes de péchés actuels ?
- R. Deux sortes, le péché mortel et le péché véniel.
- D. Qu'est-ce que le péché mortel ?

plus mourir ; mais
corps des méchants
des corps des bons

et les méchants ?
t dans la grâce de
qui meurent dans

nelle ?
era suivie d'une

heureuse pour les
heureuse pour les

DE LA RÉSURREC-
St. Jean, ch. 11.

de vie, ou un emploi,
mais dans la vue de se
pander à Dieu de nous

quelquefois des com-
urer une résurrection

UEL.

issance à Dieu,
opre volonté.

le péché actuel ?
par paroles, par

est obligé : par
en jour de fête,

es actuels ?
péché véniel

R. Le péché mortel est une désobéissance à Dieu, en matière importante, qui nous fait perdre la grâce sanctifiante, et qui mérite l'enfer.

D. Pourquoi l'appelle-t-on *mortel* ?

R. C'est, 1. Parce qu'il mérite l'enfer, qu'on appelle la mort éternelle.

2. Parce qu'il donne la mort à notre âme.

D. Est-ce que tout péché mortel mérite l'enfer ?

R. Oui, et il ne faut qu'un péché mortel pour le mériter.

D. Comment le péché mortel donne-t-il la mort à notre âme qui est immortelle ?

R. On dit que le péché lui donne la mort, en ce qu'il lui fait perdre la grâce sanctifiante, qui est sa vie.

D. Quelles sont les effets de cette mort spirituelle de l'âme par le péché ?

R. 1. L'âme devient l'ennemie de Dieu et l'objet de sa colère.

2. Elle est dans la puissance du démon.

3. Elle perd tout le mérite de ses bonnes œuvres passées.

D. Quoi ! celui qui aurait passé sa vie dans la pénitence et les bonnes œuvres, en perdrait le mérite par un péché mortel ?

R. Oui, parce qu'en péchant mortellement, il devient l'ennemi de Dieu.

D. Nous devons donc bien craindre le péché mortel ?

R. Oui, et plus que tous les maux de ce monde.

D. S'il fallait choisir entre la mort et le péché mortel, que choisiriez-vous ?

R. Je choisirais plutôt tous les malheurs, et la mort même que de commettre un seul péché mortel.

LES TROIS ENFANS DANS LA FOURNAISE. Dan. ch. 3.

PRATIQUES. 1. Demander souvent à Dieu qu'il nous préserve du péché mortel, et que, s'il prévoit que nous y devons tomber, il nous retire plutôt de ce monde

2. Dès qu'on connaît être tombé dans le péché mortel, faire un acte de contrition, et recourir, le plus tôt qu'on le peut, au sacrement de Pénitence.

XVII. DES PÉCHÉS CAPITAUX.

DE L'ORGUEIL.

- D. **QUELS** sont les péchés Capitaux ?
- R. Il y en a sept : l'Orgueil, l'Avarice, l'Impureté, l'Envie, la Gourmandise, la Colère et la Paresse.
- D. Pourquoi les nomme-t-on *Capitaux* ?
- R. Parce qu'ils sont les sources de beaucoup d'autres péchés.
- D. Qu'est-ce que l'Orgueil ?
- R. L'Orgueil est un amour déréglé de soi-même, qui fait qu'on présume de soi, qu'on se préfère aux autres, et qu'on veut s'élever au-dessus d'eux.
- D. *Quels sont les vices que l'Orgueil cause plus ordinairement ?*
- R. *Il y en a sept : l'estime de soi-même, la présomption, le mépris du prochain, la vanité, l'ambition, l'hypocrisie, et la désobéissance.*
- D. Quelle est la vertu opposée à l'Orgueil ?
- R. C'est l'humilité.
- D. *L'humilité est-elle nécessaire au salut ?*
- R. *Oui, elle est si nécessaire, que, sans l'humilité, nous ne pouvons être sauvés.*
- D. *Un homme qui fait de grandes aumônes et de grandes pénitences ne sera-t-il pas sauvé ?*
- R. *Non, s'il n'a point d'humilité, et s'il s'enorgueillit de ses bonnes œuvres.*
- D. *Pouvons nous prendre confiance dans nos bonnes œuvres ?*
- R. *Toute notre confiance doit être dans les mérites de Jésus-Christ, et dans l'aveu de notre misère.*
- D. *Quels sont les effets de l'humilité ?*
- R. *Se mépriser soi-même ; ne point chercher à s'élever ni à se produire ; ne mépriser personne, obéir et céder volontiers à tout le monde.*
- D. Donnez-nous quelques motifs qui nous engagent à fuir l'orgueil, et à pratiquer l'humilité ?
- R. En voici trois ; 1. L'horreur que Dieu a des or-

NA
PRA

2.
3.
4.

D.
R.

D.
R.

2.
3.
4.

5.
D.

R.
r

D.
R.

2.
3.

gueilleux: 2. L'exemple de Jésus-Christ qui a choisi sur la terre une vie humble.

3. Le mépris et les railleries que tout le monde fait des orgueilleux.

NABUCHODONOSOR CHANGÉ EN BÊTE. Dan. ch. 4.

PRATIQUES. 1. Ne jamais parler de soi par vanité, ni des choses qui nous appartiennent, comme de nos parens, de nos richesses, de nos bonnes œuvres, &c.

2. Ne mépriser, ni railler personne.

3. Eviter les ajustemens mondains et les parures superflues.

4. Ne point nous excuser, quand on nous reprend, s'il n'est nécessaire.

XVIII. DE L'AVARICE, LA LUXURE ET L'ENVIE.

D. QU'EST-ce que l'Avarice ?

R. L'Avarice est un amour déréglé des biens de la terre, principalement de l'argent.

D. Quels sont les effets de l'Avarice ?

R. 1. User de mensonges et de tromperies, pour s'enrichir, 2. S'occuper tellement de l'acquisition des richesses, qu'on en oublie son salut.

3. Trop épargner, pour amasser du bien.

4. Refuser l'aumône, quand on la peut faire.

5. Prendre ou retenir injustement le bien d'autrui.

D. Qu'est-ce que la Luxure, ou l'Impureté ?

R. La Luxure, ou l'Impureté, est une affection déréglée pour les plaisirs de la chair.

D. Quelles sont les causes les plus ordinaires de ce péché ?

R. 1. Boire et manger avec excès ou trop de sensualité, 2. Fréquenter, trop familièrement, les personnes de sexe différent, ou contracter avec elles des amitiés trop tendres.

3. Dire des paroles, ou chanter des chansons libres, ou se plaire à les entendre.

4. Lire des Romans, des Comédies, ou d'autres livres qui parlent d'amour.

5. Être oisif ou paresseux.

- D. *N'y en a-t-il point encore une particulière pour les filles, et qu'elles doivent éviter ?*
- R. *Oui, c'est d'aimer à être parées, et à plaire, porter la gorge découverte, et être habillées et coiffées peu modestement.*
- D. *Qu'est-ce que l'Envie ?*
- R. *L'envie est une tristesse du bien de notre prochain, en tant que nous croyons qu'il diminue le nôtre.*
- D. *Quels sont les effets de ce vice ?*
- R. 1. *Chercher à diminuer la réputation ou le crédit de son prochain, en disant du mal de lui.*
 2. *Ressentir du plaisir, lorsqu'on entend les autres en médire.*
 3. *Interpréter aisément, en mal, ses actions.*
 4. *Ressentir de la joie, lorsqu'il lui arrive du mal.*

SAMSON SÉDUIT PAR DALILA. Liv. des Juges, ch. 16.

PRATIQUES. 1. Donner l'aumône volontiers et abondamment.

2. Ne point faire de réserve d'argent, sans une grande nécessité, se confiant, pour l'avenir, à la providence de Dieu.

3. Fuir les danses, les bals, les comédies, les assemblées dangereuses, comme des écueils de la pureté.

4. Eviter la familiarité des personnes de sexe différent.

Il faut recommander ici aux petites filles de ne point jouer avec les petits garçons, même à des jeux innocens.

Le Catechisme de la gourmandise est remis au Dimanche gras.

XIX. DE LA COLÈRE ET DE LA PARESSE.

D. **QU'EST-ce que la Colère ?**

R. La Colère est un mouvement violent de notre âme qui nous porte à nous venger.

D. *Quels sont les effets de ce péché ?*

R. 1. *S'occuper, avec dépit, des injures qu'on croit avoir reçues.*

2. *Dire des paroles injurieuses et méprisantes.*

3. *Frapper son prochain, en quelque manière que ce soit.*

4. *Former le dessein de se venger dans l'occasion.*

D. A quoi est-on obligé, quand, par la colère, on a injurié, frappé, ou fait insulte à son prochain ?

particulière pour les

à plaire, porter la
t coiffées peu mo-

de notre prochain,
diminue le nôtre.

on ou le crédit de
lui.

entend les autres

actions.

si arrive du mal.

es Juges, ch. 16.

et abondamment.

grande nécessité, se
Dieu.

assemblées dangereu-

différent.

point jouer avec les

Dimanche gras.

A PARESSE.

nt violent de
nger.

es qu'on croit

risantes.

ière que ce soit.

l'ocasion.

colère, on a
prochain ?

R. On est obligé à lui faire excuse, à réparer le tort qu'on lui a fait, et à se réconcilier avec lui.

D. Et, quand on a reçu quelque mauvais traitement de ses ennemis, à quoi est-on obligé ?

R. On est obligé à pardonner, à se réconcilier aisément, et même à aimer ses ennemis.

D. Cette obligation est-elle bien pressante ?

R. Oui, sans cela il n'y a point de salut.

D. *Celui qui dit : Je ne veux point de mal à mon ennemi, je lui pardonne, mais je ne veux ni le voir, ni entendre parler de lui, sera-t-il sauvé ?*

R. *Non, parce qu'il n'aime pas son ennemi.*

D. *A quoi nous oblige cet amour de nos ennemis ?*

R. 1. *A les regarder comme nos frères en Jésus-Christ.*
2. *A leur rendre les devoirs de la société, comme les saluer, leur parler, etc.*

3. *A leur faire du bien dans l'occasion.*

D. Qu'est-ce que la Paresse ?

R. La Paresse est un dégoût volontaire des exercices de la piété chrétienne, et une négligence des devoirs de son état, particulièrement de ceux de la religion.

D. Qu'entendez-vous par les devoirs de son état ?

R. J'entends les obligations où l'on est engagé, par l'état où l'on est : par exemple, un écolier doit étudier : un valet doit servir son maître et lui obéir.

D. *Quels sont les effets de la Paresse ?*

R. 1. *Passer des temps considérables sans songer à Dieu et à son salut.*

2. *Négliger les instructions, les Sacrements, les bonnes œuvres, et tout ce qui excite à la piété.*

3. *Perdre son temps au jeu ou à des amusemens inutiles.*

4. *Dormir trop.*

5. *Négliger le travail et les fonctions de son état.*

MEURTRE D'ABEL. Génèse, ch. 4. OU PARABOLE DES
DIX MILLE TALENS. St. Matth., ch. 18.

PRATIQUES. 1. Réprimer les petites impatiences journalières ; s'imposer une pénitence chaque fois qu'on y tombe, comme de baiser la terre, de donner une aumône, etc.

2. Si l'on a un ennemi, ou quelqu'un avec qui on soit en querelle, aller, dès le jour même, se réconcilier, quand même on n'aurait pas tort, ou qu'on serait supérieur en âge ou en dignité.
3. Chaque jour, pratiquer quelque exercice de piété, comme une lecture pieuse, quelque œuvre de charité, un quart d'heure de méditation, etc.

XX. DU SCANDALE.

D. QU'EST-ce que le Scandale ?

R. Le Scandale est une parole, une action, ou une omission qui porte au péché ceux qui en ont connaissance.

D. En combien de manières donne-t-on scandale ?

R. 1. En offensant Dieu en présence du prochain, en lui donnant, par là l'exemple de l'offenser de même.

2. En lui apprenant à l'offenser, comme celui qui enseignerait à un enfant à dérober, ou à dire des paroles sales.

3. Conseillant de mal faire, comme de voler ou de mentir.

4. Donnant occasion d'offenser Dieu, comme ceux qui gardent des tableaux deshonnêtes, qui parlent contre la religion ou la pureté ; les femmes qui portent la gorge découverte, etc.

D. Le scandale augmente-t-il beaucoup le péché ?

R. Oui, il est lui-même souvent un crime énorme.

D. Pourquoi ce crime est-il si énorme ?

R. 1. Parce que le Scandaleux se rend coupable des péchés que cause son scandale.

2. Parce qu'il est très difficile, et souvent impossible, de réparer tout le mal que le scandale a causé.

3. Parce qu'il est plus injurieux à Jésus-Christ que les autres péchés.

D. Pourquoi est-il plus injurieux à Jésus-Christ ?

R. Parce qu'il damne les âmes que Jésus-Christ veut sauver, et qu'il a rachetées par son sang.

D. A quoi le scandale oblige-t-il celui qui l'a donné ?

R. A deux choses : 1. A accuser à confesse la circonstance du scandale ajouté au péché qu'il a commis.

qui on soit en querelle,
 quand même on n'aurait
 ou en dignité.
 de piété, comme une
 é, un quart d'heure de

E.

e, une action, ou
 ceux qui en ont

on scandale ?

du prochain, en lui
 user de même.

comme celui qui en-
 ou à dire des paro-

me de voler ou de

Dieu, comme ceux
 es, qui parlent con-
 emmes qui portent

oup le péché ?

crime énorme.

?
 coupable des pé-

souvent impossi-
 scandale a causé.
 Jésus-Christ que

Jésus-Christ ?

Jésus-Christ veut
 sang.

qui l'a donné ?

esse la circons-
 qu'il a commis.

2. A réparer, s'il le peut, le scandale qu'il a don-
 né, et les péchés qui en ont été les suites.

MORT DES DEUX ENFANS D'HÉLI. 1. Liv. des Rois, ch. 4.

PRATIQUES. 1. Eviter, non seulement ce qui, de soi, porte au
 péché, mais même, ce qui, étant innocent, pourrait porter au
 péché des personnes faibles, aisées à scandaliser.

2. Si l'on se souvient d'avoir conseillé à quelqu'un une chose où il
 y aurait du péché, se dédire au plus tôt de son mauvais conseil.
 3. Gagner à Dieu, par son bon exemple et ses bonnes œuvres, au-
 tant d'âmes s'il est possible, qu'on en a perdu par ses mauvais
 exemples.

XXI. DU PÉCHÉ VÉNIEL.

D. QU'EST-ce que le péché Vénial ?

R. Le péché Vénial est une désobéissance, en
 matière légère, qui ne détruit pas en nous la
 grâce sanctifiante, mais qui l'affaiblit et nous en-
 gage à des peines temporelles.

D. Quand est-ce qu'un péché est vénial ?

R. Quand il est en matière peu considérable, ou que
 le consentement de la volonté est imparfait.

D. Donnez-en quelques exemples ?

R. Une impatience légère est un péché vénial, à cause
 de la légèreté de la matière. Une pensée contre la
 Foi est un péché vénial, quand on ne s'y est point
 arrêté avec une volonté parfaite.

D. Tous les péchés ne sont donc pas égaux entr'eux ?

R. Non, il y en a de plus grands les uns que les autres,
 soit entre les péchés véniaux, soit entre les péchés
 mortels.

D. Celui qui meurt, coupable seulement de péchés
 véniaux, va-t-il en Enfer ?

R. Non, parce qu'il n'a pas perdu entièrement la
 grâce sanctifiante.

D. Où va-t-il donc ?

R. S'il n'a pas fait pénitence de ses péchés véniaux,
 il va en Purgatoire satisfaire à la justice de Dieu.

D. Devons-nous craindre beaucoup le péché vénial ?

R. Oui et plus que tous les maux imaginables.

D. Pourquoi cela ?

R. 1. C'est que ce péché déplaît à Dieu, et c'est assez pour en détourner ceux qui aiment Dieu de tout leur cœur.

2. C'est que les péchés véniels conduisent, peu à peu, aux mortels, et par là, à l'Enfer.

ENFANS DÉVORÉS PAR DES OURS. 4. Liv. des Rois, ch. 2.

PRATIQUES. 1. Examiner les péchés véniels qu'on commet le plus souvent, comme petits mensonges, impatiences, etc. et chercher les moyens de s'en corriger.

2. Entreprendre chaque mois, de corriger une de ses mauvaises habitudes ; par exemple, dans ce mois, se corriger des petits jurmens ; le mois suivant, des paroles de vanité, etc.

XXII. DE LA GRACE.

D. QU'EST-ce que la grâce ?

R. La grâce est un don surnaturel que Dieu nous a fait, par sa pure bonté et par les mérites de Jésus-Christ, pour opérer notre salut.

D. Combien y a-t-il de sortes de grâces ?

R. De deux sortes ; la grâce habituelle, autrement, la grâce sanctifiante, et la grâce actuelle.

D. Qu'est-ce que la grâce habituelle, ou sanctifiante ?

R. C'est celle qui nous rend saints devant Dieu, dès qu'elle est en nous.

D. Pourquoi l'appelle-t-on *habituelle* ?

R. Parce qu'elle se conserve en nous, lors même que notre volonté n'agit point : par exemple, elle est dans les enfans baptisés avant l'usage de raison.

D. Qu'est-ce que la grâce actuelle ?

R. C'est celle qui ne nous sanctifie pas d'elle-même, mais nous dispose à être saints, ou à devenir plus saints, quand nous y coopérons.

D. Pourquoi l'appelle-t-on *actuelle* ?

R. Parce que c'est un mouvement passager et intérieur, par lequel Dieu nous excite et nous aide à faire le bien.

D. *Donnez-en un exemple ?*

Dieu, et c'est as-
siment Dieu de
conduisent, peu à
Enfer.

v. des Rois, ch. 2.
nrels qu'on commet le
patiences, etc. et chère

e de ses mauvaises ha-
rriger des petits jure-
ité, etc.

CE.

naturel que Dieu
et par les mérites
trc salut.

grâces ?
uelle, autrement,
actuelle.

, ou sanctifiante ?
devant Dieu, dès

?
s, lors même que
exemple, elle est
usage de raison.

pas d'elle-même,
à devenir plus

passager et inté-
e et nous aide à

R. Si la grâce de Dieu m'excite à donner actuellement l'aumône, cette pensée ou ce mouvement est une grâce actuelle.

D. Qu'est-ce que coopérer à la grâce ?

R. C'est suivre son mouvement : par exemple, suivre l'inspiration que Dieu donne de faire l'aumône, c'est coopérer à la grâce.

Q. Sommes-nous libres de coopérer à la grâce, ou de n'y pas coopérer ?

R. Oui, sans cela nous n'aurions pas de mérite.

Q. Pouvons-nous faire quelque chose qui mérite le ciel sans la grâce ?

R. Non, nous ne pouvons rien du tout pour le ciel, sans la grâce de Dieu.

Q. Quelle conséquence tirez-vous de cette vérité ?

R. La première, de demander à Dieu sa grâce, puisque je ne puis rien pour le salut sans elle. La seconde, de ne point m'enorgueillir des bonnes œuvres, puisque c'est par la grâce que je les fais.

Q. Comment se perd la grâce ?

R. On perd la grâce habituelle par le péché mortel. On perd les grâces actuelles en résistant à leurs inspirations.

Q. Est-ce qu'on résiste aux mouvemens intérieurs de la grâce ?

R. Oui, nous n'y résistons que trop.

Q. Comment obtient-on la grâce ?

R. On l'obtient par les sacremens, et par la prière.

PÉCHÉ DE ST. PIERRE, SUITE DE SA PRÉSOMPTION.

St. Jean, ch. 18.

RATIQUES. 1. Approcher souvent des sacremens, pour y puiser des grâces plus abondantes et plus fréquentes.

Prier souvent pour demander à Dieu ces grâces, surtout dans les tentations, ou au commencement de ses actions : aller quelquefois devant le saint Sacrement prier à cette intention.

Quand on a fait une bonne œuvre, s'humilier devant Dieu, reconnaître que c'est l'effet de sa grâce.

Quand le Saint-Esprit nous inspire ou de faire une bonne œuvre, ou de fuir l'occasion du péché, ne pas différer, mais obéir aussitôt à son mouvement.

XXIII. DU PATER, OU ORAISON DOMINICALE.

- D. **QUELLE** est la plus excellente prière ?
R. La plus excellente de toutes les prières est l'Oraison Dominicale, appelée communément le *Pater*.
- D. Qu'est-ce que le *Pater* ?
R. C'est une prière qui nous a été enseignée par Jésus-Christ.
- D. A qui parlons-nous, en disant le *Pater* ?
R. Nous parlons à Dieu.
- D. Pourquoi l'appelons-nous *notre Père* ?
R. Pour nous apprendre à avoir en Dieu la confiance qu'un fils doit avoir en son père.
- D. Dieu est-il notre père ?
R. Oui, il nous a donné la vie, et il nous donnera son héritage, qui est le ciel.
- D. Pourquoi disons-nous *notre Père*, plutôt que *mon Père* ?
R. C'est pour montrer que tous les chrétiens sont frères, ayant tous un même père.
- D. Pourquoi disons-nous, *qui êtes aux cieux*, Dieu étant partout ?
R. C'est que, quoique Dieu soit partout, nous regardons le ciel comme le trône de sa gloire.
- D. Combien y a-t-il de demandes dans le *Pater* ?
R. Il y en a sept.
- D. Que demandons-nous par la première, *Que votre nom soit sanctifié* ?
R. Nous demandons que Dieu soit connu, aimé et adoré et qu'on craigne de l'offenser.
- D. Expliquez cela en détail ?
R. Nous demandons : 1. *Que les infidèles connaissent et bénissent le saint nom de Dieu.*
2. *Que les jureurs et les blasphémateurs cessent de l'offenser.*
3. *Que tous les chrétiens l'honorent par la sainteté de leur vie.*

D. Q
R. N
pa
da
D. Qu
vol
R. No
ave

PARA
RATIO
p
y fai
Prie
de D
ceux
Dans
Dieu

Q
tidien
Nous
de l'
Quel
dons ?
C'est
Saint
Qu'en
C'est
tion d
Que n
donnez
Elle n
les jou
der pa
Que d
mande

- D. Que signifie la seconde demande, *Que votre règne arrive?*
- R. Nous demandons que Dieu règne dans nos cœurs, par sa grâce, et qu'il nous fasse régner avec lui dans sa gloire.
- D. Que signifie la troisième demande, *Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel?*
- R. Nous demandons que les hommes lui obéissent avec autant d'amour et de fidélité que les Anges.

PARABOLE DE L'ENFANT PRODIGE. St. Luc, ch. 15.

PRATIQUES. 1. Réciter le *Pater*, avec attention et posément; penser, en le récitant, au sens de chacune des demandes qu'on y fait à Dieu.

Prier pour la conversion de ceux qui déshonorent le saint nom de Dieu, par leurs blasphèmes ou par leurs crimes; et reprendre ceux qui jurent, si nous en avons le pouvoir.

Dans tout ce qui nous arrive de fâcheux, dire intérieurement à Dieu: *Que votre volonté soit faite.*

XXIV. SUITE DU PATER.

QUE demandons-nous par la quatrième demande: *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien?*

Nous demandons à Dieu le pain ou la nourriture de l'âme et celle du corps.

Quel est ce pain de notre âme que nous demandons?

C'est la grâce de Dieu, sa sainte parole, et la Sainte Eucharistie.

Qu'entendez-vous par le pain du corps?

C'est tout ce qui est nécessaire pour la conservation de notre vie.

Que nous enseigne la cinquième demande, *Pardonnez-nous nos offenses?*

Elle nous apprend que nous offensois Dieu tous les jours, et que nous avons besoin de lui demander pardon sans cesse.

Que demandons-nous donc à Dieu par cette demande?

- R. Nous demandons qu'il nous accorde le pardon de nos péchés, et qu'il nous donne la grâce d'une vraie pénitence.
- D. Pourquoi ajoutons-nous, *Comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés?*
- R. Pour nous faire souvenir qu'il faut pardonner à ceux qui nous offensent, si nous voulons que Dieu nous pardonne.
- D. *Est-ce que Dieu ne nous pardonnera point, si nous ne pardonnons pas?*
- R. *Non, puisque nous le prions, par cette demande, que le pardon que nous accordons soit la règle de celui que nous lui demandons.*
- D. Que signifie la sixième demande, *Ne nous induisez point en tentation?*
- R. Nous demandons à Dieu de nous préserver des tentations, et de nous faire la grâce de les surmonter.
- D. Que signifie la septième demande, *Délivrez-nous du mal?*
- R. Nous demandons d'être préservés de tous les maux de l'âme et du corps, et du démon qui nous les suscite.
- D. Quel est le *mal* que nous devons craindre le plus?
- R. C'est le péché et la damnation.

DAVID INSULTÉ PAR SÉMÉI. Liv. 2. des Rois, ch. 16

PRATIQUES. 1. Quand on récite le *Pater*, songer si on a quelque ennemi : lui pardonner de bon cœur, et faire la résolution de le réconcilier avec lui.

2. Chercher occasion de rendre service à ceux qui nous veulent du mal, et prier Dieu pour eux.

3. Par reconnaissance pour la bonté de Dieu, qui nous donne, chaque jour, le pain qui nous nourrit, contribuer chaque jour à la nourriture de quelque pauvre, selon nos moyens.

XXV. DES SACREMENTS.

D. QU'EST-ce qu'un Sacrement ?

R. Un Sacrement est un signe sensible, institué par Notre Seigneur Jésus-Christ, pour nous sanctifier.

SME.

orde le pardon de
e la grâce d'une

e nous pardonnou

fant pardonner
voulons que Dieu

era point, si nous

cette demande, qu
t la règle de celu

e, Ne nous induit

préservier des ten
de les surmonter
de, Délivrez-nous

ervés de tous le
n démon qui nous

craindre le plus

des Rois, ch. 16

songer si on a quelq
ire la résolution de

x qui nous veulent
qui nous donne, ch
ouer chaque jour à
oyens.

NTS.

sensible, institu
pour nous san

D. Pourquoi dit-on qu'un Sacrement est un signe sensible ?

R. C'est un signe, parce qu'il signifie la grâce qu'il produit en nous ; et il est sensible parce qu'il tombe sous les sens.

D. Expliquez cela par un exemple ?

R. Dans le Baptême, ce qui tombe sous nos sens, c'est l'eau qui lave l'enfant, et cette eau signifie la grâce qui lave son âme du péché originel.

D. Comment est-ce que les Sacremens nous sanctifient ?

R. Les uns, savoir : le Baptême et la Pénitence, donnent la grâce sanctifiante, qu'on avait pas auparavant ; les autres, comme la Confirmation, etc. augmentent celle qu'on avait déjà reçue.

D. Comment est-ce que les Sacremens donnent ou augmentent la grâce ?

R. C'est en nous appliquant les mérites de la mort de Jésus-Christ.

D. Tous ceux qui reçoivent les Sacremens, reçoivent-ils la grâce ?

R. Non : ceux qui n'ont pas les dispositions nécessaires, ne reçoivent pas la grâce du Sacrement.

D. Est-ce un grand péché que de recevoir les Sacremens sans les dispositions nécessaires ?

R. Oui, c'est un grand péché, qu'on appelle sacrilège.

D. Qu'entendez-vous par un sacrilège ?

R. J'entends la profanation d'une chose sainte.

D. Peut-on recevoir chaque Sacrement plusieurs fois ?

R. Oui, excepté le Baptême, la Confirmation et l'Ordre, qu'on ne peut recevoir qu'une fois.

D. Pourquoi ne peut-on recevoir ceux-ci qu'une fois ?

R. C'est qu'ils impriment caractère.

D. Qu'est-ce que Caractère ?

R. C'est une marque spirituelle imprimée dans l'âme, qui nous consacre à Dieu d'une manière particulière, et qui ne peut être effacée.

D. L'aspersion de l'eau bénite est-elle un Sacrement ?

R. Non, c'est une simple cérémonie, par laquelle l'Egli-

se nous enseigne la pureté de conscience, avec laquelle il faut prier.

- D. *Quel autre fruit tire-t-on de l'eau bénite, ou du pain béni ?*
 R. *Ceux qui s'en servent avec dévotion ont part aux prières que l'Eglise fait en les bénissant.*

PUNITION DES PHILISTINS POUR AVOIR EMPORTE
 L'ARCHE. 2. Liv. des Rois, ch. 5.

- PRATIQUES. 1. Ne point souffrir qu'on plaisante sur les Sacramens, ou qu'on contrefasse, d'une manière indécente, leurs cérémonies.
 2. Etendre notre respect sur les choses que l'église bénit par rapport aux sacremens, comme l'eau bénite, le pain-béni, les vases et les ornemens sacrés.
 3. Respecter les Prêtres et les Religieux, comme les ministres des sacramens ; n'en point dire de mal ; interpréter, en bonne part, leurs actions ; les secourir dans leur pauvreté.

XXVI. DU BAPTEME.

- D. **Q**U'EST-ce que le Baptême ?
 R. Le Baptême est un Sacrement qui efface le péché originel, et nous fait enfans de Dieu et de l'Eglise.
 D. Comment donne-t-on le Baptême ?
 R. On verse de l'eau naturelle sur la tête de celui qu'on baptise, en disant : *Je vous baptise, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.*
 D. Pourquoi dites-vous qu'on verse de l'eau naturelle ?
 R. C'est qu'on ne doit baptiser qu'avec de l'eau naturelle, comme de puits, de rivière, de pluie, etc., et que, si on baptisait avec de l'eau-rose, du vin, ou d'autres liqueurs, le Baptême ne serait pas bon.
 D. Faut-il que cette eau soit bénite ?
 R. Dans un danger pressant, on peut se servir d'eau qui ne soit pas bénite.
 D. Sur quelle partie du corps doit-on verser l'eau, pour baptiser ?
 R. Ordinairement sur la tête ; ou si on ne le peut, il faut la verser sur une des plus notables parties du corps.

nce, avec laquelle
u bénite, ou du
on ont part aux
ssant.

DIR EMPORTÉ

ch. 5.

isante sur les Sacro-
indécence, leurs cé-

ise bénit par rapport
béné, les vases et les

me les ministres des
ter, en bonne part,

it qui efface le
de Dieu et de

tête de celui
baptise, au nom
rit.

eau naturelle ?
de l'eau natu-
pluie, etc., et
se, du vin, ou
et pas bon.

servir d'eau qui

verser l'eau,

ne le peut, il
les parties du

D. Si l'eau ne touchait que la superficie des cheveux, ou les habits, le Baptême serait-il bon ?

R. Non, il ne serait pas bon.

D. En quel temps faut-il dire ces paroles, *Je vous baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit* ?

R. En même temps que l'on verse l'eau en forme de croix.

D. Quelle intention faut-il avoir en baptisant ?

R. Il faut avoir intention de faire ce que fait l'Eglise.

D. Toute personne peut-elle baptiser ?

R. Il n'appartient qu'à l'Evêque et au Curé de le faire ; mais en cas de nécessité, toute personne peut baptiser.

D. Le baptême est-il nécessaire au salut ?

R. Il est si nécessaire, que les enfans ne peuvent être sauvés sans le recevoir.

D. Les enfans qui meurent sans le Baptême ne vont donc pas en Paradis ?

R. Non, ils ne verront jamais Dieu pendant l'éternité.

D. Le Baptême ne peut-il pas être suppléé quand on ne peut le recevoir ?

R. Oui, dans ce cas il peut être suppléé par le martyr, ou par un acte de charité, avec le désir d'être baptisé.

NAAMAN GUÉRI DE LA LÈPRE. 4. Liv. des Rois, ch. 5.

PRATIQUES. 1. Procurer que les enfans, dès qu'ils sont nés, soient portés à l'église pour être baptisés, à cause du péril qu'il y a de différer. Avertir ceux qui diffèrent, sans raison et sans permission, qu'ils font un grand péché.

2. S'instruire exactement de la manière dont on doit donner le Baptême, afin de le pouvoir donner en cas de nécessité.

XXVII. SUITE DU BAPTEME.

D. QUELS sont les effets du Baptême en nous ?

R. 1. Il efface le péché.

2. Il donne la vie spirituelle.

3. Il fait enfant de Dieu et de l'Eglise.

4. Il imprime un caractère qui ne se perd point.
- D. Quel péché le Baptême efface-t-il ?
- R. Il efface le péché originel, et tous les autres péchés qu'on aurait commis avant d'être baptisé.
- D. Le Baptême ôte-t-il aussi les effets du péché originel, comme l'ignorance, la concupiscence, la mort et les misères ?
- R. Non, mais il donne des grâces pour les vaincre ou les supporter.
- D. Comment le Baptême donne-t-il la vie spirituelle ?
- R. En ce qu'il donne la grâce sanctifiante, qui est la vie de notre âme.
- D. Comment le Baptême nous fait-il enfans de Dieu ?
- R. C'est qu'en vertu de cette vie spirituelle que donne le Baptême, Dieu nous aime comme ses enfans, et nous donne droit à son héritage du ciel.
- D. Comment le Baptême nous fait-il enfans de l'Eglise ?
- R. En nous donnant droit de participer à ses biens spirituels, à ses Sacremens et à ses prières.
- D. Celui qui reçoit le Baptême, fait-il à Dieu quelques promesses ?
- R. Oui, 1. De croire tous les mystères de notre Foi.
2. De renoncer au démon, à ses pompes et à ses œuvres.
- D. Qu'est-ce que les pompes du démon ?
- R. Ce sont les maximes et les vanités du monde.
- D. Qu'est-ce que les œuvres du démon ?
- R. C'est le péché.
- D. Mais les enfans ne font pas ces promesses, puisqu'ils n'ont pas l'usage de raison ?
- R. Le parrain et la marraine les font pour eux.
- D. A quoi sont obligés les parrains et marraines ?
- R. A veiller, au défaut des pères et mères, à l'instruction de ceux qu'ils ont présentés au Baptême.
- D. Combien faut-il de péchés mortels pour perdre la grâce du Baptême ?
- R. Il n'en faut qu'un seul.

SORT

PRA

2.

3.

D.

R.

D.

R.

D.

R.

D.

R.

D.

R.

D.

R.

D.

R.

2

SORTIE D'EGYPTE, ET PASSAGE DE LA MER ROUGE, FIGURE DU BAPTEME. Exod., ch. 13 et 14.

- PRATIQUES.** 1. Ceux qui ont conservé la grâce du Baptême, devraient demander, chaque jour, à Dieu, de mourir plutôt que de la perdre.
2. Se faire une fête particulière du jour auquel on a été baptisé, Communier ce jour-là, ou le dimanche suivant; faire quelque autre bonne œuvre, pour remercier Dieu de la grâce qu'on a reçue en ce jour.
3. Se mettre quelquefois à genoux auprès des Fonts baptismaux, pour y renouveler les promesses qu'on a faites à Dieu dans son Baptême.

XXVIII. DE LA CONFIRMATION.

- D. QU'EST-ce que la Confirmation?**
- R.** La Confirmation est un Sacrement qui nous donne le Saint-Esprit avec l'abondance de ses grâces.
- D. Pourquoi le Saint-Esprit nous est-il donné dans la Confirmation?**
- R.** Pour nous rendre parfaits chrétiens, et nous faire confesser la Foi de Jésus-Christ, même au péril de notre vie.
- D. Comment ce Sacrement nous rend-il parfaits Chrétiens?**
- R.** En nous rendant forts et courageux dans la Foi.
- D. Est-ce pour cela qu'il est appelé Confirmation?**
- R.** Oui, parce qu'il nous confirme et nous affermit dans la profession de la Foi.
- D. La Confirmation est-elle absolument nécessaire pour être sauvé?**
- R.** Non, mais ceux qui la négligent offensent Dieu, et se privent des grâces que donne ce Sacrement.
- D. Peut-on recevoir ce Sacrement plusieurs fois?**
- R.** Non, parce qu'il imprime caractère.
- D. Dans quelles dispositions faut-il le recevoir?**
- R.** Il faut, 1. Etre instruit des principaux mystères de la Foi.
2. Avoir la conscience nette de tous péchés, au moins des péchés mortels.

4. Produire des actes de foi, d'amour de Dieu, de désir, et autres, convenables à la grandeur de ce Sacrement.
- D. Celui qui le recevrait en péché mortel, ferait-il un grand mal ?
- R. Oui, il commettrait un sacrilège, et ne recevrait pas le Saint-Esprit.
- D. Quelles sont les obligations de celui qui a reçu la Confirmation ?
- R. C'est de ne point rougir de professer la Foi de Jésus-Christ, ni de suivre les maximes de son Evangile.

DESCENTE DU SAINT-ESPRIT SUR LES APOTRES. Actes des Apôtres, ch. 2.

- PRATIQUES. 1. Quand on entend les libertins qui parlent contre la Foi et la Religion, leur imposer silence, ou quitter leur compagnie ; et, si on ne le peut, produire intérieurement un acte de Foi.
2. Si la pratique de la vertu nous attire quelque raillerie, ou quelque dommage, les regarder comme un grand honneur, et en remercier Dieu.
3. Se déclarer hautement pour la piété ; ne point rougir de fréquenter les sacrements, ou de faire de bonnes œuvres.

N. B. On trouvera, après le Catéchisme pour les Fêtes, une instruction plus étendue sur la Confirmation, et dont on fait ordinairement usage dans les catéchismes qui ont lieu pour préparer prochainement les enfans à recevoir ce sacrement.

XXIX. DE LA PÉNITENCE.

- D. QU'ENTENDEZ-vous par la Pénitence en général.
- R. Par la Pénitence en général, j'entends deux choses : 1. Une vertu qui nous fait détester et expier nos péchés ; 2. Un Sacrement institué pour les remettre.
- D. Pourquoi nomme-t-on ces deux choses d'un même nom ?
- R. C'est que le Sacrement de Pénitence ne doit jamais être séparé de la vertu de Pénitence, et que, sans elle, ce Sacrement n'aurait point d'effet en nous.

- D. Qu'est-ce que le Sacrement de Pénitence ?
- R. La Pénitence, ou Confession, est un Sacrement qui remet les péchés commis après le Baptême.
- D. Le Sacrement de Pénitence est-il nécessaire pour être sauvé ?
- R. Le Sacrement de Pénitence, au moins quant à la douleur du péché et à la volonté sincère de s'en confesser, est absolument nécessaire, pour être sauvé, à tous ceux qui ont commis quelque péché mortel après le Baptême.
- D. Le Sacrement de Pénitence peut-il remettre toutes sortes de péchés ?
- R. Oui, il les remet tous, sans en excepter aucun, quelque énorme qu'il soit.
- D. Quelles sont les parties du Sacrement de Pénitence ?
- R. Il y en a trois : la Contrition, la Confession et la Satisfaction.
- D. Quels sont les effets du Sacrement de Pénitence ?
- R. Il y en a deux : 1. Il efface tous les péchés actuels ; 2. Il nous réconcilie avec Dieu, en nous donnant la grâce sanctifiante.
- D. Quel effet produit cette réconciliation ?
- R. 1. Elle rend le droit au Paradis, qu'on avait perdu par le péché. 2. Elle donne des forces contre les tentations. 3. Elle change la peine éternelle due au péché en une peine temporelle. 4. Elle fait revivre le mérite des bonnes œuvres passées.
- D. Comment peut-elle faire revivre ce mérite des bonnes œuvres ?
- R. L'âme ayant perdu ce mérite par le péché, Dieu, par sa bonté, le rend dans le Sacrement de Pénitence.
- D. Tous ceux qui vont à confesse en reçoivent-ils les effets ?
- R. Non, il n'y a que ceux qui apportent à ce Sacrement les dispositions convenables.
- D. Quelles sont ces dispositions, ou que faut-il faire pour une bonne confession ?

R. Pour une bonne confession, il y a quatre choses à faire ; 1. Examiner sa conscience. 2. S'exciter à la contrition *et au propos de ne plus offenser Dieu*. 3. Déclarer tous ses péchés à un prêtre. 4. Etre dans la résolution de satisfaire à Dieu et au prochain.

LA PÉNITENCE DES NINIVITES. Jonas, ch. 3.

PRATIQUES. 1. Choisir un Confesseur pieux et éclairé, qui ne nous flatte point de nos défauts.
 2. Se confesser toujours, autant qu'on le peut, au même Confesseur, afin qu'il juge mieux si nous avançons dans la piété.
 3. Si on a raison de douter sur ses confessions passées, les réparer par une confession générale.

XXX. DE L'EXAMEN DE CONSCIENCE.

D. QU'EST-ce qu'examiner sa conscience ?

R. Examiner sa conscience, c'est rappeler soigneusement, dans sa mémoire les péchés dont on est coupable, pour les déclarer au Prêtre.

D. Est-il absolument nécessaire d'examiner sa conscience avant que de se confesser ?

R. Oui, parce que, si on oubliait à confesse un péché mortel, faute de s'être examiné, la confession ne serait pas suffisante.

D. Comment faut-il examiner sa conscience ?

R. Pour bien examiner sa conscience, il faut : 1. Se recueillir quelque temps en la présence de Dieu, et lui demander son secours. *Ce qu'on peut faire par la courte prière suivante, ou par quelque autre semblable.*

Mon Dieu, donnez-moi la lumière nécessaire pour connaître mes péchés, et la grâce pour les détester. Je vous demande cette grâce par les mérites de J.-C. mon sauveur, par l'intercession de la très sainte Vierge, de mon saint Ange Gardien, de mes saints Patrons N. N., et de tous les Saints.

Il faut ensuite repasser dans son esprit, et rappeler dans sa mémoire tous les péchés que l'on a commis depuis la dernière confession.

D. S
 R. I
 D. C
 R. J
 D. C
 R. E
 D. C
 R. I
 Pour
 D. D
 R. A
 D. P
 R. I
 HI
 PRAT
 2. S
 d

D. Sur quoi faut-il s'examiner ?
 R. Il faut s'examiner, 1. Sur les commandemens de Dieu et de l'Eglise. 2. Sur les sept péchés capitaux. 3. Sur les devoirs de son état. 4. Sur ses habitudes et passions dominantes. 5. Sur les personnes que l'on a fréquentées, et sur les lieux où l'on a été.

D. Qu'entendez-vous par les devoirs de son état ?

R. J'entends les obligations que chacun doit remplir dans l'état où il est : par exemple, un écolier doit étudier, un domestique doit servir son maître et lui obéir : et c'est là-dessus qu'il doit s'examiner.

D. Comment faut-il s'examiner ?

R. En parcourant toutes ses pensées, ses paroles, ses actions et ses omissions, pour remarquer celles où il y a eu du péché.

D. Combien faut-il mettre de temps à examiner sa conscience ?

R. Il faut mettre, à l'examen de conscience, le temps qu'on mettrait raisonnablement à préparer une affaire importante ; plus ou moins, suivant la longueur du temps qui s'est écoulé depuis la dernière confession.

Pour les personnes timorées et qui se confessent souvent, un quart d'heure suffit ordinairement. Mais, pour ceux qui se confessent rarement, il faut un temps plus considérable, et souvent y revenir à plusieurs fois.

D. Dans quelles dispositions faut-il repasser ses péchés dans son esprit ?

R. Avec regret et amertume de cœur de les avoir commis ; et non pas comme on songerait à une chose indifférente.

D. Par où faut-il finir son examen ?

R. Il faut finir son examen par un Acte de Contrition.

HISTOIRE DE NAAMAN. 4. Liv. des Rois, ch. 5.

PRATIQUES. 1. Faire, tous les soirs, l'examen de conscience, sur les fautes commises pendant le jour.

2. S'examiner aussi particulièrement, plusieurs jours avant que d'aller à confesse.

3. Choisir un temps et un lieu convenable pour s'examiner, et éloigner la pensée de toute autre affaire, pour ne s'occuper que de sa conscience.

XXXI. DE LA CONTRITION.

- D. QU'EST-ce que la contrition ?
 R. La contrition est une douleur et un regret d'avoir offensé Dieu, avec la résolution de ne le plus offenser.
- D. Combien y a-t-il de sortes de contritions ?
 R. Il y a deux sortes de contrition : la contrition parfaite, et la contrition imparfaite, qu'on nomme aussi l'attrition.
- D. Qu'est-ce que la contrition parfaite ?
 R. La contrition parfaite est une douleur d'avoir offensé Dieu, parce qu'il est souverainement bon.
- D. Quel est l'effet de la contrition parfaite ?
 R. L'effet de la contrition parfaite est de réconcilier avec Dieu, le pécheur qui a un vrai et ferme propos de recevoir le sacrement de Pénitence.
- D. Qu'est-ce que la contrition imparfaite ou attrition ?
 R. La contrition imparfaite est une douleur d'avoir offensé Dieu, moins par la considération de sa bonté infinie, qu'à cause de la laideur propre du péché, ou parce qu'il nous expose à être exclus du Paradis, et à être condamnés à la damnation éternelle.
- D. Quel est l'effet de la contrition imparfaite ?
 R. L'effet de la contrition imparfaite, est de disposer le pécheur à recevoir la grâce de Dieu, dans le sacrement de pénitence.
- D. Dans quelles dispositions doit être le pécheur, pour recevoir l'absolution ?
 R. Il faut qu'il espère en la miséricorde de Dieu, qu'il ait la volonté de ne plus pécher, et qu'il soit disposé à préférer Dieu et sa loi à toutes les choses du monde, et, par conséquent, qu'il aime.
- D. La contrition est-elle bien nécessaire pour recevoir l'absolution ?

R. E
 D. C
 qu
 fe
 R. O
 le
 D. D
 tri
 R. Il
 am
 im
 Pr
 D. E
 R. M
 off
 fin
 Pa
 ve
 ce,

PARDO

PRATI

à D

des

2. Poy

cha

3. Fai

ton

viv

XXX

XXX

XXX

XXX

XXX

XXX

XXX

XXX

XXX

XXX

XXX

XXX

XXX

XXX

XXX

XXX

XXX

XXX

XXX

XXX

XXX

XXX

XXX

XXX

- R. Elle est si nécessaire, que, sans elle, on ne peut pas recevoir le pardon de ses péchés.
- D. Celui qui recevrait l'absolution, sans avoir fait ce qu'il pouvait, pour avoir une contrition suffisante, ferait-il un grand péché ?
- R. Oui, il ferait un sacrilège, parce qu'il profanerait le sacrement de Pénitence.
- D. Dans quel tems faut-il produire des actes de contrition pour se confesser ?
- R. Il faut les produire autant qu'on le peut, dans l'examen de conscience, s'y exciter, encore davantage, immédiatement avant la confession, et lorsque le Prêtre donne l'absolution.
- D. Eaites un acte de contrition ?
- R. Mon Dieu, j'ai un extrême regret de vous avoir offensé, parce que vous êtes infiniment bon et infiniment aimable, et que le péché vous déplaît. Pardonnez-moi par les mérites de J.-C. mon Sauveur ; je me propose, moyennant votre sainte grâce, de ne plus vous offenser, et de faire pénitence,

PARDON ACCORDÉ A LA PÉCHERESSE. St. Jean, ch. 8.

- PRATIQUES. 1. S'exciter à la douleur de ses péchés, et la témoigner à Dieu par de fervens actes de contrition, tirés du cœur plutôt que des lèvres.
2. Pour se faciliter l'exercice des actes de contrition, en produire, chaque jour, le matin et le soir.
3. Faire, chaque année, une revue ou confession extraordinaire de tous les péchés commis depuis un an, pour s'exciter à une plus vive contrition, à la vue de la multitude de ses péchés.

XXXII. DES QUALITÉS QUE DOIT AVOIR LA CONTRITION.

- D. QUELLES conditions doit avoir une bonne contrition ?
- R. Il faut que la contrition soit, 1. Surnaturelle ; 2. Intérieure ; 3. Universelle ; 4. Souveraine.
- D. Ces conditions sont-elles également nécessaires à la contrition parfaite et à l'attrition ?

- R. Oui, sans ces conditions ni l'une ni l'autre ne serait suffisante.
- D. Qu'entendez-vous par une contrition *surnaturelle* ?
- R. C'est-à-dire, qu'elle doit être excitée en nous par un mouvement du Saint-Esprit, et non pas seulement par un mouvement de la nature.
- D. Celui qui aurait regret de ses péchés, à cause qu'ils lui auraient fait perdre son bien, sa santé ou son honneur, aurait-il une bonne contrition ?
- R. Non, sa contrition ne serait qu'une douleur naturelle.
- D. Qu'entendez-vous par une contrition *intérieure* ?
- R. J'entends qu'il faut avoir la contrition dans le cœur, et ne pas se contenter d'en faire un acte du bout des lèvres.
- D. Celui qui récite un acte de contrition a-t-il toujours une bonne contrition ?
- R. Non, parce que si son cœur n'est pas affligé d'avoir offensé Dieu, sa contrition n'est pas intérieure.
- D. Qu'entendez-vous par une contrition *universelle* ?
- R. J'entends, qu'elle doit s'étendre sur tous les péchés qu'on a commis, et particulièrement les péchés mortels.
- D. Si on avait regret de tous ses péchés, hors d'un seul péché mortel, aurait-on une bonne contrition ?
- R. Non, parce que la contrition ne serait pas universelle.
- D. Qu'entendez-vous par une contrition *souveraine* ?
- R. J'entends qu'il faut être plus fâché d'avoir offensé Dieu, que de tous les maux qui pourraient nous arriver.
- D. Doit-on être plus fâché d'avoir offensé Dieu, que d'avoir perdu son bien, ses parens, ou ce qu'on a de plus cher au monde ?
- R. Oui, parce que le péché est le plus grand de tous les maux.
- D. Est-il nécessaire que la douleur de la contrition soit sensible, comme celle qu'on ressent de la

mort d'un père, ou d'un mal qu'on souffre dans le corps ?

- R. Cela n'est point nécessaire ; il suffit qu'on soit disposé, dans le cœur, à souffrir plutôt toutes sortes de maux que d'offenser Dieu.

CONVERSION DES JUIFS DE JÉRUSALEM, A LA PRÉDICATION DE L'APÔTRE ST. PIERRE. Act., ch. 2. 37.

PRATIQUES. 1. Demander instamment à Dieu la contrition, toutes les fois qu'on doit s'approcher du sacrement de Pénitence.

2. Faire, même, quelques aumônes, afin d'obtenir de Dieu la grâce d'une véritable contrition.

3. Avant que de se présenter à confesse, réparer ses fautes, si on le peut ; par exemple, en se reconciliant avec ses ennemis, si on en a, etc.

XXXIII. DES MOYENS D'AVOIR UNE BONNE CONTRITION.

D. QUE faut-il faire pour avoir une véritable contrition ?

R. Pour avoir une véritable contrition, il faut :
1. La demander à Dieu avec ferveur ; 2. S'y exciter par la considération des motifs capables de nous l'inspirer.

D. Que faut-il faire pour bien demander à Dieu la grâce de la contrition ?

R. Il faut employer les prières, le saint sacrifice de la Messe, et même faire quelques bonnes œuvres, dans la vue de l'obtenir.

D. Quels sont les motifs les plus propres à exciter en nous la contrition ?

R. Il y en a sept principaux.

1. Quel est le premier ?

R. C'est la laideur épouvantable du péché, qui nous rend plus horrible aux yeux de Dieu qu'un corps mort et pourri ne l'est aux yeux des hommes.

2. Quel est le second ?

R. Les peines que mérite un seul péché mortel, dont il est impossible de comprendre la rigueur, et qui dureront toute l'éternité.

- D. Quel est le troisième ?
- R. Les biens que le péché mortel nous fait perdre, savoir: en ce monde, la grâce de Dieu et le repos d'une bonne conscience; et dans l'autre, les délices éternelles du Paradis.
- D. Quel est le quatrième ?
- R. C'est la passion de Jésus-Christ qui nous a tant aimés, et dont nos péchés ont causé la mort.
- D. Quel est le cinquième ?
- R. C'est l'ingratitude dont le péché nous rend coupables envers Dieu, qui nous a tant fait de bien pour le corps et pour l'âme.
- D. Quel est le sixième ?
- R. C'est l'amour de père avec lequel ce Dieu, que nous avons offensé, prend soin de nous en ce monde, et nous prépare en l'autre son royaume céleste.
- D. Quel est le septième ?
- R. C'est la bonté infinie de Dieu considéré en lui-même, qui quand il ne nous aurait jamais fait de bien, est si bon et si aimable, que nous devrions mourir mille fois plutôt que de jamais l'offenser.
- D. Entre tous ces motifs, quels sont les plus parfaits, et ceux auxquels il est plus à propos de s'arrêter ?
- R. Ce sont ceux qui nous portent à l'amour de Dieu, et particulièrement c'est le dernier.
- D. Y a-t-il des Chrétiens, qui allant à confesse, n'ont point une véritable contrition, quoiqu'ils croient l'avoir ?
- R. Oui, il y en a plusieurs: comme ceux qui s'imaginent avoir une vraie contrition, quand ils ont prononcé un acte du bout des lèvres.
- D. Y a-t-il quelques marques pour connaître si la contrition qu'on en a est véritable ?
- R. Il y en a trois: 1. Quand on se sent si touché, qu'on voudrait, pour beaucoup, n'avoir jamais offensé Dieu; 2. Quand on s'est approché du confesseur avec une disposition sincère de se soumettre de bon cœur à tout ce qu'il ordonnera, soit pour la pénitence, soit pour le retardement de l'absolu-

ti
se
PÉ
PRAT
pa
co
2. L'
tés
XX

D. **E**
R. No
dir
D. Que
me
R. Il y
ferm
Die
ne
esp
D. Que
naît
ser
R. Il y
du p
la l
trav
l'on
chré
D. Qui
un b
R. C'es
touj
D. Com
lui q

tion; 3. Quand on a le désir et le soin d'expier ses péchés, par la pénitence et les bonnes œuvres.

PÉNITENCE SINCÈRE DE MANASSÉS. 2. Liv. des Paralip., ch. 33. 13.

- PRATIQUES. 1. Eprouver la sincérité de sa contrition par la séparation des choses qui nous peuvent être occasion de péchés, comme certaines personnes, certains emplois, etc.
2. L'éprouver encore par la privation des plaisirs et des commodités légitimes et permises, et en esprit de pénitence.

XXXIV. DU FERME PROPOS DE NE PLUS OFFENSER DIEU.

- D. **E**ST-ce assez d'avoir un extrême regret des péchés qu'on a commis ?
- R. Non il faut encore faire un ferme propos, c'est à dire avoir une forte résolution de ne plus offenser.
- D. Quelles dispositions doivent accompagner le ferme propos ?
- R. Il y en a deux : la première, c'est un courage ferme pour tout souffrir plutôt que d'offenser Dieu ; la seconde, c'est un humble aveu que nous ne ferons rien sans la grâce de Dieu, que nous espérons recevoir de lui, par Jésus-Christ.
- D. Quelles sont les marques auxquelles on peut connaître si l'on a un ferme propos de ne plus offenser Dieu ?
- R. Il y en a trois : 1. Si l'on se sépare des occasions du péché, comme sont les mauvaises compagnies, la lecture des mauvais livres, etc. ; 2. Si l'on travaille à détruire ses mauvaises habitudes ; 3. Si l'on prend les moyens de mener une vie plus chrétienne.
- D. Qui est celui qui doit craindre de n'avoir pas eu un bon et ferme propos ?
- R. C'est celui qui, après ses confessions, retombe toujours volontairement dans les mêmes péchés.
- D. Comment appelez-vous le péché que commet celui qui retombe ainsi ?

- R. On l'appelle le péché de *rechute*.
 D. Ce péché est-il beaucoup plus énorme que les autres ?
 R. Oui, parce qu'il est accompagné presque toujours d'ingratitude, de malice et de mépris de Dieu.
 D. Où conduisent ordinairement les fréquentes rechutes ?
 R. Elles conduisent à l'endurcissement et l'impénitence finale ?
 D. Qu'entendez-vous par l'endurcissement et l'impénitence finale ?
 R. J'entends, par l'endurcissement, l'état de celui qui n'est touché de rien ; et par l'impénitence finale, l'état funeste de celui qui, ayant différé de faire pénitence, meurt sans l'avoir faite.

FAUSSE PÉNITENCE ET ENDURCISSEMENT DE PHARAON.
 Exod., ch. 10 et 14.

- PRATIQUES 1. Témoigner à Dieu la sincérité de son retour, en recherchant les causes de ses péchés, et les moyens de les retrancher.
 2. Prévoir les occasions qu'on peut avoir de retomber dans ses fautes ordinaires, et prendre une forte résolution de les éviter.
 3. Se condamner à faire quelque pénitence, chaque fois qu'on aura le malheur d'y retomber.

XXXV. DE LA CONFESION.

- D. QU'EST-ce que la Confession ?
 R. La Confession est une déclaration que l'on fait, de tous ses péchés, au prêtre, pour en recevoir le pardon ou l'absolution.
 D. Les prêtres ont-ils le pouvoir de pardonner les péchés ?
 R. Les prêtres *approuvés de l'Evêque* ont le pouvoir de pardonner ou de retenir les péchés.
 D. Peuvent-ils remettre tous les péchés, même les plus énormes ?
 R. Il y a des péchés énormes dont l'absolution est réservée au Pape et aux Evêques : les confesseurs ordinaires ne peuvent pas en absoudre sans une

permission particulière : mais, avec cette permission, ils peuvent absoudre tous les pécheurs qui sont véritablement pénitens.

- D. De qui le Pape, les Evêques, et autres confesseurs, ont-ils reçu ce pouvoir ?
- R. C'est de J.-C. lui-même que les Apôtres et leurs successeurs ont reçu le pouvoir de pardonner ou de retenir les péchés, lorsqu'après sa résurrection, apparaissant à ses Apôtres, il leur dit, (et à Pierre en particulier :) *Je vous envoie avec la même autorité que mon Père m'a envoyé. Recevez le St. Esprit ; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les aurez retenus.*
- D. Comment les prêtres ou confesseurs peuvent-ils juger quand il faut pardonner ou retenir les péchés ?
- R. C'est par la confession ou accusation que les pénitens font eux-mêmes de leurs péchés, que les confesseurs peuvent juger s'ils doivent pardonner par l'absolution, ou retenir les péchés.
- D. Quelles conditions doit avoir l'accusation du pénitent, pour mettre le confesseur en état de juger s'il doit lui donner ou refuser l'absolution ?
- R. La confession ou accusation du pénitent, pour être bonne, doit avoir trois conditions. Elle doit être : 1. Humble ; 2. Sincère ; 3. Entière.
- D. Qu'est-ce qu'une confession *humble* ?
- R. La confession est *humble*, lorsqu'on ne raconte pas ses péchés indifféremment, comme une histoire ; mais qu'on s'en accuse avec le regret et la confusion d'un criminel devant son Juge.
- D. Qu'est-ce qu'une confession *sincère* ?
- R. La confession est *sincère*, lorsqu'on dit simplement ses péchés comme on les connaît, sans exagération ni excuse.
- D. Qu'est-ce qu'une confession *entière* ?
- R. La confession est *entière*, lorsqu'on déclare tous ses péchés, au moins mortels, leur nature, leur

nombre et circonstances aggravantes, autant qu'on peut les connaître.

D. Donnez-en un exemple ?

R. Si on a dérobé, il faut dire combien de fois on l'a fait, si la somme qu'on a prise est considérable ; si c'est une chose sacrée, ou si c'est dans un lieu saint qu'on l'a prise.

D. Celui qui, par honte, cacherait volontairement un péché mortel, ou une circonstance notablement aggravante, ferait-il une bonne confession ?

R. Celui qui, par honte, cacherait volontairement un péché mortel, ou une circonstance notablement aggravante, ferait une confession nulle et sacrilège, qu'il serait obligé de recommencer toute entière, en y ajoutant l'accusation de ce nouveau sacrilège.

D. Est-il aussi nécessaire d'accuser les péchés véniels ?

R. Il n'est point absolument nécessaire d'accuser les péchés véniels ; mais cela est fort utile, pourvu qu'on le fasse avec douleur et contrition.

HISTOIRE DE DAVID, QUI RECONNAIT SON PÉCHÉ.

1. des Paralip., chap. 21.

PRATIQUES. 1. Ne cacher aucun péché, même véniel, à confesse, surtout quand on sent quelque petit doute à ce sujet.

2. Commencer son accusation par les plus grands péchés, de peur qu'on ne les oublie, et par ceux qu'on a plus de honte de déclarer, de crainte que le démon ne nous tente de les cacher.

3. Regarder la confusion que l'on a en s'accusant, comme la première pénitence qu'il faut faire de ses péchés.

4. Demander à Dieu la grâce de surmonter toutes les répugnances qu'on ressent à cet égard.

XXXVI. EXERCICE POUR LA CONFESION.

D. **QUE** doit faire un chrétien, lorsque le moment de se confesser est arrivé ?

R. Lorsque le moment de se confesser est arrivé, il faut : 1. Aller humblement se mettre à genoux à côté du prêtre, ou au confessional ; 2. Faire sur soi le signe de la croix, en disant :

Au no

Béniss
par

Je con

D. A
fa

R. A
di

né

3.

4.

tel

Je

bo

po

D. L'

fa

R. A

sa

"

"

"

Puis

Pa

D. A

R. A

r

t

t

En Français :

En Latin :

Au nom du Père etc. | *In nomine Patris, etc.**Puis continuer,**Bénissez moi, mon Père,* | *Benedic mihi, Pater, quia*
parce que j'ai péché. | *peccavi.*Et tout de suite commencer le *Confiteor*.

En Français :

En Latin :

Je confesse à Dieu, etc. | *Confiteor Deo, etc.**Jusqu'à ces mots ;**Par ma faute.* |*Meâ culpâ.*

D. Après avoir reçu la bénédiction du prêtre, que fait-on ?

R. Après avoir reçu la bénédiction du prêtre, il faut dire : 1. Depuis quel tems on ne s'est pas confessé ; 2. Si on a reçu l'absolution la dernière fois ; 3. Si on a fait la pénitence qui avait été imposée ; 4. On commence ensuite à s'accuser de ses péchés, tels qu'on les connaît, en disant à chaque article : *Je m'accuse de, etc.* ; 5. Enfin, si le prêtre trouve bon de faire quelque interrogation, il faut lui répondre avec sincérité et modestie.

D. L'accusation des péchés étant finie, que faut-il faire ?

R. Après qu'on a dit tous ses péchés on finit en disant : " Je m'accuse, de plus, de bien d'autres péchés que je ne connais pas, et de ceux de toute ma vie ; j'en demande pardon à Dieu, et à vous, mon Père, la pénitence et l'absolution."

Puis, tout de suite, on finit le *Confiteor*, en disant :

En Français :

En Latin :

Par ma faute, etc. |*Meâ culpâ, etc.*D. Après avoir fini le *Confiteor*, que fait-on ?R. Après avoir fini le *Confiteor* : 1. On écoute avec respect et attention les avis que le confesseur trouve bon de donner. 2. Il faut accepter la pénitence qu'il impose. 3. S'il trouve à propos de dif-

férer l'absolution, il faut s'y soumettre de bon cœur.

- D. Pour quelles causes les confesseurs doivent-ils ordinairement refuser l'absolution ?
- R. Ils la doivent refuser : 1. A ceux qui ignorent leur Catéchisme ; 2. A ceux qui sont en inimitié avec leur prochain, et qui ne se réconcilient pas ; 3. A ceux qui retiennent le bien d'autrui, sans vouloir le restituer ; 4. A ceux qui, ayant blessé la réputation de leur prochain, ne veulent pas la réparer ; 5. A ceux qui sont dans l'habitude du péché, et ne travaillent pas à s'en corriger ; 6. A ceux qui sont dans l'occasion prochaine du péché, et qui ne veulent pas la quitter.
- D. Et si le confesseur juge à propos de donner l'absolution, que faut-il faire ?
- R. Si le confesseur juge à propos de donner l'absolution, il faut, pendant qu'il la donne, renouveler son acte de contrition, comme ci-dessus, page 47 ; puis se retirer en silence, et faire, au plus tôt, la satisfaction ou pénitence imposée.

FAUSSE PÉNITENCE D'ANTIOCHUS, ET SA RÉPROBATION.

Liv. 1. des Machab., ch. 6. Liv. 2. ch. 9.

- PRATIQUES. 1. Se confesser, non par habitude ou par routine, mais comme si c'était pour mourir aussitôt après.
2. Au sortir du confessionnal, remercier Dieu de la grâce qu'on vient de recevoir.
3. Repasser, dans son esprit, les avis que le confesseur a donnés, et prendre une ferme résolution de les pratiquer.
4. Renouveler sa contrition à l'égard des péchés qu'on a confessés et faire, au plus tôt, la pénitence imposée.

XXXVII. DE LA SATISFACTION.

- D. QU'EST-ce que la satisfaction ?
- R. La satisfaction est une réparation qu'on doit à Dieu et au prochain, pour l'injure ou le tort qu'on leur a fait par le péché.
- D. Cette réparation est-elle nécessaire pour obtenir le pardon de ses péchés ?

R. Ce
ou,
fair
avo
de
D. Ma
obl
R. Qu
né
acc
cre
ou
mè
mè
éter
nou
ou,
D. Cor
peir
R. En
la g
von
D. Par
à D
R. On
mis
mè
2. I
son
prin
la
gag
D. Qu
R. Pa
cat
D. Qu
R. Pa
spi
ch

re de bon
doivent-ils

ni ignorent
en inimitié
cilient pas;
nutri, sans
ayant blessé
lent pas la
habitude du
riger; 6. A
e du péché,

onner l'ab-

ner l'abso-
renouveler
s, page 47;
plus tôt, la

ROBATION.
ch. 9.

par routine,

qu'on vient

r a données, et

n a confessés

N.

qu'on doit
ou le tort

ar obtenir

- R. Cette réparation est si nécessaire, que, sans elle, ou, au moins, sans le désir et la volonté de satisfaire, autant qu'on le pourra, il ne peut point y avoir de véritable contrition, ni, par conséquent, de pardon du péché.
- D. Mais quand le péché est pardonné, est-on encore obligé de faire pénitence?
- R. Quoique le péché soit pardonné, il est toujours nécessaire de faire pénitence, parce qu'en nous accordant le pardon de nos péchés dans le Sacrement, Dieu, qui efface en notre âme la tache, ou la culpé du péché, et qui nous remet, en même temps, la peine éternelle que nous avons méritée, ne fait souvent que changer cette peine éternelle en une peine temporelle qu'il faut que nous souffrions dans cette vie, par la pénitence, ou, après la mort, dans le Purgatoire.
- D. Comment satisfaisons-nous à Dieu, par cette peine temporelle?
- R. En accomplissant des œuvres de pénitence, avec la grâce de Jésus-Christ, par qui seul nous pouvons mériter et satisfaire à Dieu.
- D. Par quels œuvres de pénitence peut-on satisfaire à Dieu pour ses péchés?
- R. On satisfait à Dieu : 1. En acceptant, avec soumission, et en union avec J.-C., source de tout mérite, les peines et les afflictions de la vie ; 2. Par la pratique des œuvres satisfactoires, qui sont : le Jeûne, l'Aumône, et la Prière ; 3. Et principalement en accomplissant chrétiennement la pénitence que le confesseur impose ; 4. En gagnant les Indulgences.
- D. Qu'entendez-vous par le *Jeûne* ?
- R. Par le *Jeûne*, j'entends toutes sortes de mortifications de la chair et des sens.
- D. Qu'entendez-vous par l'*Aumône* ?
- R. Par l'*Aumône*, j'entends toutes sortes de secours spirituels et temporels que nous donnons au prochain, dans son besoin.

D. Quelles sont les œuvres de miséricorde corporelles ?

R. Il y a sept œuvres de miséricorde corporelles :

1. Donner à manger à ceux qui ont faim ; 2. Donner à boire à ceux qui ont soif ; 3. Vêtir les nus ;
4. Loger les pèlerins et étrangers ; 5. Visiter les malades ; 6. Délivrer ou consoler les prisonniers ;
7. Ensevelir les morts.

D. Quelles sont les œuvres de miséricorde spirituelles ?

R. Il y a aussi sept œuvres de miséricorde spirituelles :

1. Enseigner les ignorans ; 2. Reprendre ceux qui manquent ; 3. Conseiller ceux qui sont en peine ; 4. Consoler les affligés ; 5. Supporter les défauts et l'humeur du prochain ; 6. Pardonner les injures ; 7. Prier pour les vivans et les morts, et même pour ses ennemis.

D. Qu'entendez-vous par la *Prière* ?

R. Par la *Prière*, j'entends toutes les œuvres de dévotion et de piété envers Dieu, qui sont en usage dans l'église.

CONVERSION DE CORNEILLE. Acte des Apôtres, ch. 10.

PRATIQUES. 1. Quand on a quelque chose à souffrir, l'offrir à Dieu, en satisfaction de ses péchés, avouant qu'on en a mérité davantage.

2. Pratiquer, chaque jour, quelque mortification, soit dans ses repas, soit dans ses plaisirs, soit dans son travail, se privant dans quelque commodité pour l'expiation de ses péchés.

3. Pratiquer aussi chaque jour, quelques œuvres de charité envers le prochain.

4. Partager son revenu, ou le gain de son travail ou de son négoce, et en donner une certaine portion pour soulager les pauvres.

XXXVIII. SUITE DE LA SATISFACTION ET DES BONNES ŒUVRES.

D. **E**ST-ON obligé d'accomplir la pénitence que le confesseur impose ?

R. Oui, on y est obligé, sous peine de péché.

D. Comment faut-il accomplir cette pénitence ?

R. Il faut l'accomplir : 1. Avec fidélité, c'est-à-dire, en faisant ponctuellement ce que le confesseur a

orde

2. A

de

de J

D. Qu'

R. Par

l'ég

pein

D. Qui

R. C'es

des

D. Qui

R. C'es

voir

lue

péc

D. Que

R. Pou

rita

com

celu

D. Ne

ces,

R. Les

pén

ce,

dire

pein

dée

que

chr

con

D. Co

R. On

lui

ne

D. Ex

R. Il f

tor

corporelles ?
corporelles :
im ; 2. Don-
étir les nus ;
. Visiter les
prisonniers ;

spirituelles ?
de spirituel-
Reprendre
ux qui sont
. Supporter
6. Pardon-
vans et les

uvres de dé-
nt en usage

res, ch. 10.
ffrir, l'offrir à
on en a mérité

bit dans ses re-
e privant dans
. charité envers
de son négoce,
pauvres.

TION ET

tence que

hé.
ence ?
est-à-dire,
nfesseur a

ordonné, et en la manière qu'il l'a ordonné ;
2. Avec piété, c'est-à-dire, avec un grand désir
de satisfaire à Dieu, et en l'unissant aux mérites
de Jésus-Christ.

D. Qu'entendez-vous par les *indulgences* ?

R. Par les *indulgences*, j'entends des grâces que
l'église accorde aux fidèles, pour la rémission des
peines temporelles dues à leurs péchés.

D. Qui est-ce qui peut accorder des indulgences ?

R. C'est le Pape et les évêques qui peuvent accorder
des indulgences.

D. Qui leur a donné ce pouvoir ?

R. C'est Notre Seigneur J.-C. qui a donné ce pou-
voir au Pape et aux évêques, par l'autorité abso-
lue qu'il leur a donnée de lier et de délier les
pécheurs.

D. Que faut-il faire pour gagner des indulgences ?

R. Pour gagner les indulgences, il faut : 1. Etre vé-
ritablement repentant de tous ses péchés ; 2. Ac-
complir fidèlement les conditions prescrites par
celui qui accorde l'indulgence.

D. Ne peut-on pas, lorsqu'on a gagné les indulgen-
ces, se dispenser de faire pénitence ?

R. Les indulgences ne nous dispensent pas de faire
pénitence : 1. Parce que, pour gagner l'indulgen-
ce, il faut être véritablement pénitent, c'est-à-
dire, disposé à porter, autant qu'on le pourra, la
peine de ses péchés : l'indulgence n'étant accordée
que pour suppléer à notre faiblesse : 2. Parce
que la pénitence est un devoir essentiel de la vie
chrétienne, dont J.-C. lui-même nous a donné le
commandement et l'exemple.

D. Comment peut-on satisfaire au prochain ?

R. On satisfait au prochain, en réparant le tort qu'on
lui a fait dans sa personne, ses biens ou son hon-
neur.

D. Expliquez cela plus particulièrement ?

R. Il faut pour cela, 1. Dédommager son prochain du
tort qu'on lui a causé dans ses biens ; 2. Réparer

- sa réputation, si on l'a blessée par médisance ou calomnie ; 3. Lui demander pardon, si on l'a insulté ; 4. Se reconcilier avec ses ennemis ; 5. Réparer le scandale qu'on a donné.
- D. Celui qui, en se confessant, ne serait pas résolu de réparer le tort ou l'insulte qu'il a fait à son prochain, ou de se reconcilier avec lui, recevrait-il l'absolution de ses péchés ?
- R. Non, au contraire, il commettrait un sacrilège.
- D. Quand faut-il se reconcilier avec son prochain, ou réparer le tort qu'on lui a fait ?
- R. Il faudrait le faire, si on le pouvait, avant que de venir à confesse ; mais, au moins, aussitôt après qu'on s'est confessé.

ACHAB QUI PREND LA VIGNE DE NABOTH, SA FAUSSE PÉNITENCE. 3. Liv. des Rois, ch. 21.

PRATIQUES. 1. Ne point contester avec son confesseur sur les pénitences qu'il impose, mais les accepter bien volontiers, si on peut les accomplir.

2. A chaque confession, ajouter quelque pratique de mortification à la pénitence imposée par son confesseur ; la regardant comme trop légère, par rapport à ce que nos péchés méritent.
3. Lorsqu'on accomplit sa pénitence, l'offrir à Dieu en union de celle que J.-C. a faite pour nos péchés. On peut dire, à cette fin :

Mon Dieu, je vous offre, avec la pénitence que je vais faire, tout ce que J.-C. mon Sauveur, a souffert pour mes péchés, pendant sa vie mortelle.

XXXIX. DE L'EUCCHARISTIE.

- D. QU'EST-ce que l'Eucharistie ?
- R. L'Eucharistie est un Sacrement (*permanent*) qui contient réellement et en vérité le Corps, le Sang, l'Âme et la Divinité de Notre Seigneur Jésus Christ, sous les espèces ou apparences du pain et du vin.
- D. Pourquoi dites vous que c'est un Sacrement permanent ?
- R. Je dis que l'Eucharistie est un Sacrement permanent, parce qu'il n'en est pas de celui-ci comme des autres

So
par
qu
me
tel
D. O
R. Le
Me
D. Pa
R. Pa
pro
sur
D. Qu
R. Le
est
san
D. Qu
R. Pa
pai
san
app
D. Qu
R. Le
me
D. Es
me
tio
R. No
séc
du
e'e
D. Qu
pa
R. J'
le
D. N
pé
R. L
m

Sacrements, qui consistent dans une action passagère, par laquelle on nous en a fait l'application : au lieu que l'Eucharistie demeure dans un état fixe et permanent, que nous appelons le St-Sacrement de l'Autel, et qui ne nous est appliqué que par la communion.

D. Où se fait le Sacrement de l'Eucharistie ?

R. Le Sacrement de l'Eucharistie se fait à la sainte Messe.

D. Par quelles paroles ?

R. Par les paroles de la Consécration que le prêtre prononce, au nom de Jésus-Christ, sur le pain et sur le vin, qui sont la matière de ce Sacrement.

D. Quelles sont ces paroles ?

R. Les paroles de la Consécration sont celles-ci : *Ceci est mon corps*, dites sur le pain ; et *Ceci est mon sang*, dites sur le vin.

D. Quelle est la vertu de ces paroles ?

R. Par la vertu des paroles de la Consécration, le pain est changé au vrai corps, et le vin au vrai sang de N. S. J.-C., par un mystère que l'Eglise appelle Transsubstantiation.

D. Que signifie ce mot *Transsubstantiation* ?

R. Le mot *Transsubstantiation* signifie le changement d'une substance en une autre.

D. Est-ce que la substance du pain et du vin ne demeure pas dans l'Eucharistie, après la Consécration ?

R. Non, il ne reste dans l'Eucharistie, après la Consécration, que les *espèces* ou *apparences* du pain et du vin, et sous chaque espèce, est J.-C. tout entier : c'est ce qu'on appelle le *mystère de l'Eucharistie*.

D. Qu'entendez-vous par les *espèces* ou *apparences* du pain et du vin ?

R. J'entends ce qui paraît à nos sens, comme la couleur, la figure et le goût du pain et du vin.

D. N'y a-t-il que le corps de Jésus-Christ, sous l'espèce du pain, et son sang sous l'espèce du vin ?

R. Le Corps et le sang de Jésus-Christ sont également sous chaque espèce.

- D. Quand on divise les espèces du pain ou du vin, divise-t-on aussi le corps et le sang de Jésus-Christ ?
- R. Non, on ne divise que l'espèce du pain ou du vin ; le corps de Jésus-Christ est toujours tout entier sous chaque partie divisée de l'espèce.
- D. Celui qui ne reçoit qu'une partie de l'hostie, ou qui ne reçoit qu'une espèce, reçoit-il Jésus-Christ tout entier ?
- R. Oui, parce que Jésus-Christ est tout entier sous chaque espèce et sous chaque partie des espèces.
- D. Faut-il adorer le corps et le sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie ?
- R. Oui, sans aucun doute, parce que ce corps et ce sang sont inséparablement unis à la divinité.
- D. Quand est-ce que Jésus-Christ nous a appris la vérité de sa présence réelle dans l'Eucharistie ?
- R. J.-C. nous a appris la vérité de sa présence réelle dans l'Eucharistie, le Jeudi-Saint, veille de sa Passion, lorsqu'il institua ce Sacrement.
- D. Que fit-il alors ?
- R. Il prit du pain et le bénit, le rompit, et le donna à ses disciples, en disant : *Prenez et mangez ; ceci est mon Corps.* Il prit ensuite le calice où était le vin, il le bénit, et le leur présenta en disant : *Prenez et buvez ; ceci est mon sang.* Enfin, il leur donna le pouvoir de faire la même chose, en leur disant : *Faites ceci en mémoire de moi.*
- D. Comment est-ce que ce Sacrement permanent en lui-même est appliqué aux fidèles ?
- R. Le Sacrement de l'Eucharistie est appliqué aux fidèles par la sainte communion.

LA MANNE DONNÉE AUX JUIFS. Exod., Chap. 16.

- PRATIQUES. 1. S'exciter aux sentimens d'un ardent amour et d'une vive reconnaissance pour J.-C. dans l'Eucharistie, en songeant combien il nous aime lui-même, en s'y offrant et s'y donnant à nous qui ne faisons que l'offenser.
2. Espérer en la bonté infinie de Notre-Seigneur, qui, malgré notre indignité, nous y offre une source abondante de grâces.
3. Se consacrer à J.-C. sans réserve, puisqu'il se donne à nous tout entier.

D. Q
R. Q
de
D. Est
çoi
R. Ou
Ste
cro
D. Le
mu
R. To
cor
de
pré
app
une
qu'
en
voir
D. Pen
R. On
mu
D. Pot
R. A c
dun
D. Qu
R. Il
cor
qu
au
3.
fai
la
D. Q
R. Po
so
D. E
R. L

XL. DE LA COMMUNION.

- D. **Q**U'EST-ce que communier ?
- R. **Q** Communier, c'est recevoir le saint Sacrement de l'Eucharistie.
- D. Est-ce le vrai corps de Jésus-Christ que l'on reçoit dans la sainte communion ?
- R. Oui, c'est le même qu'il a pris dans le sein de la Ste. Vierge ; et le même qui a été attaché à la croix, et qui est maintenant dans le ciel.
- D. Les chrétiens sont-ils étroitement obligés de communier quelquefois ?
- R. Tous les chrétiens sont étroitement obligés de communier : 1. Lorsqu'après avoir atteint l'âge de discrétion ils sont suffisamment instruits et préparés, au jugement des prêtres : c'est ce qu'on appelle faire la première communion ; 2. Au moins une fois tous les ans, au temps de Pâque ; c'est ce qu'on appelle faire ses Pâques ; 3. Lorsqu'on est en danger de mort ; c'est ce qu'on appelle recevoir le saint viatique.
- D. Peut-on communier plus souvent ?
- R. On le peut, et il est à propos et très utile de communier souvent.
- D. Pourquoi cela ?
- R. A cause des grands fruits et avantages que produit en nous une bonne communion.
- D. Quels sont ces avantages ?
- R. Il y a quatre principaux avantages d'une bonne communion : 1. Elle nous unit intimement à J.-C. qui devient la nourriture de notre âme ; 2. Elle augmente en nous la vie spirituelle de la grâce ; 3. Elle modère la violence de nos passions, et affaiblit la concupiscence ; 4. Elle est un gage de la résurrection glorieuse et de la vie éternelle.
- D. Que faut-il faire pour bien communier ?
- R. Pour bien communier, il faut s'y préparer avec soin.
- D. En quoi consiste cette préparation ?
- R. La première et la plus essentielle préparation à

la sainte communion, c'est d'être en état de grâce ?

D. Qu'est-ce qu'être en état de grâce ?

R. Être en état de grâce, c'est n'avoir commis aucun péché mortel ; ou, si on en a commis, les avoir effacés par une bonne confession.

D. Est-ce un grand mal que de communier en état de péché ?

R. Communier en état de péché, c'est commettre un horrible sacrilège comme Judas, *profaner et traiter indignement le corps de J.-C.* ; et comme dit St. Paul, *manger et boire son jugement et sa condamnation.*

D. Outre l'état de grâce ou de pureté de cœur, y a-t-il quelques autres dispositions nécessaires pour bien communier ?

R. Outre l'état de grâce, il y a encore deux sortes de dispositions nécessaires pour bien communier : les unes regardent le corps, et les autres, l'âme.

D. Quelles sont les dispositions du corps ?

R. La première disposition du corps, absolument nécessaire pour bien communier, *excepté pour les malades qui communient en Viatique*, c'est d'être à jeûn, c'est-à-dire, n'avoir ni bu, ni mangé depuis minuit. La seconde, moins nécessaire, mais de bienséance importante, c'est d'être proprement et modestement vêtu, selon son état.

D. Quelles sont les dispositions de l'âme, outre l'état de grâce, importantes pour bien communier ?

R. Les dispositions de l'âme, importantes pour bien communier, sont : la dévotion et la ferveur, auxquelles il faut s'exciter, en produisant les actes convenables.

TRAHISON DE JUDAS, SA COMMUNION ET SA MORT.

St. Matthieu, chap. 29 et 27.

- PRATIQUES.** 1. Communier le plus souvent qu'on le peut, et au moins une fois au commencement de chaque mois.
2. Deux ou trois jours avant celui de la communion, s'y préparer par des prières plus ferventes, et par des bonnes œuvres.
3. Quand on est dangereusement malade, demander, de bonne heure,

la
fair

XLI

D. C

R. Po
ses

2. C

3. C

D. Qu
rer

R. Il y
pré

D. No

R. Des
mou

D. Fai

R. Mo
men

que

J.-C

tiell

l'É

et r

que

dite

MON

si

vous-m

Saint-S

D. Fa

R. M

bor

mo

la sainte communion, sans attendre qu'on soit à l'extrémité, et faire en sorte que nos parens et nos amis en fassent de même.

XLI. EXERCICE POUR LA COMMUNION.

- D. **C**OMMENT faut-il communier, pour le bien faire ?
- R. Pour bien communier, il faut observer trois choses: 1. Ce qu'il faut faire avant la communion; 2. Ce qu'il faut faire pendant qu'on communie; 3. Ce qu'il faut faire après la communion.
- D. Quels sont les actes par lesquels il faut se préparer à la communion ?
- R. Il y a cinq actes principaux, par lesquels on doit se préparer immédiatement à la sainte communion.
- D. Nommez-les ?
- R. Des actes de Foi, d'Humilité, de Contrition, d'Amour, et de Désir.
- D. Faites un acte de Foi sur la présence réelle ?
- R. Mon Dieu, je crois fermement, et aussi fermement que si je le voyais de mes propres yeux, que le Corps, le Sang, l'âme et la Divinité de J.-C., mon Sauveur, sont réellement et substantiellement présents dans le St. Sacrement de l'Eucharistie; et je suis prêt à donner mon sang et ma vie pour la défense de cette vérité, parce que c'est J.-C., mon Sauveur, lui-même, qui l'a dite et révélée.

OU PLUS BRIÈVEMENT:

Acte de Foi.

MON Seigneur J.-C., je crois plus fermement que si je le voyais des yeux du corps, que c'est vous-même que je vais recevoir, en recevant le Saint-Sacrement.

D. Faites un acte d'Humilité ?

R. **M**ON Dieu, je suis extrêmement indigne que vous entriez en moi; mais j'espère en votre bonté infinie: dites seulement une parole, et mon âme sera guérie de toutes ses misères.

D. Faites un acte de Contrition ?

R. **M**ON Dieu, j'ai un extrême regret de vous avoir offensé, parce que vous êtes infiniment bon et infiniment aimable, et que le péché vous déplaît. Pardonnez-moi, par les mérites de J.-C., mon Sauveur ; je me propose, moyennant votre sainte grâce, de ne plus vous offenser, et de faire pénitence.

D. Faites un acte d'Amour ?

R. **M**ON Dieu, je vous aime de tout mon cœur, et pardessus tout ce que j'ai de plus cher au monde.

D. Faites un acte de Désir ?

R. **V**ENEZ, ô divin Jésus, venez dans mon cœur ; délivrez-le de tous ses maux ; comblez-le de vos biens et de vos grâces ; il désire ardemment de vous recevoir.

D. Quand est-ce qu'il faut produire ces actes ?

R. C'est principalement pendant la messe à laquelle on doit communier, qu'on doit produire ces actes, plus de cœur que de bouche.

D. Est-il absolument nécessaire d'entendre la messe, avant de recevoir la sainte communion ?

R. C'est la coutume des fidèles d'entendre la messe, avant de recevoir la sainte communion, et il ne faut pas s'en dispenser sans nécessité.

D. Quand le moment de communier est arrivé, que faut-il faire ?

R. Quand le moment de communier, est arrivé, il faut : 1. S'approcher de la sainte table avec respect et modestie ; 2. Se mettre à genoux et étendre, sur ses mains, la nappe de communion.

D. Quand le prêtre présente la sainte hostie, comment faut-il la recevoir ?

R. Pour recevoir décemment la sainte hostie, il faut : 1. Tenir la tête droite et ferme, sans l'avancer, ni la retirer en arrière ; 2. Baisser modestement les yeux, ou les arrêter sur la sainte hostie ; 3. Ouvrir

la
peu

D. Ay

R. Ap
ser
ave
ent

D. Et
lais

R. Si l
il fa
men

D. Si l
ou s
vrai

R. Non
ties
tout

D. N'es
l'esp

R. Jésus
qu'il
men
pèce
rece

HISTOIRI

PRATIQU
culier

2. Le jou
de s'y

3. En at
votion
médi

4. Quand
lente
pable.

la bouche médiocrement, et avoir la langue un peu avancée sur la lèvre de dessous.

- D. Ayant reçu la sainte hostie, que faites-vous ?
- R. Après qu'on a reçu la sainte hostie, il faut la laisser s'humecter un peu sur la langue, et l'avaler, avec respect et dévotion, sans la laisser fondre entièrement dans la bouche.
- D. Et si la sainte hostie venait à s'attacher au palais, que faudrait-il faire ?
- R. Si la sainte hostie venait à s'attacher au palais, il faudrait, sans se troubler, la détacher doucement, avec la langue, sans y porter les doigts.
- D. Si le prêtre donnait deux hosties au lieu d'une, ou s'il n'en donnait que la moitié d'une, cela devrait-il troubler celui qui communie ?
- R. Non, parce qu'on ne reçoit pas plus en deux hosties qu'en une, ni moins en la moitié qu'en une toute entière.
- D. N'est-il pas nécessaire de communier aussi sous l'espèce du vin ?
- R. Jésus-Christ tout entier, vivant et glorieux, tel qu'il est aujourd'hui dans le ciel, étant réellement et substantiellement présent sous chaque espèce consacrée, il suffit, pour le Sacrement, de la recevoir sous une seule espèce, quelle qu'elle soit.

HISTOIRE DU LAVEMENT DES PIEDS. St. Matthieu, 26,
St. Jean, 13.

PRATIQUES. 1. La veille de la communion, s'occuper très particulièrement du bonheur qu'on doit avoir le lendemain.

2. Le jour de la communion, se lever de bonne heure, pour achever de s'y préparer.
3. En attendant, à l'Eglise, que la Messe se dise, s'exciter à la dévotion, en lisant quelque chose du IVe. livre de l'Imitation, ou en méditant quelques-uns des actes prescrits pour la communion.
4. Quand le moment de la communion approche, réciter ces actes, lentement, et avec toute l'intention et la ferveur dont on est capable.

XLII. DE L'ACTION DE GRÂCES APRÈS LA SAINTE COMMUNION.

D. **L**ORSQUE la sainte hostie est avalée, que faut-il faire ?

R. Lorsque la sainte hostie est avalée, il faut se retirer à l'écart, et employer ces premiers momens, infiniment précieux, à faire l'action de grâces.

D. Combien de temps doit-on employer à l'action de grâces ?

R. Il convient d'employer, à l'action de grâces, au moins environ un quart d'heure.

D. A quoi faut-il s'occuper pendant ce temps-là ?

R. Il faut, pendant le temps de l'action de grâces, s'occuper à produire différens actes, plus de cœur que de bouche.

D. Quels sont les principaux actes de l'action de grâces ?

R. Il y a cinq principaux actes de l'action de grâces, qui sont : d'Adoration, d'Amour, de Remerciement, d'Offrande et de Demande.

D. Faites un acte d'Adoration ?

R. **M**ON Sauveur, je vous adore comme mon Créateur : je m'unis aux adorations profondes que la très sainte Vierge, les Anges et les Saints vous rendent dans le ciel, et j'offre à la très sainte Trinité toutes celles que vous lui rendez dans le très Saint Sacrement.

D. Faites un acte d'Amour ?

R. **O**JESUS, mon Sauveur, bonté souveraine et source de tous biens, je vous aime de tout mon cœur.

D. Faites un acte de Remerciement ?

R. **M**ON Sauveur, je vous remercie, de tout mon cœur, de toutes les grâces que j'ai reçues de vous, et particulièrement de la bonté infinie avec laquelle vous avez bien voulu vous donner à moi, qui en suis indigne.

D. Fai
R. D

sa p
sain
cou
ses
sein
mes
tous

D. Fait
R. M

votr
vous
Trin
ceux

D. Est-i
actes

R. Il es
les a
est s
dans

*Les per
moire pou
avoir ador
tuels, réci
rés'chissu
la Salutai
chretienne*

D. Com
on a

R. Le j
doit
l'elo
et pe
auta

- D. Faites un acte de Demande ?
- R. **D**IVIN SAUVEUR, vous connaissez les besoins de mon âme ; remédiez à ses faiblesses et à sa pauvreté, et surtout augmentez en moi votre saint amour, et la crainte de vous offenser. Secourez, Seigneur, votre sainte Eglise, dans tous ses besoins ; sanctifiez ceux qui sont dans son sein, et surtout mes parens, mes amis et ennemis, mes supérieurs et mes bienfaiteurs ; faites-nous, à tous, la grâce de vous servir uniquement.

- D. Faites un acte d'Offrande ?
- R. **M**ON Dieu, recevez l'offrande que je vous fais de tout ce que je possède ; disposez-en, selon votre bon plaisir, et souffrez qu'en m'offrant à vous, je vous offre vous-même à la très sainte Trinité, pour l'expiation de mes péchés et de ceux de tous les hommes.

- D. Est-il nécessaire de produire, de bouche, tous les actes, avant et après la communion ?
- R. Il est très à propos de produire, de bouche, tous les actes, avant et après la communion ; mais il est surtout nécessaire d'en exciter les sentimens dans son cœur.

REMARQUE.

Les personnes qui ne savent pas lire, ou qui n'ont pas assez de mémoire pour apprendre les actes pour la communion, pourront, après avoir adoré Notre Seigneur, et lui avoir demandé leurs besoins spirituels, réciter, avec attention et dévotion, l'Oraison Dominicale, en réfléchissant sur chacune des demandes renfermées dans cette prière ; la Salutation Angélique, le Symbole des Apôtres, et autres prières chrétiennes, comme en la prière du matin.

- D. Comment faut-il passer la journée dans laquelle on a eu le bonheur de communier ?
- R. Le jour auquel on a eu le bonheur de communier doit être sanctifié : 1. Par le recueillement et l'éloignement des compagnies ; 2. Par la prière et par les bonnes œuvres, et surtout, en assistant, autant qu'on le peut, aux offices de l'Eglise.

INSTITUTION DE L'EUCCHARISTIE. St. Matt., 26 St. Jean, 13.

- PRATIQUES.** 1. Passer le jour de sa communion dans la retraite, les œuvres de piété, et la lecture de bons livres.
2. Si on est obligé de travailler, le faire avec recueillement, s'occupant de la présence de Dieu et de la grâce qu'il nous a faite en ce jour.
3. S'il est possible, dérober, dans l'après-dîner, quelques momens à son travail, pour les employer à la prière ou à la lecture de quelque livre de piété.

XLIII. DES DIFFÉRENTES SORTES DE COMMUNIONS.

- D. COMBIEN y a-t-il de sortes de communions ?
- R. Il y en a de trois sortes : il y a de mauvaises communions, autrement appelées communions *indignes* ; il y a des communions *tièdes* ; et il y a de *bonnes* communions.
- D. Qu'entendez-vous par une mauvaise communion, ou une communion *indigne* ?
- R. Par une communion indigne, j'entends celle que l'on fait en péché mortel.
- D. Est-ce un grand mal que de communier en péché mortel ?
- R. Oui, c'est un des plus grands crimes que l'on puisse commettre, et un horrible sacrilège.
- D. Quelles sont les suites funestes de cet horrible péché ?
- R. Les suites les plus ordinaires sont la réprobation et l'endurcissement ; c'est St. Paul qui nous le fait entendre, lorsqu'il dit que celui qui commet ce crime, *boit et mange sa propre condamnation*.
- D. En avez-vous quelque exemple ?
- R. Oui, et particulièrement celui de Judas, qui fit la première communion indigne ; quoique Jésus-Christ lui parlât avec douceur, pour le convertir, ce malheureux fut insensible à sa voix, et, peu après, il alla se pendre de désespoir.

D. Qu
mu
R. Ce
il f
fes
auc
D. Qu
R. Pa
fait
D. Qu
R. 1.
tue
ten
des
D. Co
pos
R. En
ban
ens
D. Qu
con
R. Ce
pé
ter
ger
D. Qu
R. J'
dé
D. Pa
mu
si
R. E
lit
va
pé
de
cu
la
co

D. Qui sont ceux qui s'exposent à faire des communions indignes ?

R. Ce sont : 1. Ceux qui ne s'examinent pas comme il faut ; 2. Ceux qui n'osent pas accuser, à confesse, tous leurs péchés ; 3. Ceux qui ne prennent aucun soin pour s'en corriger.

D. Qu'entendez-vous par une communion *tiède* ?

R. Par une communion *tiède*, j'entends celle qui se fait avec peu de préparation, et sans dévotion.

D. Quelles sont les suites des communions tièdes ?

R. 1. Elles laissent l'âme dans une langueur spirituelle, qui fait qu'elle succombe aisément aux tentations ; 2. Elles disposent peu à peu à faire des communions indignes.

D. Comment est-ce que les communions tièdes disposent peu-à-peu à faire des communions indignes ?

R. En ce que celui qui néglige les petits péchés, tombant insensiblement dans les grands, négligera ensuite de se corriger des grands comme des petits.

D. Qui sont ceux qui font, plus ordinairement, des communions tièdes ?

R. Ce sont ceux qui n'ont point assez d'horreur du péché véniel, qui sont attachés aux biens de la terre et aux plaisirs de la vie, ou qui sont négligens dans la pratique des bonnes œuvres.

D. Qu'entendez-vous par une *bonne* communion ?

R. J'entends celle que l'on fait avec la ferveur et la dévotion que demande une action aussi sainte.

D. Par quelles marques peut-on connaître si les communions que l'on fait sont bonnes et fervantes, ou si elles sont tièdes ?

R. En voici plusieurs : 1. Si on augmente en humilité et en amour pour Dieu ; 2. Si on méprise les vanités du monde ; 3. Si on craint les plus petits péchés ; 4. Si on pratique volontiers des œuvres de charité et de pénitence ; 5. Si on aime à s'occuper des choses de Dieu, comme de sa parole, de la lecture des bons livres, de la prière, et de la conversation des gens de bien.

XLIV. DE LA PREMIÈRE COMMUNION.

- D. **Q**U'ENTENDEZ-vous par faire la *première Communion* ?
- R. C'est recevoir, pour la première fois, le saint sacrement de l'Eucharistie.
- D. Quels soins faut-il apporter, pour faire dignement sa *première communion* ?
- R. Il faut: 1. S'instruire des vérités de la religion, en apprenant le catéchisme, et assistant ponctuellement aux instructions publiques qui se font pour préparer les enfans à cette sainte action; 2. S'exciter à la piété et à la dévotion, et désirer ardemment la sainte communion; 3. Se corriger, longtemps auparavant, de ses mauvaises habitudes, comme de jurer, de mentir, de se quereller, de désobéir à ses parens, à ses maîtres, etc.; 4. Se séparer des mauvaises compagnies, et de toute occasion de péché; 5. Enfin, purifier son cœur de tout péché, par une sincère pénitence.
- D. Est-ce assez, pour notre salut, d'avoir bien reçu la sainte communion, pour la première fois ?
- R. Non, il faut travailler à conserver, avec soin, toute notre vie, la grâce précieuse que nous y avons reçue.
- D. Est-il bien important de travailler à conserver cette grâce ?
- R. Oui, principalement pour deux raisons: la première, parce que le démon fera tous ses efforts, par ses tentations, pour nous faire perdre cette grâce.
- D. De quels moyens peut-on se servir pour conserver la grâce qu'on a reçue dans la première communion ?
- R. Le premier et le principal, est de désirer de communier souvent, et de le faire avec dévotion.
- D. Quels avantages trouve-t-on à communier souvent ?
- R. On y trouve: 1. La force contre ses passions et contre les tentations du démon; 2. La consolation dans les afflictions et les peines de la vie; 3. Un

puis
Dieu
D. Que
la g
R. En
sain
app
don
Fête
cupe
char
4. O
qu'il

ÉPREU

PRATIQU

- une m
2. Faire
par ex
conve
3. Faire
partic

XLV. D

- D. L'
R. L'
men
D. Qu'e
R. Le s
chos
rend
tout
D. Est-
sacr
R. Le s
de t
D. Le
R. Le
cela

puissant moyen de persévérer dans la grâce de Dieu.

- D. Quels sont les autres moyens de persévérer dans la grâce de la première communion ?
- R. En voici plusieurs: 1. Entendre tous les jours, la sainte messe, avec dévotion; 2. Fuir les moindres apparences du péché, et tout ce qui pourrait y donner occasion; 3. Assister, les Dimanches et Fêtes, au prône et aux offices de l'Eglise, et s'occuper, pendant le reste du jour, à des œuvres de charité, ou à la lecture de quelques bons livres; 4. Continuer d'assister au Catéchisme, autant qu'il sera possible de le faire.

ÉPREUVE D'UNE BONNE COMMUNION. 1. aux Cor.
ch. 11. 20. 30.

- PRATIQUES. 1. D'une communion à l'autre, travailler à détruire une mauvaise habitude.
2. Faire chaque communion pour quelque intention particulière; par exemple, pour obtenir la victoire d'une tentation, ou pour la conversion de quelque pécheur, etc.
3. Faire à Jésus-Christ, à chaque communion, quelque sacrifice particulier de quelques-uns de ses attachemens ou de ses plaisirs.

XLV. DU SAINT SACRIFICE DE LA MESSE.

- D. L'EUCCHARISTIE n'est-elle qu'un Sacrement ?
- R. L'Eucharistie est non seulement un sacrement, mais encore un sacrifice.
- D. Qu'est-ce qu'un sacrifice ?
- R. Le sacrifice est l'offrande qu'on fait à Dieu d'une chose sensible qu'on détruit en son honneur, pour rendre témoignage au souverain domaine qu'il a sur toutes les créatures.
- D. Est-ce quelque chose de bien excellent que le sacrifice ?
- R. Le sacrifice est le plus grand et le plus excellent de tous les actes de religion.
- D. Le sacrifice est-il essentiel à la religion ?
- R. Le sacrifice est si essentiel à la religion, que, sans cela, il ne peut point y en avoir de véritable.

- D. Que faut-il donc penser de toutes les religions qui n'ont ni sacrifice ni autel ?
- R. Nous devons croire que toutes les religions qui n'ont ni sacrifice ni autel ne sont pas véritables.
- D. Pourquoi cela ?
- R. Parce qu'elles n'honorent pas Dieu de la manière dont il le mérite, et dont il veut être honoré.
- D. Y a-t-il quelque sacrifice qui puisse honorer Dieu autant qu'il le mérite ?
- R. Le sacrifice des Chrétiens est capable d'honorer Dieu autant qu'il le mérite.
- D. Quel est ce sacrifice ?
- R. Le sacrifice des Chrétiens est le sacrifice de la croix, où J.-C. s'est offert lui-même à Dieu son Père, pour le salut de tous les hommes.
- D. Mais le sacrifice de la croix s'étant accompli une fois sur le Calvaire, il ne reste donc plus de sacrifice aux Chrétiens ?
- R. Nous avons dans la Religion Catholique, la représentation réelle, et la continuation du sacrifice de la croix, dans celui de la sainte messe.
- D. Qu'est-ce que la Messe ?
- R. La Messe est l'offrande du corps et du sang de Notre-Seigneur J.-C., faite à Dieu par le prêtre.
- D. Pourquoi dites-vous que le sacrifice de la messe est la représentation réelle et la continuation du sacrifice de la croix ?
- R. Je dis que la sainte messe est la représentation réelle et la continuation du sacrifice de la croix, parce que, dans la messe, comme sur le Calvaire, c'est le même sacrificateur, qui est J.-C.; c'est la même victime, qui est son Corps et son Sang.
- D. Ce sont les prêtres qui disent la messe, ce n'est donc pas J.-C. qui y est sacrificateur ?
- R. Ce sont les prêtres qui disent la messe, mais c'est J.-C. prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisédech, qui en est le ministre principal : les prêtres ne font que le représenter extérieurement; ils parlent et ils agissent en son nom.

D. Qui
R. C'e
pré
l'in
Fai

AGNE

PRATIC
s'y t
emp
à ce
2. Proc
y co
3. Se fi
crem

XLVI.

D. N
R. Ent
se, i
l'off
en c
D. Que
R. La
croi
fran
san
D. Qu
R. Par
rée
non
my
D. Co
sen
R. La
C.

- D. Qui est-ce qui leur a donné ce pouvoir ?
 R. C'est J.-C. lui-même qui a donné le pouvoir aux prêtres de le représenter à l'autel, lorsque dans l'institution de l'Eucharistie, il dit à ses apôtres :
Faites ceci en mémoire de moi.

AGNEAU PASCAL, FIGURE DU ST. SACRIFICE DE LA MESSE.

- PRATIQUES. 1. Ne paraître à l'Eglise qu'avec un profond respect ; s'y tenir à genoux ; n'y parler que par nécessité, et tout bas ; empêcher, si on le peut, que d'autres ne manquent au respect dû à ce saint lieu.
 2. Procurer que les Eglises et les autels soient parés avec propreté ; y contribuer de ses soins, de son travail et de son bien.
 3. Se faire honneur de servir la messe, et d'accompagner le St. Sacrement, quand on le porte aux malades.

XLVI. SUITE DU SAINT SACRIFICE DE LA MESSE.

- D. N'Y a-t-il pas quelque différence entre le sacrifice de la croix et celui de la messe ?
 R. Entre le sacrifice de la croix, et celui de la messe, il n'y a de différence que dans la manière de l'offrir ; et cette différence consiste principalement en deux choses.
 D. Quelle est la première différence ?
 R. La première différence entre le sacrifice de la croix et la sainte messe, c'est qu'à la croix l'offrande est *sanglante*, et à la messe elle est *non-sanglante*.
 D. Qu'entendez-vous par *sanglante* et *non-sanglante* ?
 R. Par offrande *sanglante*, j'entends la séparation réelle du Sang d'avec le Corps de J.-C. ; et par *non-sanglante*, j'entends une séparation seulement mystique et représentative.
 D. Comment se fait cette séparation mystique et représentative ?
 R. La séparation mystique du Corps et du Sang de J. C. à la sainte messe, se fait par la vertu des paroles

de la consécration, qui se prononcent séparément sur les deux espèces, et opèrent directement ce qu'elles signifient.

- D. Quelle est la seconde différence entre le sacrifice de la croix et la sainte messe ?
- R. La seconde différence, entre le sacrifice de la croix et la sainte messe, est que, sur la croix, Jésus-Christ, alors mortel, perdit réellement la vie, par la séparation de son âme d'avec son corps. Sur l'autel, Jésus-Christ, immortel et glorieux, ne perd que son être sacramentel, par la séparation de sa présence réelle d'avec les espèces sacramentelles, lorsqu'elles sont consumées par la communion du prêtre.
- D. A qui peut-on offrir le sacrifice ?
- R. On ne peut offrir le sacrifice qu'à Dieu seul.
- D. N'offre-t-on pas la messe à la sainte Vierge et aux Saints ?
- R. On n'offre pas la messe à la sainte Vierge ni aux Saints ; mais quand on la dit en leur honneur, on l'offre à Dieu seul, pour le remercier des grâces qu'il leur a faites, et les engager, par là, à joindre leur intercession à nos prières.
- D. Pour quelles fins offre-t-on à Dieu le saint sacrifice de la messe ?
- R. On offre à Dieu le saint sacrifice de la messe, pour quatre fins principales, figurées par tous les différens sacrifices de l'ancienne Loi : 1. Pour adorer Dieu ; 2. Pour apaiser sa colère ; 3. Pour lui demander ses grâces ; 4. Pour le remercier de tous ses bienfaits.
- D. Pour qui peut-on offrir le sacrifice ?
- R. On peut offrir le sacrifice pour tous les besoins spirituels et temporels des fidèles, et pour le soulagement des âmes du Purgatoire.
- D. Comment faut-il assister à la sainte messe ?
- R. Il faut assister à la sainte messe avec modestie et dévotion.
- D. Qu'est-ce qu'assister avec modestie ?

R. La
cho
par
jete
une
qu'
D. Qu
R. La
sieu
me
La
soit
ave
La
tan
au
La
No
par
de
ave

HISTO

PRATIO

pour
plus
2. Se
fruit
3. La
et f
jour
4. Ne
divi
pro

D. Q
R. Q
pe
ma

R. La modestie règle l'extérieur, et renferme quatre choses : 1. Etre modestement vêtu ; 2. Ne point parler, ni s'entretenir avec personne ; 3. Ne pas jeter les yeux de côté et d'autre ; 4. Se tenir dans une posture respectueuse, et à genoux, autant qu'on le peut.

D. Qu'est-ce qu'assister à la messe avec dévotion ?

R. La dévotion règle l'intérieur, et renferme plusieurs manières de s'occuper pendant la sainte messe :

La première, c'est de réciter des prières vocales, soit en lisant, ou les récitant par cœur, en union avec celles que fait le prêtre.

La seconde, c'est de se représenter, qu'en assistant à la sainte messe, c'est comme si on assistait au sacrifice de J.-C. sur la croix.

La troisième, c'est de méditer la passion de Notre-Seigneur J.-C. qui nous est représentée par les différentes parties de la messe ; et surtout de s'unir au prêtre, lorsqu'il communique, pour faire, avec lui, la communion spirituelle.

HISTOIRE DE LA DERNIÈRE CÈNE. St. Matthieu, 26 ;
St. Jean, 13.

- PRATIQUES. 1. Entendre, chaque jour, la sainte messe, si on le peut, et choisir les lieux et les temps où on peut l'entendre avec plus de recueillement.
2. Se faire instruire de la manière d'entendre la sainte messe avec fruit et attention aux mystères de la mort de Jésus-Christ.
3. La messe étant finie, se mettre à genoux, pour remercier Dieu et former quelques résolutions pour le bien servir pendant la journée.
4. Ne jamais se plaindre de la longueur des messes ou de l'office divin ; encore moins rechercher les messes courtes, ou faire reproche aux prêtres qu'on les trouve trop longs.

XLVII. DE L'EXTREME-ONCTION.

D. QU'EST-ce que l'Extrême-Onction ?

R. L'Extrême-Onction est un sacrement institué pour le soulagement spirituel et corporel des malades.

- D. Comment l'Extrême-Onction soulage-t-elle spirituellement les malades ?
- R. 1. Elle donne la force contre les tentations du démon et les horreurs de la mort ;
2. Elle achève la rémission des péchés, dont elle purifie les restes.
- D. Comment l'Extrême-Onction soulage-t-elle corporellement les malades ?
- R. 1. Elle donne la patience pour supporter la maladie ;
2. Elle rend la santé du corps, s'il est expédient pour le salut du malade.
- D. Ne peut-on la recevoir que quand on est à l'extrémité ?
- R. Il suffit d'être dangereusement malade : il n'est pas même à propos de différer à l'extrémité.
- D. Pourquoi ne pas différer à l'extrémité ?
- R. *Parce qu'on se dispose mieux à recevoir ce sacrement, quand on a la raison libre : et d'ailleurs en différant trop, on s'expose à ne le point recevoir du tout.*
- D. Peut-on recevoir ce sacrement plusieurs fois en sa vie ?
- R. Oui, autant de fois qu'on retombe en danger de mort.
- D. Que faut-il faire alors, pour se préparer, à recevoir ce sacrement ?
- R. Il faut se confesser, si on est en péché mortel.
- D. Si le malade ne peut se confesser, que doit-il faire ?
- R. Il doit s'exciter à une contrition parfaite, désirer l'absolution, et la demander, s'il le peut.
- D. Que faut-il faire, pendant qu'on reçoit ce sacrement ?
- R. Il faut s'exciter au regret de ses péchés, espérer en la miséricorde de Dieu, et se soumettre absolument à sa sainte volonté.
- D. Que doit-on faire quand on est malade ?
- R. Il faut, 1. Se soumettre à la volonté de Dieu.
2. Offrir à Dieu sa maladie, pour l'expiation de

ses
Die
D. Que
mal
R. 1. L
glig
emp
à la

MALAD
PRATI
du d
les s
2. Lire
nissa
3. Visi
et les
4. Assi
tacle

XLV

D. Q
R. Q
voit
ce p
D. Dar
mer
R. Il f
et r
D. Qu
R. Cel
pro
D. Qu
avo
R. Ce
ind
D. Qu
R. Le
lia
D. Ou

ses péchés. 3. Accepter la mort, quand il plaira à Dieu de l'envoyer.

- D. Quels péchés commettent plus ordinairement les malades ?
- R. 1. *L'impatience et la mauvaise humeur ; 2. La négligence de recevoir les sacrements ; 3. Le trop grand empressement pour la santé ; 4. Trop d'attachement à la vie.*

-
- MALADIE ET GUÉRISON D'ÉZÉCHIAS. Isaïe, ch. 38.
- PRATIQUES. 1. Prier nos amis de nous avertir quand il y aura du danger dans nos maladies, pour recevoir, de bonne heure, les sacrements.
2. Lire quelquefois les prières que l'église a instituées pour les agonisants.
3. Visiter les malades, surtout les pauvres ; les servir, les consoler et les encourager à la patience.
4. Assister quelquefois à leur agonie, pour apprendre, par ce spectacle, à bien mourir.
-

XLVIII. DE L'ORDRE ET DU MARIAGE.

- D. QU'EST-ce que l'Ordre ?
- R. L'Ordre est un sacrement qui donne le pouvoir de faire les fonctions ecclésiastiques et la grâce pour les faire dignement.
- D. Dans quelle disposition doit-on recevoir ce sacrement ?
- R. Il faut être en état de grâce, être appelé de Dieu, et ne pas s'ingérer de soi-même.
- D. Quelle fin doit-on avoir, en recevant ce sacrement ?
- R. Celle de procurer la gloire de Dieu, et le salut du prochain.
- D. Que dites-vous de celui qui reçoit les ordres, pour avoir des bénéfices, et pour vivre plus à son aise ?
- R. Celui-là est très coupable devant Dieu, et il est indigne de recevoir ce sacrement.
- D. Qu'est-ce que le sacrement de Mariage ?
- R. Le Mariage est un sacrement qui sanctifie l'alliance de l'homme et de la femme.
- D. Où doit-on recevoir la bénédiction du mariage ?

- R. Dans sa paroisse, et de son propre curé.
- D. En quelle disposition faut-il recevoir ce sacrement ?
- R. Il faut être en état de grâce, et avoir intention de servir Dieu dans l'état du mariage.
- D. Comment faut-il servir Dieu dans cet état ?
- R. Le mari et la femme doivent : 1. Supporter patiemment les défauts et les humeurs l'un de l'autre ; 2. S'assister mutuellement dans leurs besoins ; 3. Elever chrétiennement leurs enfans.
- D. Qu'entendez-vous par élever chrétiennement les enfans ?
- R. J'entends leur inspirer l'amour de Dieu et l'horreur du péché ; prendre soin de leur instruction, et veiller sur leur conduite.
- D. N'y a-t-il point encore d'autres obligations dans le Mariage ?
- R. Oui, il y en a d'autres importantes, dont il suffit de s'instruire, quand on entre dans cet état.
- D. Qui sont ceux qui offensent Dieu, en se mariant ?
- R. Ce sont : 1. Ceux qui se marient contre la juste volonté de leurs parens ; 2. Ceux qui ont fait vœu de ne point se marier, et n'ont point dispense de leur vœu ; 3. Ceux qui n'ont, en se mariant, que des vues temporelles ; 4. Ceux qui négligent de s'instruire des devoirs de cet état.
- D. N'y a-t-il pas un état plus parfait que celui du Mariage ?
- R. Oui, c'est celui de la chasteté.

ÉLECTION DES SEPT DIACRES, ET MARTYRE DE ST.
ÉTIENNE, ch. 5. et 7. des Act. des Apôtres.

- PRATIQUES. 1. Prier Dieu souvent pour ceux qui sont chargés du salut des âmes, comme son évêque, son curé, son confesseur.
2. Dans les quatre-temps de l'année auxquels on consacre les prêtres, faire à Dieu des prières particulières pour leur sanctification.
3. Quand on assiste à la célébration d'un mariage, n'y paraître qu'avec modestie, et prier Dieu, pendant la messe, pour ceux qui reçoivent ce sacrement.

D. Q
R. Q
corp
D. Mou
R. Oui,
nos
père
D. Qua
R. Qua
le jo
D. Que
R. On l
en p
D. Rest
R. Non
D. Notr
R. Non
D. Qu'e
R. C'est
grâce
D. Qu'e
R. C'est
mort
D. Que
R. Nou
trém
D. Qui
R. Ce s
men
D. Mai
R. On
mai
là-d
D. Que
R. Il d
D. Est
R. Qu
c'e

XLIX. DE LA MORT.

- D. QU'EST-ce que la mort ?
R. La mort est la séparation de l'âme d'avec son corps.
- D. Mourrons-nous tous un jour ?
R. Oui, nous mourrons tous, pour porter la peine de nos péchés, et de celui d'Adam, notre premier père.
- D. Quand mourrons-nous ?
R. Quand il plaira à Dieu ; mais nous n'en savons ni le jour ni l'heure.
- D. Que devient notre corps à la mort ?
R. On le met en terre, où il se corrompt et se réduit en poussière.
- D. Restera-t-il toujours dans cet état ?
R. Non, il ressuscitera au jour du jugement.
- D. Notre âme meurt-elle aussi avec le corps ?
R. Non, elle est immortelle.
- D. Qu'est-ce qu'une bonne mort ?
R. C'est celle qui arrive à celui qui est en état de grâce.
- D. Qu'est-ce que la mauvaise mort ?
R. C'est celle qui arrive à celui qui est en péché mortel.
- D. Que devons-nous penser de ces deux sortes de morts ?
R. Nous devons désirer la bonne mort, et craindre extrêmement la mauvaise mort.
- D. Qui sont ceux qui font une bonne mort ?
R. Ce sont ordinairement ceux qui ont vécu saintement.
- D. Mais ne peut-on pas faire pénitence, à la mort ?
R. On le peut absolument, avec la grâce de Dieu ; mais cela est rare, et l'on ne doit point compter là-dessus.
- D. Que doit faire un chrétien, pendant sa vie ?
R. Il doit se préparer à la mort.
- D. Est-il permis de désirer la mort ?
R. Quand on la désire par impatience ou par colère, c'est un grand péché ; mais il est bon de la dési-

rer pour voir Dieu, et pour ne le plus offenser sur la terre.

- D. Est-il permis de se donner la mort à soi-même ?
 R. Non, ce serait un grand crime, parce que nous ne sommes pas maître de notre vie.

PARABOLE DU RICHE QUI BATISSAIT DES GRENIERS.

St. Luc, chap. 12.

- PRATIQUES. 1. Demander, chaque jour, à Dieu, la grâce d'une bonne mort.
 2. Prendre, chaque mois, un jour pour se préparer à la mort, se confesser et communier ce jour-là, comme s'il était le dernier de notre vie.
 3. Si on a du bien, faire son testament pendant qu'on est en santé, pour n'avoir point d'inquiétude dans la dernière maladie.

L. DU JUGEMENT.

- D. QUE deviendra notre âme, après la mort ?
 R. Elle ira paraître devant Dieu, pour en être jugée.
 D. Combien y a-t-il de jugemens ?
 R. Il y en a deux : le jugement particulier, et le jugement général.
 D. Qu'entendez-vous par le *jugement particulier* ?
 R. C'est celui que Dieu fait de chaque âme, immédiatement après la mort.
 D. Sur quoi les juge-t-il ?
 R. Il les juge sur le bien et le mal qu'elles ont faits.
 D. Ce jugement est-il bien sévère ?
 R. Oui, Jésus-Christ nous apprend qu'on y rend compte, même d'une parole inutile.
 D. Que deviennent nos âmes, après ce jugement ?
 R. Dieu les envoie en paradis, ou en enfer, ou en purgatoire, selon qu'elles l'ont mérité.
 D. Qu'entendez-vous par le *jugement général* ?
 R. C'est celui qui se fera publiquement, de tous les hommes, à la fin du monde.
 D. Pourquoi ce jugement général, puisque chaque âme est jugée, d'abord après la mort ?
 R. C'est pour manifester, d'une manière plus sensi-

ble,
 et l
 D. Qui
 R. C'e
 D. Cor
 me
 R. Il p
 corp
 D. Que
 R. Ils
 verre
 face
 D. Que
 R. Leu
 nera
 les a

RÉCIT D

PRATIQU
 qu'ell
 corrig
 2. Exair
 comm

D. Q
 R. Q
 char
 D. Qui
 R. Ce s
 D. Com
 enfe
 R. Il n
 pénit
 D. Que
 R. Ils s
 cont
 D. Que

ble, la confusion des pécheurs, la gloire des saints, et l'autorité de Jésus-Christ.

- D. Qui est-ce qui fera ce jugement ?
 R. C'est Notre-Seigneur Jésus-Christ.
 D. Comment les hommes paraîtront-ils à ce jugement ?
 R. Il paraîtront en corps et en âme, parce que leurs corps ressusciteront avant ce jugement.
 D. *Quels seront alors les sentimens des pécheurs ?*
 R. *Ils seront dans une horrible confusion, lorsqu'ils verront leurs crimes les plus cachés, découverts à la face de toute la terre ?*
 D. *Quels seront les sentimens des saints ?*
 R. *Leur joie sera infinie, lorsque Jésus-Christ couronnera leurs bonnes œuvres, à la vue des pécheurs qui les avaient méprisées sur la terre.*

RÉCIT DE L'APPAREIL DU JUGEMENT DERNIER. Matth., 24 et 25. Luc., 21. Psalm., 96.

- PRATIQUES. 1. Ne se pardonner aucune faute, quelque légère qu'elle soit, comme les fautes d'humeur ou de négligence, et s'en corriger pour prévenir les jugemens de Dieu.
 2. Examiner sa conscience, chaque jour, sur les fautes qu'on y a commises, et en demander pardon à Dieu.

LI. DE L'ENFER.

- D. QU'EST-ce que l'enfer ?
 R. L'enfer est un lieu de tourmens, où les méchans seront éternellement punis avec les démons.
 D. Qui sont ceux qui vont en enfer ?
 R. Ce sont ceux qui meurent en péché mortel.
 D. Combien faut-il de péchés mortels pour aller en enfer ?
 R. Il n'en faut qu'un seul, si on meurt sans en faire pénitence.
 D. Que font les méchans, en enfer ?
 R. Ils souffrent, ils se désespèrent, ils blasphèment contre Dieu.
 D. Quelles peines souffrent-ils ?

- R. La première et la plus terrible de leurs peines, est de ne point voir Dieu ; c'est ce qu'on appelle la peine du *damné*.
- D. Quelles autres peines souffrent-ils encore ?
- R. Ils souffrent toutes sortes de tourmens sensibles, particulièrement celui d'être brûlés sans cesse.
- D. Brûlent-ils maintenant, en corps et en âme ?
- R. Avant le jugement général, il n'y a que leurs âmes, mais après la résurrection, leurs corps brûleront aussi avec leurs âmes.
- D. Comment l'âme peut-elle brûler en enfer ?
- R. C'est par la toute-puissance de Dieu.
- D. Pourquoi leurs corps brûleront-ils avec leurs âmes ?
- R. Parce qu'ayant participé, sur la terre, à leurs crimes, ils doivent en partager le supplice, en enfer.
- D. Combien de temps dureront ces supplices ?
- R. Ils dureront éternellement, c'est-à-dire, qu'ils ne finiront jamais.
- D. Les damnés ne peuvent-ils pas espérer quelque soulagement ?
- R. Non, il n'y aura jamais aucun soulagement pour eux.
- D. Comment est-ce que les corps des damnés ne seront pas consumés par le feu ?
- R. Ils seront conservés dans le feu pendant l'éternité, par la toute-puissance de Dieu.

HISTOIRE DU MAUVAIS RICHE. St. Luc, ch. 16.

- PRATIQUES. 1. Remercier Dieu souvent de ce qu'il ne nous a pas encore livrés à l'enfer, après l'avoir tant de fois mérité.
2. Quand on s'approche du feu, songer, en sentant la chaleur de ce feu matériel, combien le feu de l'enfer doit tourmenter ceux qui y seront éternellement.
-

LII. DU PARADIS.

- D. QU'EST-ce que le paradis ?
- R. Le paradis est un lieu de délices, où, voyant Dieu on jouit d'un bonheur éternel.
- D. Qui sont ceux qui vont en Paradis ?

R. Ce
l'ay
D. Qu
R. Ils j
D. Que
R. Ils
joie
tes
D. Les
R. Il n
entr
D. Pou
R. Pou
ils d
leur
D. De
sain
R. Ils
sero
D. Cor
para
R. Il d
ra j
D. Leu
cha
R. Non
la n
D. Qu
men
R. C'e
D. Qu
R. Il f
ses

TRANS

PRATIC
la r
radi

- R. Ce sont ceux qui n'ont point offensé Dieu, ou qui, l'ayant offensé, en ont fait pénitence.
- D. Que font les saints en Paradis ?
- R. Ils jouissent d'un bonheur parfait.
- D. Quel est ce bonheur ?
- R. Ils voient Dieu, ils l'aiment, ils ressentent une joie inexprimable, ils sont exempts de toutes sortes de peines.
- D. Les saints sont-ils en paradis en corps et en âme ?
- R. Il n'y a encore que leurs âmes; leurs corps n'y entreront qu'après la résurrection.
- D. Pourquoi leurs corps entreront-ils dans le ciel ?
- R. Pour avoir part à la gloire de leurs âmes, comme ils ont eu part, sur la terre, à leur pénitence et à leurs bonnes œuvres.
- D. *De quoi se nourriront, dans le ciel, les corps des saints ?*
- R. *Ils n'auront pas besoin de nourriture, parce qu'ils ne seront point sujets aux infirmités de ce monde.*
- D. Combien durera le bonheur des saints, dans le paradis ?
- R. Il durera éternellement, c'est-à-dire, qu'il ne finira jamais.
- D. *Leur bonheur sera-t-il jamais troublé par quelque chagrin, perte ou maladie ?*
- R. *Non, dans toute l'éternité ils ne ressentiront jamais la moindre peine.*
- D. *Qu'est-ce qu'un chrétien doit désirer plus ardemment ?*
- R. *C'est d'aller en Paradis, pour y voir Dieu.*
- D. Que faut-il faire pour y aller ?
- R. Il faut aimer Dieu de tout son cœur, et accomplir ses commandemens.

TRANSFIGURATION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.
St. Matt., chap. 17.

PRATIQUES. 1. Au lieu de s'effrayer de la mort, s'accoutumer à la regarder comme un bonheur qui nous donnera l'entrée du paradis.

2. Dire quelquefois, à Dieu, dans le désir de le posséder dans le ciel : *Que votre royaume arrive ; ou, avec un Prophète : Seigneur, je serai rassasié, quand je verrai votre gloire.*
3. Nous consoler, dans nos maladies et nos chagrins, par l'espérance du paradis, qui terminera bientôt nos peines.

LIII. DU PURGATOIRE.

- D. **T**OUTES les âmes vont-elles, après la mort, en paradis ou en enfer ?
- R. Il y en a qui vont en purgatoire.
- D. Qu'est-ce que le purgatoire ?
- R. Le purgatoire est un lieu de peines, où les justes achèvent d'expier leurs péchés, avant que d'entrer en paradis.
- D. Les peines du purgatoire sont-elles bien grandes ?
- R. Oui, et plus grandes que tout ce que nous pouvons imaginer de plus rigoureux sur la terre.
- D. Quelle est la plus grande de ces peines ?
- R. C'est de ne pas voir Dieu.
- D. Demeure-t-on long-temps en purgatoire ?
- R. On y demeure jusqu'à ce que la justice de Dieu soit satisfaite.
- D. Pouvons-nous soulager les âmes qui sont en purgatoire ?
- R. Oui, nous le pouvons, par nos bonnes œuvres, par nos prières, et principalement par le sacrifice de la messe.
- D. Que faut-il faire, pour éviter d'aller en purgatoire ?
- R. Il faut expier nos péchés, en cette vie, par la ferveur de notre amour pour Dieu, et par nos bonnes œuvres.

VANITÉ DE DAVID, SA PUNITION ET SA PÉNITENCE.

1. Des Paralip., ch. 21.

- PRATIQUES. 1. Soulager les âmes du purgatoire, par des prières, des aumônes, des pratiques de pénitence, et en faisant dire des messes à leur intention.
2. Prier, plus particulièrement, pour nos parens et nos amis, lorsqu'ils sont morts, et pour ceux à qui nous avons donné peut-être occasion de pécher en cette vie.
 3. Quand on est chargé d'un legs pieux ou d'une fondation, n'en

pas
les
4. Gag
glist

LI

D. Q

R. Q

de

D. Qu

R. Un

la

D. A

Un

R. Il

en

lui

D. Qu

R. C'e

D. Qu

R. C'e

D. Et

R. C'e

D. Co

R. On

D. So

ses

R. Ou

D. Qu

R. Le

no

ré

pa

D. F

R. M

pas différer l'exécution pour ne pas retarder le soulagement que les âmes du purgatoire peuvent en recevoir.

4. Gagner, autant qu'on le peut, les indulgences accordées par l'église; exécutant fidèlement et dévotement ce qui est prescrit.

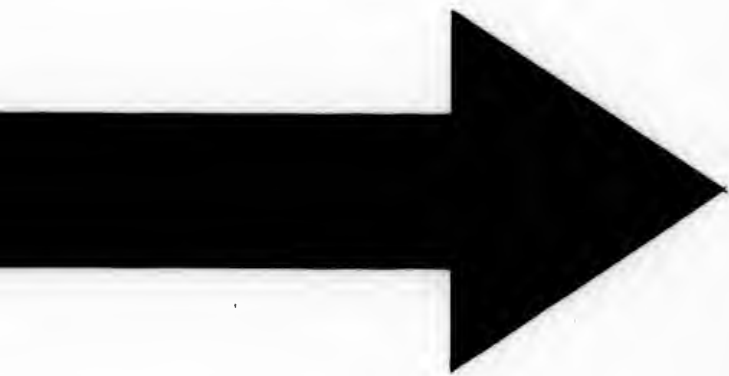
LIV. DES COMMANDEMENS DE DIEU.

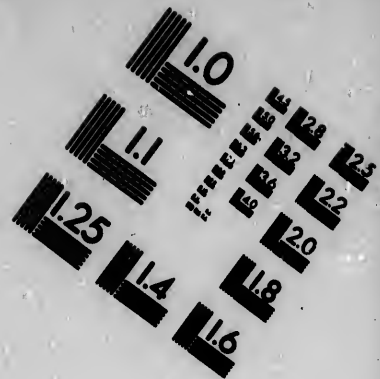
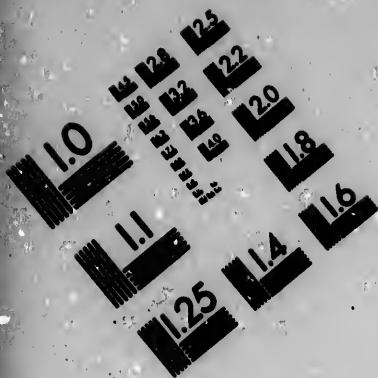
DU PREMIER COMMANDEMENT.

DE LA FOI.

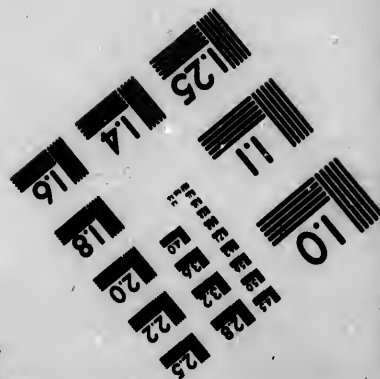
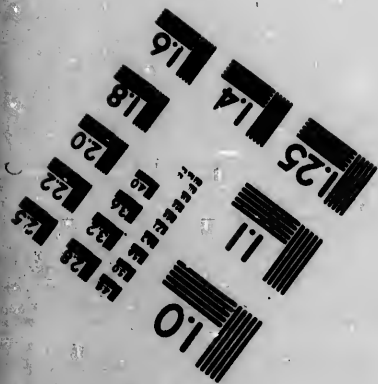
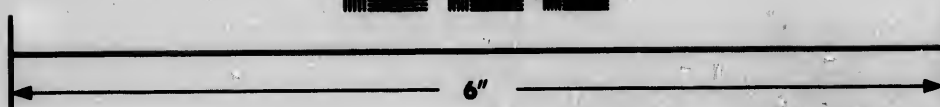
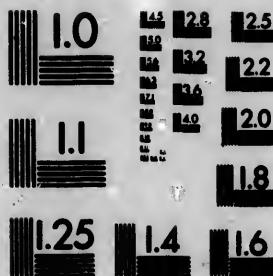
- D. **Q**UE faut-il faire pour aller en paradis ?
 R. Il faut garder les commandemens de Dieu et de l'Eglise.
- D. Quels sont les commandemens de Dieu ?
 R. *Un seul Dieu tu adoreras, etc.* comme ci-après, à la prière du soir.
- D. A quoi nous oblige le premier commandement : *Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement ?*
 R. Il nous oblige : 1. A croire en Dieu ; 2. A espérer en lui ; 3. A l'aimer parfaitement ; 4. A l'adorer, lui seul.
- D. Quelle est la vertu qui nous fait croire en Dieu ?
 R. C'est la foi.
- D. Quelle est celle qui nous fait espérer en lui ?
 R. C'est l'espérance.
- D. Et celle par laquelle nous l'aimons parfaitement ?
 R. C'est la charité.
- D. Comment nomme-t-on ces trois vertus ?
 R. On les appelle vertus théologiques, c'est-à-dire, qui ont Dieu pour leur objet.
- D. Sommes-nous obligés de produire des actes de ses vertus ?
 R. Oui, nous devons en produire souvent.
- D. Qu'est-ce que la foi ?
 R. La foi est une vertu surnaturelle, par laquelle nous croyons fermement tout ce que Dieu nous a révélé, et que l'église nous enseigne, de sa part, parce que Dieu l'a dit.
- D. Faites un acte de foi ?
 R. *Mon Dieu, je crois fermement tout ce que croit et*







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8
2.0
2.2
2.5
3.2
3.6
4.5

10
11
12

enseigne la sainte église, parce que c'est vous, O mon Dieu, qui l'avez dit.

D. La foi est-elle bien nécessaire ?

R. Oui, sans elle nous ne pouvons ni plaire à Dieu, ni être sauvés.

D. Comment pêche-t-on contre la foi ?

R. 1. En refusant de croire quelques unes des vérités que la foi nous enseigne ; 2. En renonçant, extérieurement, à la croyance de ces vérités ; 3. En doutant, volontairement, de quelqu'une de ces vérités ; 4. En négligeant de s'instruire de celles dont la connaissance est nécessaire ; 5. En refusant de se soumettre à l'autorité du corps des premiers, qui enseigne ces vérités.

ZÈLE DU PROPHÈTE ÉLIE., 3. Liv. des Rois, ch. 17.

et 18.

PRATIQUES. 1. Réciter, chaque jour, les commandemens de Dieu, et demander à Dieu la grâce de mourir, plutôt que de manquer à les observer.

2. Les enseigner à ceux qui ne les savent pas.

3. Prendre soin que ses enfans et ses domestiques, si on en a, en soient instruits, qu'ils les pratiquent, qu'ils assisent aux offices et aux instructions de l'église.

LV. SUITE DU PREMIER COMMANDEMENT.

DE L'ESPERANCE ET DE LA CHARITÉ.

D. QU'EST-ce que l'espérance ?

R. L'espérance est une vertu surnaturelle, par laquelle nous attendons de Dieu, avec une ferme confiance, ses grâces en ce monde, et le paradis en l'autre, par les mérites de Jésus-Christ.

D. Faites un acte d'espérance ?

R. Mon Dieu, j'espère vos grâces et mon salut, par les mérites infinis de Jésus-Christ mon Sauveur.

D. Comment pêche-t-on contre l'espérance ?

R. 1. Lorsqu'on désespère de son salut ; 2. Lorsque, présumant de la bonté de Dieu, on diffère de se convertir ; 3. Lorsque, comptant sur ses propres forces,

on s'expose aux occasions de pécher ; 4. Lorsqu'on manque de confiance et de soumission à la providence de Dieu.

D. Qu'est-ce que la charité ?

R. La charité est une vertu surnaturelle, par laquelle nous aimons Dieu, pour lui-même, pardessus toutes choses, et nous aimons notre prochain comme nous-mêmes, pour l'amour de Dieu.

D. Qu'est-ce qu'aimer Dieu pardessus toutes choses ?

R. C'est l'aimer plus que tous les biens, plus que nos parens, nos amis, et plus que nous-mêmes ?

D. Celui qui aime quelque chose plus que Dieu, ou autant que Dieu, a-t-il la charité ?

R. Non, il fait en cela un grand péché.

D. Quels sont les motifs qui excitent en nous l'amour de Dieu ?

R. En voici quelques uns : 1. Dieu est en lui-même infiniment aimable ; 2. Il est notre père, il nous a donné la vie, et nous la conserve à chaque instant ; 3. Tous les jours il nous comble de biens ; 4. Il désire sincèrement nous rendre éternellement heureux.

D. Que faut-il faire pour bien remplir le commandement de la charité ?

R. Il faut produire fréquemment des actes d'amour de Dieu, penser à son infinie bonté, se plaire à parler et à entendre parler de lui, en lui offrant souvent, par amour, toutes ses affections, ses pensées et ses actions.

D. Peut-on être sauvé sans la charité ?

R. Non, sans la charité nous sommes les ennemis de Dieu.

D. Comment perd-on la charité ?

R. Par le péché mortel.

D. Est-ce un grand malheur de la perdre ?

R. Oui, le plus grand de tous les malheurs est de ne pas aimer Dieu.

D. Comment connaissons-nous si nous aimons Dieu pardessus toutes choses ?

R. Nous le connaissons, si nous sommes disposés à

- accomplir tous ses commandemens, quoiqu'il nous en coûte, fût-ce même la vie.
- D. Faites un acte de charité ?
- R. *Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur, et plus que toutes choses, parce que vous êtes infiniment aimable, et j'aime mon prochain comme moi-même, pour l'amour de vous.*

SACRIFICE D'ABRAHAM. Génèse, ch. 22.

- PRATIQUES. 1. Se confier en Dieu, et se soumettre à sa providence, croyant fermement qu'il ne nous arrive rien que par son ordre ou sa permission, pour notre salut.
2. Faire, dans son cœur, plusieurs fois le jour, des actes d'amour de Dieu, même en travaillant.
3. Ne s'attacher à rien sur la terre, et quand on a de l'attachement à quelque chose, s'en priver quelquefois, si on le peut, ou au moins en offrir à Dieu le sacrifice du cœur.

LVI. SUITE DU PREMIER COMMANDEMENT.

DE L'ADORATION DE DIEU.

- D. **O**UTRE la foi, l'espérance et la charité, que nous ordonne encore le premier commandement ?
- R. Il nous ordonne d'adorer Dieu, et de n'adorer que lui.
- D. Faites un acte d'Adoration ?
- R. *Mon Dieu, je vous adore, je vous reconnais pour mon créateur et mon maître ; je vous offre ma vie et tout ce que je possède.*
- D. N'adore-t-on pas aussi les saints ?
- R. Non, on n'adore que Dieu seul ; mais on honore les saints, comme les amis de Dieu.
- D. Est-il bon de les invoquer ?
- R. Oui, car ils intercèdent auprès de Dieu, pour nous en obtenir ses grâces.
- D. *Pouvons-nous honorer leurs reliques ?*
- R. *Oui, il est juste de les honorer, en mémoire des saints.*
- D. *Pourquoi honorons-nous aussi les images des saints ?*
- R. *Parce qu'elles nous représentent les amis de Dieu.*
- D. *N'est-ce point être idolâtre, que d'honorer les images ?*

R. M
pr
co
D. Q
R. Ce
ser
pr
D. E
du
R. E
pa
D. Co
R. E
n'e
D. Co
R. E
Die
D. Co
R. E
vai
D. Do
R. Ce
tait

MARTY

PRATI

égli
2. N'e
lég
3. Av
nor

L

DIEU E

D. Q

R. Il
ph
ou

quoiqu'il

eur, et plus
infiniment
moi-même,

22.

re à sa provi-
en que par son

es d'amour de

l'attachement
le peut, ou au

DEMENT.

é, que nous
andement ?
e n'adorer

nnais pour
e ma vie et

on honore

pour nous

moire des

es saints ?
le Dieu.

es images ?

R. *Non, parce que nous ne les adorons pas, nous ne les prions pas, nous ne mettons point en elles notre confiance.*

D. *Quel est donc l'honneur qu'on leur rend ?*

R. *Cet honneur se rapporte aux saints qu'elles représentent ; et c'est aux saints que nous adressons nos prières.*

D. *En quoi pèche-t-on contre l'adoration qui n'est due qu'à Dieu ?*

R. *En trois manières : par idolâtrie, par irrévérence, par superstition.*

D. *Comment, par idolâtrie ?*

R. *En rendant à quelque créature l'adoration qui n'est due qu'à Dieu.*

D. *Comment, par irrévérence ?*

R. *En méprisant ou profanant ce qui est consacré à Dieu.*

D. *Comment, par superstition ?*

R. *En mettant sa confiance en certaines paroles et vaines observances que l'église n'approuve point.*

D. *Donnez-en un exemple ?*

R. *Ceux qui croient guérir des animaux par de certaines paroles, pèchent par superstition.*

MARTYRE DES SEPT FRÈRES ET DE LEUR MÈRE. Liv. 2. des Machab., ch. 7.

PRATIQUES. 1. Respecter tout ce qui est consacré à Dieu : les églises, les prêtres, les vases sacrés, les ornemens des autels.

2. N'employer jamais, à des plaisanteries, les chants et prières de l'église, ou les paroles de l'écriture sainte.

3. Avoir, dans sa chambre, ou porter sur soi, un crucifix, pour honorer plus souvent, en le voyant, Jésus-Christ crucifié pour nous.

LVII. DU SECOND COMMANDEMENT.

DIEU EN VAIN TU NE JURERAS, NI AUTRE CHOSE PAREILLEMENT.

D. **Q**U'EST-ce que Dieu défend par ce commandement ?

R. Il défend : 1. De jurer mal à propos ; 2. De blasphémer ; 3. De faire des imprécations contre soi ou contre le prochain.

- D. Qu'est-ce que jurer ?
 R. C'est prendre Dieu à témoin par lui-même, ou par quelqu'une de ses créatures, de la vérité de ce qu'on dit.
- D. *En combien de manières jure-t-on mal à propos ?*
 R. 1. *En jurant contre la vérité : c'est ce qu'on appelle parjure ;* 2. *En jurant selon la vérité, mais sans nécessité ;* 3. *En jurant de faire quelque chose de criminel.*
- D. *Celui qui a juré de faire de mauvaises actions, comme de battre quelqu'un, est-il obligé d'accomplir son serment ?*
 R. *Non, il ferait un second péché en accomplissant son serment.*
- D. *Si on a juré de faire quelque chose de louable, est-on obligé de l'exécuter ?*
 R. *Oui, on y est obligé, si, en cela on ne fait point tort au prochain.*
- D. *Y a-t-il des occasions où il soit permis de jurer ?*
 R. *Oui, par exemple, quand le juge l'ordonne, et que le serment qu'on fait est selon la vérité.*
- D. *Qu'est-ce que le blasphème ?*
 R. *C'est une parole injurieuse contre Dieu, ou ses saints, ou la religion ; et c'est un crime énorme.*
- D. *Qui sont ceux qui pèchent encore contre ce commandement ?*
 R. *Ceux qui, par colère ou autrement, disent qu'ils se soulaient, ou aux autres, la mort ou la damnation, ou la peste, ou la possession du démon.*
- D. *Que nous est-il encore ordonné par ce commandement ?*
 R. *Il est ordonné d'accomplir les vœux qu'on a faits.*
- D. *Qu'est-ce qu'un vœu ?*
 R. *C'est une promesse faite à Dieu, par laquelle on s'oblige de faire, en son honneur, ou en celui des saints, quelque action de piété.*
- D. *Pèche-t-on en n'accomplissant pas les vœux qu'on a faits ?*
 R. *Oui, c'est un grand péché de ne les pas accomplir.*

D. Es
 va
 R. Ou
 jar

MART

PRATI
 ser

2. Se
 app

3. Ne
 sub

LVII

LES DIM

D. Q

R. Q

cha

D. Qu

R. Il

S'a

D. Co

R. Il

là,

D. Est

R. No

D. Su

fier

R. No

au

sc,

vre

D. Qu

s'a

R. On

na

ga

D. N

qu

- D. *Est-ce une chose agréable à Dieu, que de faire des vœux?*
 R. *Oui, c'est une bonne action, mais qu'il ne faut pas faire légèrement.*

MARTYRE DE ST. JEAN, SUITE DU SERMENT TÊMÉRAIRE
 D'HÉRODE. St. Mathien, chap. 14.

- PRATIQUES. 1. Si on est habitué à quelques juremens, s'imposer une peine, chaque fois qu'on y tombe, pour s'en corriger.
 2. Se corriger de certains juremens, qui quoiqu'ils ne signifient rien, approchent de ceux par lesquels on profane le nom de Dieu.
 3. Ne point faire vœu, surtout en matière considérable, sans consulter son confesseur.

LVIII. DU TROISIÈME COMMANDEMENT.

LES DIMANCHES TU GARDERAS EN SERVANT DIEU DEVOTEMENT.

- D. **Q**UE nous est-il ordonné par ce commandement?
 R. Il nous est ordonné, de sanctifier un jour dans chaque semaine, et ce jour est le saint dimanche.
 D. Que faut-il faire pour sanctifier ce jour?
 R. Il faut : 1. L'employer au service de Dieu; 2. S'abstenir des œuvres serviles.
 D. Comment doit-on l'employer au service de Dieu?
 R. Il faut principalement entendre la messe ce jour-là, et c'est un grand péché que d'y manquer.
 D. Est-ce assez d'assister, de corps, à la messe?
 R. Non, il faut y assister avec attention et dévotion.
 D. Suffit-il d'entendre une messe-basse, pour sanctifier le dimanche?
 R. Non, il faut encore, autant qu'on le peut, assister aux offices de l'église et au prône, dans sa paroisse, et s'occuper, pendant le jour, à de bonnes œuvres.
 D. Qu'entend-on par les œuvres serviles dont il faut s'abstenir?
 R. On entend les ouvrages du corps que font ordinairement les journaliers et gens de métier, pour gagner leur vie.
 D. N'y a-t-il point, outre le dimanche, d'autres jours que nous devons pareillement sanctifier?

- R. Oui : l'église nous ordonne de sanctifier les jours de fêtes de Jésus-Christ, de la sainte Vierge, et de quelques saints.
- D. Comment doit-on sanctifier ces jours de fêtes ?
- R. En s'abstenant des œuvres serviles, et s'occupant au service de Dieu, de même que les dimanches.
- D. Quels péchés commet-on plus ordinairement contre la sanctification des fêtes et dimanches ?
- R. 1. Passer ces jours là en débauche, au jeu, aux danses et au cabaret ; 2. Travailler ou faire travailler sans nécessité ; 3. Empêcher ses enfans ou ses domestiques d'assister aux instructions et au service divin.

HISTOIRE DES JUIFS QUI SE LAISSÈRENT ÉGORGER POUR NE PAS VIOLER LE SABBAT. 1. des Mach., ch. 2.

- PRATIQUES. 1. Tous les dimanches et fêtes, assister régulièrement à la grand'messe, au prône et aux Vêpres dans sa Paroisse.
2. Employer le reste de la journée en œuvres de piété, comme à visiter et à servir les pauvres et les malades.
3. Lire, chez soi, quelque livre de piété, ou enseigner le catéchisme à ses frères et à ses sœurs, ou à ses enfans.
4. Ne point aller au cabaret les jours de fêtes et les Dimanches.

LIX. DU QUATRIÈME COMMANDEMENT.

PÈRE ET MÈRE TU HONORERAS, AFIN DE VIVRE LONGUEMENT.

- D. **A** QUOI nous oblige le quatrième commandement ?
- R. Il nous oblige à aimer nos père et mère, et à les assister dans leurs besoins.
- D. Qui est-ce qui manque à la première obligation, qui est de les aimer ?
- R. C'est celui qui les hait, qui ne peut vivre avec eux, qui désire leur mort.
- D. Qui est-ce qui manque à la seconde obligation, qui est de les respecter ?
- R. C'est celui qui les méprise, qui les raille, qui publie leurs défauts.
- D. Qui est-ce qui manque à la troisième obligation, qui est de leur obéir ?

R. Ce
fa
son
mer
D. Qu
les
R. Cel
vie
don
pou
D. Pou
R. Par
éta
con
D. Die
pen
R. Die
cett
éter
D. Que
sent
R. C'es
quel
D. Ne
R. On
mè
prop
D. Qui
con
R. On
con
ma
D. Qu
R. Il c
leu
D. Qu
R. Il s
tion

- R. *Celui qui ne fait pas ce qu'ils ordonnent, qui ne le fait qu'avec dépit et murmure, qui quitte leur maison, va à la guerre, ou se marie sans leur consentement, qui n'exécute pas leur testament.*
- D. *Qui manque à la quatrième obligation, qui est de les assister ?*
- R. *Celui qui les abandonne dans leur pauvreté ou leur vieillesse, qui leur reproche les secours qu'il leur donne, qui dérobe ce qu'ils ont, qui ne fait pas prier pour eux, après leur mort.*
- D. *Pourquoi ajoute-t-on, afin de vivre longuement ?*
- R. *Parce que, dans l'ancienne loi, une longue vie était une récompense de l'accomplissement de ce commandement.*
- D. *Dieu accorde-t-il maintenant la même récompense ?*
- R. *Dieu l'accorde quelquefois, et s'il n'accorde pas cette longue vie, c'est pour la changer en une vie éternelle.*
- D. *Quelle est la punition des enfans qui n'accomplissent pas ce commandement ?*
- R. *C'est d'attirer la malédiction de leurs parens, laquelle est suivie ordinairement de celle de Dieu.*
- D. *Ne doit-on honorer que son père et sa mère ?*
- R. *On doit honorer, de même, ses beau-père, belle-mère, tuteurs, oncles, tantes, et autres parens, à proportion de leur âge et de leur autorité.*
- D. *Qui doit-on honorer encore, selon le quatrième commandement ?*
- R. *On doit honorer, pareillement, tous ses supérieurs, comme le Pape, son évêque, son curé, le roi, les magistrats, son maître, son seigneur, etc.*
- D. *Que comprend encore ce commandement ?*
- R. *Il comprend les devoirs des pères et mères envers leurs enfans, et des maîtres envers leurs inférieurs.*
- D. *Quels sont ces devoirs ?*
- R. *Ils leur doivent : 1. L'instruction ; 2. La correction ; 3. Le bon exemple ; 4. La nourriture.*

RÉVOLTE D'ABSALON, ET SA MORT. 2. Liv. des rois, chap. 15 et 18.

- PRATIQUES. 1. Supporter, avec patience, les défauts de ses parens, leurs humeurs, et même leurs mauvais traitemens.
 2. Demander, tous les soirs, leur bénédiction.
 3. Respecter le Pape, son évêque, son curé, le roi, les magistrats, le seigneur de sa paroisse, etc., leur obéir, quand il le faut, et ne pas souffrir qu'on en parle mal.

LX. DU CINQUIÈME COMMANDEMENT.

HOMICIDE POINT NE SERAS, DE FAIT NI VOLONTAIREMENT.

- D. QUE nous défend ce commandement ?
 R. Il nous défend d'offenser la vie du prochain.
 D. Combien de sortes de vies distingue-t-on dans le prochain ?
 R. On en distingue trois : la vie naturelle, la vie spirituelle, et la vie civile.
 D. Qu'entend-on par la vie naturelle, la vie spirituelle, et la vie civile ?
 R. On entend, par la vie naturelle, la vie du corps ; par la vie spirituelle, la sainteté de l'âme ; par la vie civile, la réputation.
 D. Comment offense-t-on le prochain dans sa vie naturelle ?
 R. 1. Par pensée, en le haïssant, en lui souhaitant du mal ; 2. Par paroles, en lui disant des injures ; 3. Par action, en le frappant, en lui donnant la mort.
 D. A quoi est obligé celui qui a insulté, ou frappé son prochain ?
 R. A réparer, s'il le peut, l'injure qu'il lui a faite, et tout le tort qui s'en est suivi.
 D. Comment offense-t-on la vie spirituelle du prochain ?
 R. En le portant à offenser Dieu ; ce qu'on appelle péché de scandale.
 D. Comment offense-t-on la vie civile du prochain ?
 R. En blessant sa réputation.
 D. En combien de manières blesse-t-on la réputation du prochain ?

R. 1.
 cel
 ma
 cel
 D. A
 obl
 R. A
 pro
 mé
 D. Qu
 per
 R. No
 D. Est
 plai
 R. Na
 met

HISTOIR

PRATIQ

passé

injur

2. Procur

proce

3. Empé

on di

mette

LXI.

IMPUDI

L'ŒUVRE

D. Q

R. Q

ce: c

D. Ne

me

R. Qui

D. Qui

- R. 1. *En l'accusant du mal qu'il n'a pas commis : et cela s'appelle calomnie ; 2. En faisant connaître le mal qu'il a commis, mais qui n'est pas connu ; et cela s'appelle médisance.*
- D. A quoi le médisant ou le calomniateur est-il obligé ?
- R. A réparer, autant qu'il le peut, la réputation du prochain qu'il a blessée, même en se dédisant lui-même, si cela est nécessaire.
- D. *Quand les fautes du prochain sont publiques, est-il permis de s'en entretenir avec malignité ?*
- R. *Non : cette malignité est contraire à la charité.*
- D. *Est-il permis d'écouter la médisance, et d'y prendre plaisir ?*
- R. *Non, car on est souvent coupable du péché que commet celui qui médit.*

HISTOIRE D'ESTHER, ET LA MORT FUNESTE D'AMAN.

Liv. d'Esther, chap. 7.

- PRATIQUES. 1. Quand on a eu querelle avec quelqu'un, ne pas passer le jour sans se réconcilier et lui faire excuse, quand on l'a injurié ou maltraité.
2. Procurer la réconciliation des ennemis, et de ceux qui sont en procès.
3. Empêcher les médisances, quand on le peut ; excuser ceux dont on dit du mal ; avertir ceux qui médisent, du péché qu'ils commettent.

LXI. DES SIXIÈME ET NEUVIÈME COMMANDEMENTS.

IMPUDIQUE POINT NE SERAS DE CORPS NI DE CONSENTEMENT.
L'ŒUVRE DE CHAIR NE DESIRERAS QU'EN MARIAGE SEULEMENT.

- D. **QUE** défendent ces deux commandemens ?
- R. Ils défendent tous péchés d'impureté, et tout ce qui donne occasion à cet horrible crime.
- D. Ne pèche-t-on pas contre ces deux commandemens, par pensées, par paroles et par action ?
- R. Oui.
- D. Qui sont ceux qui pèchent par pensées ?

- R. Ceux qui s'occupent volontairement de pensées déshonnêtes ou de mauvais désirs.
- D. Qui sont ceux qui pèchent par paroles ?
- R. Ceux qui disent des paroles libertines, immodestes et à double sens.
- D. Qui sont ceux qui pèchent par actions ?
- R. Ceux qui font des regards et des attouchemens déshonnêtes sur eux ou sur d'autres.
- D. Que faut-il faire pour résister aux tentations sur ce péché ?
- R. Il faut en rejeter promptement les premières pensées, recourir à Dieu, et fuir les occasions.
- D. Quelles sont les occasions les plus ordinaires de cet horrible péché ?
- R. 1. La compagnie des libertins ; 2. La lecture des romans et des mauvais livres ; 3. Les bals, les danses, les comédies ; 4. Les tableaux déshonnêtes ; 5. Les amitiés trop familières avec des personnes du sexe différent.
- D. Quel effet funeste l'impureté cause-t-elle plus ordinairement dans l'âme ?
- R. Elle y cause souvent l'oubli du salut, et l'endurcissement.
- D. Quels sont les remèdes contre ce malheureux vice ?
- R. 1. Mortifier ses sens, et particulièrement ses yeux et sa bouche ; 2. Fréquenter les sacremens de pénitence et d'Eucharistie ; 3. Travailler, et n'être jamais oisif.

HISTOIRE DE L'EMBRASEMENT DE SODOME. Gen., ch. 19.

PRATIQUES. 1. Avoir une dévotion particulière envers la Sainte Vierge, et demander chaque jour, à Dieu, par son intercession, la vertu de chasteté.

2. Rompre avec les amis qui sont de mauvaises mœurs, et qui tiennent des discours contre la modestie.
3. Pratiquer quelques mortifications, selon le conseil de son confesseur.
4. Être toujours modestement couvert, même dans le temps qu'on s'habille ou qu'on se déshabille.

D. Q

R. Q

dan

mê

D. En

proc

R. En

2. E

caus

D. En

nair

R. On

vole

qui

ceux

usur

en t

usur

des r

D. En

men

R. Les

qu'oi

fuser

4. N

D. Ne

quel

R. En v

confi

a ad

conn

D. En

domi

R. En

LXII. DES SEPTIÈME ET DIXIÈME COMMANDEMENTS.

LE BIEN D'AUTRUI TU NE PRENDRAS, NI RETIENDRAS SCIEMENT, BIENS D'AUTRUI NE DESIRERAS, POUR LES AVOIR INJUSTEMENT.

D. **QUE** défendent ces deux commandemens ?

R. **Q** Le septième défend de faire tort au prochain, dans ses biens, et le dixième défend d'en avoir même le désir.

D. En combien de manières peut-on faire tort au prochain, dans ses biens ?

R. En prenant injustement ce qui lui appartient ; 2. En le retenant contre sa volonté ; 3. En lui causant, dans ses biens, quelque autre dommage.

D. En combien de manières prend-on, plus ordinairement, le bien de son prochain ?

R. On peut le prendre : 1. Par violence, comme les voleurs ; 2. Par adresse, comme les domestiques qui dérobent en secret ; 3. Par fraude, comme ceux qui trompent dans la marchandise ; 4. Par usure, comme ceux qui prêtent de l'argent, pour en tirer du profit, sans cause légitime ; 5. Par usurpation, comme ceux qui font des chicanes, des mauvais procès, ou des compensations injustes.

D. En combien de manières retient-on, ordinairement, le bien du prochain ?

R. Les plus ordinaires sont : 1. Ne pas restituer ce qu'on a pris ; 2. Ne pas payer ses dettes ; 3. Refuser le salaire aux ouvriers ou aux serviteurs ; 4. Ne pas payer la dîme à qui on la doit.

D. Ne retient-on pas encore le bien d'autrui en quelque autre manière ?

R. En voici encore trois : 1. Ne pas rendre le dépôt confié ; 2. Ne pas rendre compte des biens qu'on a administrés ; 3. Ne pas faire diligence pour connaître le maître des choses qu'on a trouvées.

D. En combien de manières cause-t-on d'autres dommages au prochain ?

R. En quatre manières : 1. Gâtant ou détruisant ce

qui est à lui ; 2. Conseillant à d'autres de lui faire tort ; 3. Les aidant à le faire ; 4. N'empêchant pas qu'on le fasse, quand on en a l'autorité, ou la commission.

D. A quoi sont obligés tous ceux dont on vient de parler ?

R. A restituer ce qu'ils ont retenu, ou à réparer le dommage qu'ils ont causé.

D. Celui qui n'en a pas profité, est-il obligé de même à restituer ?

R. Oui, il suffit qu'il ait fait tort, pour être obligé à dédommager de tout le tort qu'il a fait.

D. Suffit-il de restituer ce qu'on a pris ou retenu injustement ?

R. Non, il faut dédommager de tout le tort qu'on a causé. Par exemple, si on a volé les outils d'un ouvrier, il faut le dédommager pour le gain qu'on l'a empêché de faire.

D. L'obligation de restituer est-elle bien pressante ?

R. Oui, sans volonté de restituer promptement, on ne peut être sauvé ni recevoir l'absolution.

D. A qui faut-il restituer ?

R. A celui-là même à qui on a fait du tort, et, s'il est mort, à ses héritiers.

D. Quand faut-il restituer ?

R. Il faut restituer le plus tôt qu'il est possible.

HISTOIRE ET PUNITION DU LARCIN D'ACHAN. Jos., chap. 7.

PRATIQUES. 1. Ne jamais rien prendre, même chez ses parents, sans permission, quand ce ne serait que pour manger.

2. Donner aux pauvres ce qu'on a trouvé, quand on ne peut en découvrir le maître.

3. Restituer, si on y est obligé, avant de se présenter à confesse.

LXIII. DU HUITIÈME COMMANDEMENT.

FAUX TEMOIGNAGE NE DIRAS, NI NE MENTIRAS AUCUNEMENT.

D. QUE défend ce commandement ?

R. Trois choses : 1. Le mensonge ; 2. Les faux témoignages ; 3. Les jugemens téméraires.

D. Qu'
R. C'es
ave
D. Cel
la v
R. Non
D. Est-
R. Non
D. Mai
R. C'es
D. N'es
proc
R. Non
D. Qu'
R. C'es
véri
D. A q
moie
R. A ré
sé a
D. Qu'e
R. C'es
légit
D. Don
R. Celu
du p
pare
à de
mén
D. En c
com
R. 1. E
emp
ser c
sant
supp
un a

- D. Qu'est-ce que *mentir* ?
 R. C'est parler contre la vérité, que l'on connaît, avec dessein de tromper.
- D. Celui qui parle contre la vérité, et qui croit dire la vérité, fait-il un mensonge ?
 R. Non, il dit faux, mais il ne ment pas.
- D. Est-il permis de mentir en quelques occasions ?
 R. Non, il n'est jamais permis de mentir.
- D. Mais si on ment pour se réjouir ou pour s'excuser ?
 R. C'est toujours un péché.
- D. N'est-il pas permis de mentir pour rendre service au prochain ?
 R. Non, quand même ce serait pour lui sauver la vie.
- D. Qu'est-ce qu'un *faux témoignage* ?
 R. C'est une déposition faite en justice contre la vérité.
- D. A quoi est obligé celui qui a rendu un faux témoignage ?
 R. A réparer le tort que son faux témoignage a causé au prochain.
- D. Qu'est-ce que *juger témérairement* ?
 R. C'est juger mal de son prochain, sans fondement légitime.
- D. Donnez-en des exemples ?
 R. Celui qui interprète en mal les actions innocentes du prochain, ou qui les condamne sur de fausses apparences, ou qui lui attribue, sans bonne preuve, à de mauvaises intentions, fait un jugement téméraire.
- D. En quelles autres manières péche-t-on contre ce commandement ?
 R. 1. En subornant des témoins, o'est-à-dire, en les empêchant de déposer, ou les sollicitant de déposer contre la vérité ; 2. En fabriquant ou supposant de faux contrats ou de faux titres ; 3. En supposant un crime à un innocent ; 4. En étant à un accusé les justes moyens de se défendre.

HISTOIRE DU MENSONGE D'ANANIE ET DE SAPHIRA, ET LEUR PUNITION. Act. des Apôtres, ch. 5.

- PRATIQUES. 1. Souffrir plutôt les réprimandes et les châtimens de ses parens et de ses maîtres, que de mentir pour s'excuser.
2. Ne jamais se servir de paroles équivoques, pour tromper ceux à qui on parle.

LXIV. DE L'ÉGLISE ET DE SES COMMANDEMENTS.

D. QU'EST-ce que l'Église ?

R. L'Église est l'assemblée des fidèles, gouvernée par notre St. Père le Pape, et par les évêques.

D. Combien y a-t-il d'églises ?

R. Il n'y en a qu'une, qui est l'Église Catholique, Apostolique et Romaine.

D. Que veut dire le mot *Catholique* ?

R. C'est un mot grec qui veut dire universel.

D. Pourquoi l'Église est-elle nommée, *catholique* ou universelle ?

R. Parce qu'elle s'étend à tous les temps et à tous les lieux.

D. Pourquoi l'appelle-t-on *apostolique* ?

R. Parce que le Pape et les évêques qui la gouvernent ont succédé, sans interruption, aux apôtres.

D. Pourquoi l'appellez-vous *romaine* ?

R. Parce que l'Église, établie à Rome, est le chef et la mère de toutes les autres Églises.

D. Qu'est-ce que notre Saint Père le Pape ?

R. C'est le vicaire de Jésus-Christ sur la terre, et le chef visible de l'Église.

D. Dites-nous quelques uns des avantages de l'Église ?

R. 1. C'est d'être l'épouse de Jésus-Christ ; 2. De posséder tous les trésors des mérites de Jésus-Christ ; 3. D'être gouvernée et sanctifiée sans cesse par le Saint-Esprit.

D. L'Église a-t-elle subsisté toujours depuis Jésus-Christ ?

R. Ou
siet
D. Co
R. Pa
de
D. Qu
R. C'e
par
rup
D. Qui
R. Ce
div
ado
Ch
la r
qui
et c
qui
ché
D. Ceu
R. No

MOR

PRATIC

le P

2. Obé

quan

la m

3. Pri

brea

de e

N. I

9e. art

buoy

2. 2

D. Q

9e. Q

R. C'

- qu

- R. Qui, et elle subsistera toujours, malgré les hérésies et les persécutions.
- D. Comment cela ?
- R. Parce que Jésus-Christ lui a promis que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.
- D. Qu'est-ce à dire, *les portes de l'enfer* ?
- R. C'est à dire, qu'elle ne sera jamais détruite, ni par persécutions, ni par les erreurs, ni par la corruption des mœurs, ni par tous les efforts du démon.
- D. Qui sont ceux qui sont hors de l'église ?
- R. Ce sont: 1. Les païens, qui adorent de fausses divinités, comme les idoles; 2. Les infidèles, qui adorent Dieu, mais qui ne connaissent pas Jésus-Christ; 3. Les hérétiques, qui ne tiennent pas la même foi que l'église; 4. Les schismatiques, qui ne reconnaissent point leurs vrais pasteurs, et qui se séparent d'eux; 5. Les excommuniés, qui, à cause de leur désobéissance, sont retranchés de l'église.
- D. Ceux qui sont hors de l'église sont-ils sauvés ?
- R. Non, on ne peut être sauvé que dans l'église.

MORT TERRIBLE DE CORÉ, D'ATHAN ET ABIRON,
Liv. des Nombres, chap. 16.

- PRATIQUES.** 1. Prier Dieu particulièrement pour notre Saint Père le Pape, et pour Monseigneur notre évêque.
2. Obéir fidèlement et promptement à leurs ordonnances, comme quand ils défendent les mauvais livres; s'en défaire aussitôt en la manière qu'ils l'ordonnent.
3. Prier Dieu pour la multiplication et la sanctification des membres de l'église, c'est-à-dire, des fidèles, et pour la conversion de ceux qui ne le sont point.

N. B. *On peut voir ce qui a déjà été dit sur l'église, 9e. article du Symbole, ci-dessus, page 20 et 21.*

LXV. SUITE DE L'ÉGLISE.

- D. **QUELS** sont les devoirs des fidèles envers l'église ?
- R. C'est de croire ce qu'elle enseigne, et de pratiquer ce qu'elle ordonne.

- D. Pourquoi est-on obligé de croire ce que l'église enseigne ?
- R. Parce qu'étant assistée du Saint-Esprit, elle est infallible, c'est-à-dire, qu'elle ne peut tomber dans l'erreur.
- D. Pourquoi est-on obligé de pratiquer ce que l'église ordonne ?
- R. Parce qu'elle est assistée du Saint-Esprit dans ce qu'elle commande, et qu'elle en a reçu le pouvoir de Jésus-Christ.
- D. Qui sont ceux qui, dans l'église, ont reçu de Jésus-Christ le pouvoir de nous enseigner et de nous commander ?
- R. C'est le pape et les évêques ; et Jésus-Christ leur a promis d'être avec eux, tous les jours, jusqu'à la fin des siècles.
- D. Quels sont les principaux commandemens de l'église ?
- R. Les voici :— *Les fêtes tu sanctifieras, etc.*, comme ci-après, à la prière du soir.
- D. Est-on obligé d'accomplir tous ces commandemens ?
- R. Oui, on est obligé, sous peine de péché.
- D. Comment l'église punit-elle quelquefois ceux qui se révoltent contre ses lois ?
- R. Elle les retranche de son corps, c'est ce qu'on appelle l'excommunication.
- D. Quel est l'effet de l'excommunication ?
- R. L'excommunié ne participe plus aux prières ni aux sacremens de l'église ; il est livré au démon, et s'il meurt en cet état, sans pénitence, il est damné.
- D. Quels sont les crimes pour lesquels on encourt plus ordinairement l'excommunication ?
- R. 1. Battré un ecclésiastique ou un religieux ; 2. Entrer dans les couvens des religieuses, sans permission ; 3. Ne pas révéler, quand on le doit, ce qu'on sait touchant les monitoires qui ont été publiés ; 4. Ne pas communier à Pâques ; 5. Dé-

sol
16 so
D. Co
R. Qu
év
HISTO
I.
PRATI
seu
2. Cr
ton
éta
3. Ne
qu
sou
D. O
R. De
D. Qu
R. J
-Sa
D. C
R. E
D. Q
R. C
D. Q
R. C
D. Q
R. I
D. C
R. C

sobéir aux ordonnances des évêques publiées sous peine d'excommunication.

D. Comment doit-on traiter les excommuniés ?

R. Quand ils sont publiquement dénoncés, il faut éviter leur compagnie.

HISTOIRE DU CORINTHIEN EXCOMMUNIÉ PAR ST. PAUL.

I. Ep. de St. Paul aux corinthiens, chap. 5.

PRATIQUES. 1. Remercier Dieu de nous avoir fait naître dans le sein de la vraie église.

2. Craindre l'excommunication, s'instruire de ce qui y peut faire tomber, s'en faire relever promptement, si, par malheur, on y était tombé.

3. Ne parler jamais de notre Saint-Père le Pape et des évêques qu'avec un grand respect ; ne point médire de leur conduite, ni souffrir qu'on en parle mal.

LXVI. DE L'ÉCRITURE SAINTE.

D. **Q**UI sont compris les mystères que Dieu a révélés et que l'église enseigne ?

R. Dans l'écriture sainte et dans la tradition.

D. Qu'entendez-vous par l'écriture sainte ?

R. J'entends des livres écrits par l'inspiration du Saint-Esprit, pour notre instruction.

D. Comment se divise l'écriture sainte ?

R. En ancien et nouveau testament.

D. Qu'est-ce que l'ancien testament ?

R. Ce sont des livres écrits avant Jésus-Christ, où sa venue et sa mort ont été prédites.

D. Qu'est-ce que le nouveau testament ?

R. Ce sont des livres écrits depuis Jésus-Christ, par ses disciples.

D. Que contiennent ces livres ?

R. 1. La vie et les préceptes de Jésus-Christ, et c'est ce qu'on appelle son évangile ; 2. Ce que ses disciples ont écrit pour l'instruction des fidèles.

D. Comment devons-nous regarder l'écriture sainte ?

R. Comme des livres divins, qu'il faut souverainement respecter, en croyant, sans exception, tout ce qui y est contenu.

- D. Pourquoi croire tout ce qui y est contenu ?
- R. Parce que c'est la parole de Dieu, qui ne peut nous tromper.
- D. Ne croyez-vous que ce qui est écrit dans ces saints livres ?
- R. Je crois aussi ce que les apôtres ont enseigné de vive voix, et qui a toujours été cru dans l'église.
- D. Comment appelle-t-on cette doctrine ?
- R. On l'appelle la parole de Dieu, non écrite, ou la *tradition*.
- D. Que signifie ce mot *tradition* ?
- R. Une doctrine donnée, comme de main en main, depuis les apôtres jusqu'à nous.
- D. Comment connaissons-nous les véritables écritures-saintes, et les traditions qu'on doit recevoir ?
- R. Par le témoignage et la décision de l'église.
- D. Quand il y a quelque obscurité dans l'écriture ou la tradition, à qui est-ce à en décider ?
- R. C'est au Pape et aux évêques.
- D. Comment faut-il lire l'écriture-sainte ?
- R. Il faut la lire dépendamment de l'autorité de l'église, et avec soumission à ce qu'elle décide.

L'OFFICIER, DE LA REINE D'ETHIOPIE CONVERTI EN

LISANT ISAÏE. Actes des Apôtres, chap. 8.

- PRATIQUES. 1. Les fêtes et dimanches, employer quelque temps à lire ou à se faire lire quelque chose dans la sainte écriture.
2. Prendre la permission et l'avis de son pasteur, pour qu'il juge de ce qui est à notre portée, et qui nous sera plus utile dans cette lecture.
3. Entendre les prédications, toutes les fois qu'on le peut ; tout quitter pour cela et particulièrement pour le prône de sa paroisse.

LXVII. DE LA PRIÈRE.

- D. QU'EST-ce que la Prière ?
- R. La prière est une élévation de notre esprit et de notre cœur vers Dieu, pour lui rendre nos devoirs et lui demander nos besoins.
- D. Comment notre âme s'élève-t-elle vers Dieu ?

- R. 1. *Par l'adoration ; 2. La louange ; 3. Le remerciement ; 4. La demande ; 5. L'offrande que nous lui faisons de nous, ou de ce qui est à nous.*
- D. En combien de manières peut-on prier ?
- R. En deux manières, de cœur et de bouche.
- D. Comment nomme-t-on ces deux sortes de prières ?
- R. La prière du cœur s'appelle oraison mentale ; celle de bouche s'appelle prière vocale.
- D. Dans la prière vocale, suffit-il de prier de bouche ?
- R. Non, il faut y joindre les sentimens du cœur.
- D. Est-il nécessaire de prier Dieu ?
- R. Oui, c'est un de nos plus essentiels devoirs.
- D. Pourquoi est-ce un devoir si essentiel ?
- R. A cause du besoin continuel que nous avons du secours de Dieu.
- D. Comment faut-il prier ?
- R. Avec humilité, confiance et persévérance.
- D. Que faut-il encore pour bien prier ?
- R. Il faut prier au nom de Jésus-Christ, par qui seul nous pouvons mériter d'être exaucés.
- D. Quant nos prières ont toutes ces conditions, Dieu les exauce-t-il toujours ?
- R. Oui, il les exauce toujours, en la mesure qu'il juge plus utile à notre salut.
- D. Que doit-on demander dans ses prières ?
- R. Les choses qui ont rapport à la gloire de Dieu, à notre salut, ou à celui du prochain.
- D. Peut-on demander des biens temporels, comme la vie, la santé, etc. ?
- R. Oui, pourvu qu'on les demande pour une bonne fin, et avec soumission à la volonté de Dieu.
- D. Dans quel temps doit-on prier ?
- R. Nous devrions prier sans cesse, s'il était possible, au moins faut-il le faire le matin et le soir, et lorsque nous assistons à la messe, et aux autres offices.
- D. N'y a-t-il pas d'autres occasions où l'on soit particulièrement obligé de prier Dieu ?
- R. Oui, 1. Lorsqu'on est tenté, ou en quelque péril ;

2. Lorsqu'on est malade, ou dans l'affliction ;
 3. Lorsqu'on est tombé dans le péché ; 4. Lorsqu'on est prêt à choisir un état de vie.

PRIÈRE DE MOÏSE PENDANT LE COMBAT DES AMÉLICITES. Exode, chap. 17.

- PRATIQUES.** 1. S'instruire de la pratique de l'oraison mentale, et en faire chaque jour un quart d'heure ou plus.
 2. Chaque jour à la fin de son travail, aller à l'église, l'offrir à Dieu et le prier, ou prendre une demi-heure, chaque semaine, pour le passer en prière, devant le saint-sacrement.
 3. Ne demander jamais des biens temporels que par rapport à notre salut, et toujours dépendamment de la volonté de Dieu.

LXVIII. DE LA VIE CHRÉTIENNE.

- D. QUE** doit faire un chrétien pour vivre saintement ?
R. Pour vivre saintement, un chrétien doit faire principalement trois choses : 1. Eviter toutes sortes de péchés ; 2. Pratiquer les vertus propres de son état ; 3. Sanctifier les actions de sa journée.
D. Par quel moyen peut-on éviter le péché ?
R. Le principal moyen pour éviter le péché est : 1. D'en éviter les occasions ; et 2. De fuir les mauvaises compagnies.
D. Quelles sont les principales vertus propres des différens états ?
R. Les vertus propres des différens états sont : dans les riches, la modestie et l'aumône ; dans les pauvres, la patience et l'humilité ; dans les pères et mères, mères et maîtresses, le soin de leur famille et le bon exemple ; dans les enfans, envers leurs parens ; dans les domestiques, envers leurs maîtres ; et dans tous les chrétiens, envers leurs supérieurs civils et ecclésiastiques, le respect et l'obéissance.
D. Comment peut-on sanctifier les actions de la journée ?
R. On peut sanctifier toutes les actions de la journée par la pureté d'intention et par la prière.

- D. Qu'est-ce que la pureté d'intention ?
- R. La pureté d'intention consiste à faire toutes ses actions, pour obéir à Dieu qui les a réglées par sa providence.
- D. Comment sanctifier ses actions par la prière ?
- R. On sanctifie ses actions par la prière, en s'acquittant, chaque jour, fidèlement, et avec respect et dévotion, des prières chrétiennes.
- D. Comment faut-il sanctifier son réveil ?
- R. Le chrétien, à son réveil, doit d'abord faire sur soi le signe de la croix, en disant : *Au nom du Père, etc.* ; Ensuite prononcer avec respect les noms sacrés de JÉSUS et de MARIE, et de donner sincèrement son cœur à Dieu par ces paroles, ou autres semblables : **MON DIEU, JE VOUS DONNE MON CŒUR.**
- D. Que faut-il faire lorsqu'il est temps de se lever ?
- R. A l'heure convenable pour se lever, il faut le faire, sans paresse, et s'habiller promptement et modestement, en s'occupant, intérieurement, de quelques bonnes pensées.
- D. Lorsqu'on est habillé, que doit-on faire ?
- R. La première action, dès qu'on est habillé, doit être de se mettre à genoux et de faire la prière du matin, qu'il est important d'apprendre par cœur.
- D. Est-ce une bonne pratique d'entendre la messe tous les jours ?
- R. C'est une excellente pratique que d'entendre la messe tous les jours, lorsqu'on le peut.
- D. Comment faut-il sanctifier son travail ?
- R. Pour sanctifier son travail, il faut : 1. Avant que de le commencer, l'offrir à Dieu, par une élévation de cœur ; 2. Souffrir, en travaillant, pour l'amour de Dieu et en esprit de pénitence, la peine qui y est attachée.
- D. Comment faut-il sanctifier ses repas ?
- R. On doit sanctifier ses repas, en ne les prenant que par besoin, avec humilité et avec reconnais-

sance pour Dieu qui nous nourrit ; disant exactement le **BENEDICITE** et les **GRACES**. Comme on le trouve ci-après, page 112.

D. Dans les peines et afflictions de la vie, que faut-il faire ?

R. Dans les peines et afflictions de la vie, il faut s'unir à Notre Seigneur J. C. qui en a souffert de plus grandes pour notre amour, et lui offrir nos peines pour l'expiation de nos péchés.

D. Comment faut-il se comporter dans les tentations ?

R. Dans les tentations, il faut avoir recours principalement à Jésus et à Marie, et s'adresser à Dieu, en ces termes, ou autres semblables : *Mon Dieu, assistez-moi de votre grâce ; j'aimerais mieux mourir que de vous offenser.*

D. Comment faut-il sanctifier le coucher ?

R. On doit sanctifier le coucher : 1. Par la prière du soir qu'il faut faire à genoux ; 2. Bénir son lit ; 3. Se déshabiller et se coucher modestement, et tâcher de s'endormir dans quelque bonne pensée. Le matin, à midi, et le soir, lorsqu'on sonne l'*Angelus*, il est de la piété du chrétien de réciter sur le champ cette prière, ou au moins, de l'ajouter aux prières du matin et du soir ; et le midi, aux grâces, après le repas.

Ceux qui ne savent pas cette prière peuvent y suppléer par trois *Ave, Maria*.

N. B. On trouvera, à la page suivante, cette prière, en Français et en Latin.

PARABOLE DES DIX VIERGES. St. Matth., ch. 25.

PRATIQUES. 1. Conserver, dans toutes ses actions, le souvenir de la présence de Dieu ; élever fréquemment son cœur vers lui, par exemple, chaque fois que l'horloge sonne.

2. Se faire une règle de vie, ou en demander une à son confesseur pour régler ses actions, et particulièrement les heures de son lever et de ses prières, et pratiquer cette règle exactement.

3. En faisant ses actions, s'unir aux dispositions du cœur de Jésus-Christ, lorsqu'étant sur la terre, il faisait les mêmes actions que nous, et offrir à Dieu ces saintes dispositions, en disant :

“ Mo
“ r
“ l
“ v

LXIX

D. I

R. C

av

co

2.

fa

3.

eu

ob

gr

D. C

R. A

av

no

au

te

L'AN

à l

du Sc

par Po

Je

Vol

qu'il r

role.

Et

il a h

J

V.

de D.

R.

gnes

Chri

“ Mon Dieu, je vous offre cette action, (par exemple) le
 “ repos que je vais prendre, en union du repos que
 “ J. C. a pris sur la terre; faites-moi la grâce d’a-
 “ voir part aux saintes dispositions de son cœur.”

LXIX. DE LA PRIÈRE APPELÉE L'ANGÉLUS.

D. POURQUOI sonne-t-on l'Angélus le matin, le midi et le soir.

R. C'est un pieux usage qui s'est introduit, pour avertir les fidèles : 1. De consacrer, à la prière, le commencement, le milieu et la fin de la journée; 2. De remercier Dieu, trois fois le jour, du bienfait ineffable de l'Incarnation du Fils de Dieu; 3. De se souvenir de la part que la Ste. Vierge a eue à ce grand mystère, et de l'invoquer, pour obtenir de Jésus-Christ, par son intercession, les grâces qui en sont les fruits.

D. Comment doit-on réciter cette prière ?

R. Avec piété et attention, se recueillant un moment avant que de la commencer, et la récitant à genoux, autant qu'on le peut, excepté les samedis au soir, les dimanches et le temps pascal, auquel temps on prie debout.

VOICI CETTE PRIÈRE :

En Français :

En Latin :

L'ANGE du Seigneur annonça à Marie (qu'elle serait la mère du Sauveur); et elle le conçut, par l'opération du Saint-Esprit.

ANGELUS Domini nuntiavit Mariam.

Je vous salue, Marie, etc.
 Voici la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon votre parole.

R. Et concepit de Spiritu Sancto.

Je vous salue, Marie, etc.
 Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous.

Ave, Maria, etc.
V. Ecce ancilla Domini.
R. Fiat mihi secundum verbum tuum.

Je vous salue, Marie, etc.
V. Priez pour nous, sainte Mère de Dieu.

Ave, Maria, etc.
V. Et verbum caro factum est.

Ave, Maria, etc.
R. Afin que nous devenions dignes des biens promis par Jésus-Christ.

R. Et habitavit in nobis.
Ave, Maria, etc.
V. Ora pro nobis, Sancta Dei Genetrix.
R. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

PRIONS.

OREMUS.

NOUS vous supplions, Seigneur, de répandre votre grâce dans nos cœurs, afin qu'après avoir connu l'incarnation de Jésus-Christ, votre fils, par les paroles de l'Ange, envoyé pour l'annoncer à Marie, nous parvenions à la gloire de sa résurrection, par le mérite de sa passion et de sa croix. Nous vous le demandons par le même Jésus-Christ, N. S. Ainsi soit-il.

GRATIAM tuam quaesumus, Domine, mentibus nostris infunde, ut, qui angelo nuntiante Christi Filii tui incarnationem cognovimus, per passionem ejus et crucem ad resurrectionis gloriam perducamur. Per eundem Christum Dominum nostrum.
R. Amen.

LE BÉNÉDICTÉ OU PRIÈRE AVANT LE REPAS.

En Français :

En Latin :

BÉNISSEZ-nous, ô mon Dieu, ainsi que la nourriture que nous allons prendre.
Au nom du Père, etc.

BENEDICITE, Dominus, Nos et ea quaesumus sumptari benedicat dextera Christi.
In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Amen.

LES GRACES OU PRIÈRE APRÈS LE REPAS.

En Français :

En Latin :

NOUS vous rendons grâces de tous vos bienfaits, ô Dieu tout-puissant, qui vivez et réglez dans les siècles des siècles.
Ainsi soit-il.

AGIMUS tibi gratias, Omnipotens Deus pro universis beneficiis tuis, qui vivis et regnas in saecula saeculorum.
R. Amen.

Ou autrement :

JE vous remercie, souveraine bonté, De m'avoir nourri, sans l'avoir mérité.

V. Beata viscera Mariae, Virginiis, quae portaverunt aeterni Patris Filium.
R. Et beata ubera quae lactaverunt Christum Dominum.

QUE les âmes des fidèles défunts reposent en paix, par la miséricorde de Dieu.
R. Ainsi soit-il.
Au nom du Père, etc.

FIDELIUM animae per misericordiam Dei requiescant in pace.
Amen.
In nomine Patris, etc.

CA

D. Q
R. Qu
D. Qu
R. C'
con
D. Po
R. C'
des
nel
D. Qu
eât
R. No
D. Co
R. C'
en
sou
D. Jé
sen
R. Ou
D. Co
R. Il
ma
D. Co
R. Il
le
D. Et
R. Et
D. Et
R. Il
D. Pe
R. C'
or
m
D. p
R. C

CATECHISME POUR LES FETES.

FETE DE NOEL.

- D. **QUELLES** fêtes célèbre-t-on aujourd'hui ?
R. La fête de la naissance du Fils de Dieu.
D. Que veut dire la naissance du Fils de Dieu ?
R. C'est que le Fils de Dieu s'étant fait homme comme nous, c'est en ce jour qu'il a pris naissance.
D. Pourquoi s'est-il fait homme comme nous ?
R. C'est pour nous racheter de l'esclavage du péché, des peines de l'enfer, et nous mériter la vie éternelle par ses souffrances.
D. Que serions-nous devenus, si Jésus-Christ ne nous eût pas rachetés ?
R. Nous aurions été tous damnés.
D. Comment nous a-t-il rachetés ?
R. C'est en souffrant pour nous, comme homme, et en donnant, comme Dieu, un prix infini à ses souffrances.
D. Jésus-Christ est donc Dieu et homme tout ensemble ?
R. Oui, il est Dieu et homme.
D. Combien y a-t-il de natures en Jésus-Christ ?
R. Il y en a deux : la nature divine et la nature humaine.
D. Combien y a-t-il de personnes en lui ?
R. Il n'y en a qu'une, savoir : la personne de Dieu le Fils.
D. Et où est-ce que le Fils de Dieu est né ?
R. En Bethléem, petite ville de Judée.
D. En quel état est-il né ?
R. Il est né dans la pauvreté et l'humiliation.
D. Pourquoi a-t-il voulu naître dans cet état ?
R. C'est pour nous mériter la grâce de vaincre notre orgueil, et nous enseigner, par son exemple, l'humilité et la patience.
D. Pourquoi a-t-il voulu devenir enfant ?
R. C'est : 1. Pour porter toutes nos faiblesses ; 2. Pour

nous engager à l'aimer avec plus de tendresse, et à nous adresser à lui avec plus de confiance.

CIRCONSTANCES MERVEILLEUSES DE LA NAISSANCE DE JÉSUS-CHRIST. St. Matth., ch. 1. et 2.

PRATIQUES. 1. Honorer particulièrement Jésus-Christ dans son enfance, et principalement dans le temps qui est entre Noël et la Purification; lui rendre, chaque jour, en cet état, quelque hommage.
2. Pratiquer, avec plus de soin, l'humilité, pendant tout ce temps.
3. Imiter aussi la pauvreté de Jésus-Christ, soit en souffrant celle où Dieu nous a mis, soit en nous privant de quelques commodités.

LA CIRCONCISION.

D. QU'Y a-t-il de remarquable dans la fête de ce jour?

R. Trois choses: 1. Le mystère de la Circoncision; 2. Le nom de *Jésus* donné au Fils de Dieu; 3. Le commencement de la nouvelle année.

D. Qu'entendez-vous par le mystère de la Circoncision?

R. J'entends que le Fils de Dieu s'est soumis à une cérémonie très douloureuse de la loi de Moïse, qui distinguait les Juifs des autres peuples.

D. Pourquoi le fils de Dieu s'y est-il soumis?

R. C'est pour nous montrer son amour, en répandant son sang pour nous, dès sa plus tendre enfance.

D. Que devons-nous donc honorer dans ce mystère?

R. Le sang que Jésus-Christ a versé en ce jour, et l'amour qui le lui a fait verser pour nous.

D. Qu'honorons-nous encore?

R. Le nom de *Jésus* qui fut donné au Fils de Dieu dans sa Circoncision.

D. Que signifie *Jésus*?

R. Il signifie *Sauveur*, et on l'a donné au Fils de Dieu, parce qu'il nous a sauvés de l'enfer.

D. Que signifie le nom de *Christ*, qu'on ajoute au nom de *Jésus*?

R. *Christ* signifie *oint, sacré*: on donne ce nom à Jé-

sus-Christ, parce que son humanité sainte a été consacré par son union à la divinité.

D. Qu'y a-t-il d'admirable dans le nom de Jésus ?

R. Deux choses : l'une, qu'il est la terreur des démons ; l'autre, qu'il fait la confiance des fidèles ?

D. Comment fait-il la confiance des fidèles ?

R. En ce que le Fils de Dieu nous a promis que tout ce que nous demanderions en son nom nous serait accordé.

D. Quels sentimens devons-nous avoir au sujet de la nouvelle année ?

R. 1. Un vif regret des péchés commis dans l'année dernière ; 2. Une grande reconnaissance pour le temps que Dieu nous donne encore pour faire pénitence ; 3. Un vrai désir de le mieux servir dans cette année.

FUITE DE JÉSUS-CHRIST EN ÉGYPTÉ, ET MASSACRE DES INNOCENS. St. Matth., chap. 2.

PRATIQUES. 1. Offrir, en ce jour, à Notre-Seigneur, la nouvelle année, pour ne l'employer qu'à son service.

2. Entreprendre, pendant cette année, la victoire de quelques-unes de nos passions ou de nos mauvaises habitudes.

3. Prononcer et invoquer souvent, avec amour et confiance, le saint nom de Jésus.

ÉPIPHANIE, OU FÊTE DES ROIS.

D. QUELLE est la fête de ce jour ?

R. C'est le jour auquel des Mages vinrent d'Orient adorer l'Enfant Jésus.

D. Qu'est-ce que c'étaient que ces Mages ?

R. C'étaient des savans d'entre les Gentils, qui furent avertis, par une étoile miraculeuse, de la naissance de Jésus-Christ.

D. Étaient-ils des rois ?

R. On le croit ainsi communément ; c'est pourquoi on appelle cette fête, la fête des rois.

D. Que signifiaient l'or, l'encens et la myrrhe que les rois offrirent à Jésus-Christ ?

- R. L'or signifiait que Jésus-Christ était Roi; l'encens, qu'il était Dieu; et la myrrhe, qu'il devait mourir comme homme.
- D. Pourquoi nomme-t-on cette fête *Epiphanie* ?
- R. *Epiphanie* signifie *manifestation*: on donne ce nom à cette fête, parce qu'en ce jour Jésus-Christ se manifesta, ou se fit connaître et adorer par les Gentils.
- D. Qu'entendez-vous par Gentils ?
- R. J'entends les peuples qui n'adoraient point Dieu comme les Juifs, et dont la plupart adoraient les idoles.
- D. Quelle part avons-nous à ce mystère ?
- R. C'est par ce mystère que Jésus-Christ, a commencé à nous appeler, avec tous les Gentils, à la foi et à la connaissance de son évangile.
- D. L'église n'honore-t-elle que ce mystère, en ce jour ?
- R. Elle honore encore : 1. Le Baptême de Jésus-Christ par Saint Jean-Baptiste ; 2. Le premier de ses miracles, qu'il fit aux noces de Cana.
- D. Pourquoi honore-t-on ces trois mystères en un même jour ?
- R. C'est que tous les trois tendaient à une même fin, qui était de nous faire connaître que Jésus-Christ était envoyé de Dieu, son Père, pour nous instruire et nous sauver.

L'EAU CHANGÉ EN VIN AUX NOCES DE CANA. St. Jean,
ch. 2.

- PRATIQUES. 1. Remercier Dieu de nous avoir appelés à la foi et à la connaissance de Jésus-Christ.
2. Prier pour la conversion de tant de royaumes qui n'ont pas le même bonheur.
3. Faire, en ce jour, à Jésus-Christ, à l'imitation des saints rois, quelque offrande de nos biens ou de nos bonnes œuvres.
-

LA PURIFICATION.

De l'Ave, Maria.

- D. QUEL mystère honore-t-on en ce jour ?
- R. C'est en ce jour que la Sainte Vierge offrit

Jésus-Christ, son fils, à Dieu, dans le temple et s'y offrit elle-même pour être purifiée selon la loi de Moïse.

D. Avait-elle besoin d'être purifiée ?

R. Non, mais son humilité lui fit prendre part à cette cérémonie instituée pour les pécheurs.

D. Quels sentimens les chrétiens doivent-ils avoir envers la Sainte Vierge ?

R. Les sentimens d'une sincère dévotion.

D. Pourquoi cela ?

R. 1. A cause de sa grande dignité, puisqu'elle est Mère de Dieu ; 2. A cause de la protection qu'elle accorde à ceux qui ont recours à son intercession.

D. Quelle est la principale prière dont l'église se sert pour l'invoquer ?

R. C'est l'*Ave, Maria.*

D. De quoi est composée cette prière ?

R. Des paroles de l'Ange Gabriel, de celles de Sainte Elizabeth, et de celles de l'église.

D. Quelles sont les paroles de l'Ange ?

R. Ce sont celles qu'il dit à la Sainte-Vierge en lui annonçant l'Incarnation du Fils de Dieu dans son sein : *Je vous salue, pleine de grâces, etc.*

D. Que signifient ces paroles ?

R. Elles signifient que le Saint-Esprit habite en la Sainte Vierge, et qu'il l'a remplie de ses grâces, d'une manière admirable.

D. Quelles sont les paroles de Sainte Elizabeth ?

R. Celles que cette sainte dit à la Sainte Vierge, qui venait l'honorer de sa visite : *Vous êtes bénie entre les femmes, etc.*

D. Que signifient ces paroles ?

R. Elles signifient que la Sainte Vierge est Mère de Dieu ; nous l'honorons en cette qualité, et nous bénissons Dieu de nous avoir donné son Fils, par elle.

D. Quelles sont les paroles de l'église ?

R. Ce sont celles-ci : *Sainte Marie, Mère de Dieu, etc.*

- D. Que signifient ces paroles ?
 R. Elles signifient la grande confiance que l'église prend en l'intercession de la Sainte Vierge, principalement pour l'heure de notre mort.

VISITATION DE LA SAINTE VIERGE, ET SANCTIFICATION
 DE SAINT JEAN. St. Luc, chap. 1.

- PRATIQUES. 1. Tous les jours, pratiquer quelque dévotion en l'honneur de la Sainte Vierge.
 2. Célébrer ses fêtes avec une dévotion particulière; approcher, ces jours-là, des sacremens.
 3. Défendre la gloire et le culte de la Sainte Vierge contre ceux qui lui manquent de respect, ou qui b'iment les saintes pratiques de dévotion envers elle.
 4. Avoir chez soi, ou porter sur soi, quelque image de la Sainte Vierge qui excite votre dévotion à son égard.

DU DIMANCHE GRAS, ET DE LA GOURMANDISE.

- D. QU'EST-ce que la gourmandise ?
 R. La gourmandise est un amour déréglé du boire et du manger.
 D. Quelles sont les espèces les plus ordinaires de ce péché ?
 R. 1. Boire et manger avec excès; 2. Se nourrir avec trop de sensualité et de dépense; 3. Rompre les jeûnes et les abstinences de l'église.
 D. Quelle est la gourmandise la plus ordinaire et la plus dangereuse ?
 R. C'est l'ivrognerie.
 D. Quels sont les funestes effets de l'ivrognerie ?
 R. L'abrutissement de la raison, les querelles et l'impureté.
 D. L'ivrognerie est-elle un grand péché ?
 R. Oui, les ivrognes sont en horreur à Dieu et aux hommes.
 D. Quelle est la punition de la gourmandise ?
 R. En l'autre vie, un feu et une soif éternelle; en celle-ci, l'endurcissement du cœur, la perte des biens temporels, et souvent une mort funeste.
 D. Que pensez-vous de ceux qui, dans ce temps-ci,

fo
 fr
 R. Je
 le
 D. Q
 R. Il
 pl
 D. Pe
 Ca
 sic
 R. C
 de
 lil

PRAT
 2. De
 ma
 3. S
 4. Pe
 l'h
 pé

D. ()
 R. C
 D. Q
 R. C
 tu
 V
 D. P
 R. C
 d
 J
 a
 f
 D. I
 s

font des débauches, courent les rues en masque, fréquentent les bals, et les cabarets?

R. Je pense qu'ils offensent Dieu, qu'il ne faut pas les imiter, et qu'il faut fuir leur compagnie,

D. Que faut-il faire encore?

R. Il serait bon dans ce temps-ci, d'être plus retenu, plus retiré, et d'aller plus souvent à l'église.

D. Pourquoi, dans les trois jours qui précèdent le Carême, le Saint-Sacrement est-il exposé en plusieurs églises?

R. C'est pour y attirer les fidèles, afin qu'ils demandent pardon à Dieu pour tous les crimes que les libertins commettent.

FESTIN DE BALTHASAR. Daniel, ch. 5.

PRATIQUES. 1. Craindre et éviter les cabarets.

2. Dans chaque repas, se priver de quelque chose, par esprit de mortification.

3. S'abstenir de manger hors des repas, sans nécessité.

4. Pendant que Dieu est offensé par les débauches de ce temps-ci, l'honorer par quelque pratique extraordinaire de dévotion et de pénitence.

PREMIER DIMANCHE DU CAREME.

Du Jeune.

D. QUI est-ce qui nous ordonne d'observer le Carême?

R. C'est l'église.

D. Que portent ces commandemens?

R. *Quatre-Temps, Vigiles, jeûneras, et le Carême entièrement.*

Vendredi chair ne mangeras, ni le Samedi même.

D. Pourquoi l'église fait-elle observer le Carême?

R. C'est : 1. Pour nous faire souvenir de l'obligation de faire pénitence ; 2. Pour honorer le jeûne de Jésus-Christ, qui, pendant quarante jours, ne prit aucune nourriture ; 3. Pour nous préparer à la fête de Pâques.

D. En quoi consiste le jeûne que nous devons observer?

- R. Il consiste particulièrement à s'abstenir de viande, et à ne faire qu'un repas ; et, par tolérance, on permet une collation légère.
- D. Le jeûne était-il autrefois pratiqué de même ?
- R. Autrefois il était bien plus sévère ; on ne mangeait que des légumes, une fois le jour, vers le soir, et on pratiquait d'autres austérités.
- D. Maintenant qu'est-ce que l'église désire de nous ?
- R. Elle désire, qu'avec l'abstinence que nous observons, nous modérions aussi notre sommeil et nos divertissemens ordinaires, et que nous vaquions aux bonnes œuvres.
- D. Quelles sont ces bonnes œuvres qu'elle nous recommande ?
- R. L'aumône, la retraite, le silence, la prière, l'assistance aux sermons.
- D. L'église ordonne-t-elle d'autres jeûnes que le Carême ?
- R. Oni, elle ordonne de jeûner la veille de certaines grandes fêtes.
- D. Et quels autres encore ?
- R. Dans quatre saisons de l'année, elle ordonne de jeûner trois jours en une semaine, le Mercredi, Vendredi et Samedi ; c'est ce qu'on appelle *Quatre-temps*.
- D. Qu'ordonne-t-elle encore ?
- R. De faire maigre, c'est-à-dire, de s'abstenir de viande, les Vendredis et Samedis de toute l'année, les Dimanches de Carême, à la St. Marc, et aux Rogations.

JEUNE DE JÉSUS-CHRIST, ET TENTATION DU DÉMON.

St. Matthieu, chap. 4.

- PRATIQUES. 1. Se priver, pendant le Carême, de quelques plaisirs même permis.
2. Se confesser dès le commencement du Carême, pour sanctifier son jeûne, et se mieux préparer à la fête de l'âques.
3. Ceux qui ne sont pas encore obligés au jeûne, à cause de leur jeunesse, pourraient jeûner une ou deux fois la semaine, à proportion de leurs forces.

4. Qu
des
s'ab

D. Q

no

R. C'e
Sa

D. Le

R. Nu

D. Qu

R. C'e

no

D. Po

R. Pa

tér

D. Qu

R. Ur

Di

D. Co

R. Pa

Vi

D. Qu

R. Le

un

di

D. L

R. O

D. C

R. C

m

D. S

il

R. M

D. I

r

4. Quand on a raison d'obtenir la dispense du jeûne, y suppléer par des aumônes : cependant pratiquer du jeûne ce que l'on peut, et s'abstenir de toute délicatesse dans la nourriture.

L'ANNONCIATION.

- D. **QUELLE** est celle des trois personnes de la Sainte Trinité qui s'est fait homme pour nous ?
- R. C'est Dieu le Fils, la seconde personne de la Sainte Trinité.
- D. Le père et le Saint-Esprit se sont-ils fait hommes ?
- R. Non il n'y a que le Fils.
- D. Quel jour ce mystère s'est-il accompli ?
- R. C'est en ce jour, qu'on appelle la fête de l'Annonciation.
- D. Pourquoi l'appelle-t-on ainsi ?
- R. Parce que l'Ange Gabriel annonça ce grand mystère à la bienheureuse Vierge Marie.
- D. Quelle vertu fit-elle paraître alors ?
- R. Une pureté admirable, craignant d'être mère de Dieu au préjudice de sa chasteté.
- D. Comment cependant y consentit-elle ?
- R. Parce que l'Ange l'assura qu'elle serait toujours Vierge.
- D. Qu'arriva-t-il alors ?
- R. Le Fils de Dieu prit, dans son sein, un corps et une âme semblables aux nôtres, qu'il unit à sa divinité.
- D. La Sainte Vierge est donc la mère de Dieu ?
- R. Oui, elle est la mère de Dieu.
- D. Comment cela ?
- R. C'est qu'elle a conçu, dans son sein, et mis au monde le Fils de Dieu fait homme.
- D. Saint Joseph, époux de la Sainte Vierge, n'était-il pas le père de Jésus-Christ ?
- R. Non, il n'était que son père nourricier.
- D. Le corps qu'a pris le Fils de Dieu était-il entièrement semblable aux nôtres ?

- R. Oui, il a pris toutes nos infirmités, excepté le péché et l'ignorance.
- D. Pourquoi le Fils de Dieu s'est-il réduit à un état si humiliant ?
- R. C'est : 1. Pour nous montrer son amour ; 2. Pour nous apprendre à être humbles comme lui ; 3. Pour nous en mériter la grâce.
- D. Quelle instruction la Sainte Vierge nous donne-t-elle, par son exemple, dans ce mystère ?
- R. Elle nous apprend à aimer la vertu de chasteté, et à la conserver soigneusement.

HISTOIRE DU MYSTÈRE, ET CELLE DE LA NAISSANCE DE
ST. JEAN. St. Luc, chap. 1.

- PRATIQUES. 1. Imiter l'humilité de Jésus-Christ, s'occuper aux emplois les plus vils de la maison, obéir volontiers à tout le monde, garder le silence quand on est repais, ne point s'excuser, etc.
2. Avoir en horreur tout ce qui peut blesser la pureté, comme les paroles libres, les amitiés trop tendres, la lecture des livres qui parlent d'amour.
3. Les filles doivent, à l'imitation de la Sainte Vierge, aimer la retraite, mépriser les parures, fuir le monde, et craindre la fréquentation des hommes.

DIMANCHE DES RAMEAUX. PASSION DE JÉSUS-CHRIST.

- D. QUELS mystères honorons-nous dans ce saint temps ?
- R. Les mystères de la passion et de la mort de JÉSUS-CHRIST.
- D. Est-ce que Notre Seigneur a souffert et qu'il est mort ?
- R. Oui, il a souffert toutes sortes de tourmens, et a été mis à mort par la malice des Juifs, qui l'ont crucifié.
- D. Racontez-nous-en quelques circonstances ?
- R. Le Jeudi au soir, après avoir institué l'Eucharistie, il souffrit, dans le jardin des Olives, une si violente agonie, qu'il eut une sueur de sang ; Judas, un de ses Apôtres, le livra aux Juifs, qui le

lié
me
D. Qu
R. Il
au
tes
me
ch
le
né
fo
D. Qu
R. Or
pi
le
l'a
da
en
to
Ve
D. Po
R. H
D. D
R. C
la
D. C
R. O
D. E
R. N
et
D. A
n
R. 1
h
s
3
4
J

lièrent comme un criminel, et le traînèrent, en le maltraitant, devant le grand Pontife.

D. Qu'arriva-t-il ensuite ?
 R. Il fut abandonné, toute la nuit, chez Calphe, aux insultes des soldats, qui lui firent toutes sortes d'outrages, lui donnant des soufflets, et se moquant de lui. Il fut traîné le lendemain matin, chez Pilate, qui le renvoya chez Hérode ; celui ci le traita comme un insensé ; ensuite, il fut ramené chez Pilate, qui le fit déchirer à coups de fouets.

D. Que souffrit-il enfin ?
 R. On lui enfonça, dans la tête, une couronne d'épines, on le chargea d'une croix pesante, et on le força de la porter sur une montagne. Là, on l'attacha à cette croix, avec des clous enfoncés dans ses pieds et dans ses mains, et on l'éleva entre deux voleurs. Enfin, il expira, dans ces tourmens, vers les trois heures après-midi, le Vendredi.

D. Pouvait-ils s'exempter de souffrir tous ces tourmens ?

R. Hélas ! il ne tenait qu'à lui.

D. D'où vient donc qu'il les a soufferts ?

R. C'est par amour pour les hommes, et pour porter la peine due à leurs péchés.

D. C'est donc pour nos péchés qu'il est mort ?

R. Oui, c'est pour les expier.

D. Et quand nous offensons Dieu, que faisons-nous ?

R. Nous renouvelons, dans notre cœur, la Passion et la mort de Jésus-Christ.

D. A la vue des tourmens que Jésus a soufferts pour nous, quels sentimens devons-nous avoir ?

R. 1. Des sentimens de compassion, à la vue de ces horribles supplices ; 2. D'amour et de reconnaissance, puisque c'est pour nous qu'il a souffert ; 3. D'horreur pour le péché qui lui a tant coûté ; 4. De pénitence, qui nous porte à souffrir, avec Jésus, pour expier nos péchés.

RÉCIT DES CIRCONSTANCES DE LA MORT DE JÉSUS SUR LE CALVAIRE. St. Matth., ch. 27, et St. Jean, ch. 19.

PRATIQUES. 1. Méditer souvent sur la Passion de Jésus-Christ : chaque jour, en rappeler le souvenir, et en méditer quelque circonstance.

2. Quand on nous calomnie, qu'on nous trahit ou qu'on nous persécute, souffrir, à l'exemple de Jésus-Christ, sans murmurer et sans se plaindre, et prier pour nos persécuteurs.

PRATIQUES. RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST.

D. QU'ENTENDEZ-vous par la Résurrection de Jésus-Christ ?

R. J'entends que, le troisième jour après sa mort, son âme se réunit à son corps, pour lui donner de nouveau la vie.

D. En quel état le corps de Jésus ressuscita-t-il ?

R. Il ressuscita immortel et impassible, c'est-à-dire, qu'il ne pouvait plus souffrir ni mourir.

D. Pourquoi Jésus-Christ est-il ressuscité ?

R. C'est : 1. Pour prouver sa divinité, et la vérité de son évangile ; 2. Pour nous envoyer, du ciel, son Saint-Esprit ; 3. Pour nous montrer dans son corps, l'image de la résurrection des nôtres.

D. Est-ce que nous ressusciterons un jour, comme Jésus-Christ ?

R. Oui, les corps des Saints ressusciteront à la fin du monde, comme celui de Jésus-Christ.

D. Quels avantages auront alors nos corps ?

R. Les mêmes avantages du corps de Jésus-Christ : on les nomme la clarté, l'impassibilité, l'agilité et la subtilité.

D. Qu'entend-t-on par ces noms ?

R. On entend, par la *clarté*, que nos corps seront éclatans comme le soleil ;

Par l'*impassibilité*, qu'ils seront incapables de souffrir ni faiblesse ni douleur ;

Par l'*agilité*, qu'ils pourront, à la manière des esprits se transporter en un instant, d'un lieu à un autre éloigné ;

Pa
ser
sus
pie
D. Ne
sur
R. Oui
D. Qu
R. C'e
nité
da
D. Ou
R. Da
tie
les

HISTO

PRATIC

fron
notr
2. Viv
ra c
Jésu

D. C
R. Il y
et l
D. Po
R. C'e
sor
D. Co
R. Il
ser
co
D. Y
R. Ne
lev

Par la *subtilité*, qu'ils pourront, de même, passer à travers les corps les plus épais, comme Jésus-Christ sortit du tombeau, sans en remuer la pierre.

- D. Ne peut-on pas, dès cette vie, participer à la résurrection de Jésus-Christ ?
 R. Oui, on le peut par la résurrection spirituelle.
 D. Qu'appellez-vous résurrection spirituelle ?
 R. C'est la résurrection de notre âme, qui par la pénitence, sort de la mort du péché, pour entrer dans la vie de la grâce.
 D. Où est-ce que nous trouvons cette vie de la grâce ?
 R. Dans les sacremens de Pénitence et d'Eucharistie ; c'est pour cela que l'église nous ordonne de les recevoir au temps de Pâques.

HISTOIRE DU FEU CACHÉ, TROUVÉ PAR NÉHÉMIAS.

Livre 2 des Machab., chap. 2.

- PRATIQUES. 1. Dans les douleurs et les peines que nous souffrons, songer, pour nous consoler, à la gloire et au bonheur de notre corps, au jour de la résurrection.
 2. Vivre, après Pâques, avec plus de piété et de modestie, pour faire connaître que nous sommes ressuscités spirituellement avec Jésus-Christ.

ASCENSION DE JÉSUS-CHRIST.

- D. **C**OMBIEN de temps Jésus-Christ vécut-il sur la terre, après sa résurrection ?
 R. Il y resta quarante jours, vivant avec ses Apôtres, et leur enseignant son évangile.
 D. Pourquoi demeura-t-il tout ce temps-là ?
 R. C'était pour instruire ses Apôtres, et ôter toute sorte de doutes sur la vérité de sa résurrection.
 D. Comment se sépara-t-il d'eux ?
 R. Il les conduisit sur une montagne, et là, en présence de ses disciples, il s'éleva dans le ciel en corps et en âme.
 D. Y fut-il enlevé par les anges ?
 R. Non, il n'avait pas besoin de leur secours : il s'éleva par sa propre vertu.

- D. Monta-t-il au ciel en tant que Dieu ?
 R. Non, puisqu'en tant que Dieu il est partout, mais il y monta en tant qu'homme.
 D. Pourquoi Jésus-Christ monta-t-il au ciel ?
 R. C'est : 1. Parce que le ciel est le séjour des corps glorieux et ressuscités ; 2. Pour nous ouvrir l'entrée du ciel, et nous y préparer une place.
 D. Pourquoi dites-vous qu'il a ouvert l'entrée du ciel ?
 R. C'est qu'avant lui, personne n'y était entré, et qu'il devait y entrer le premier.
 D. Est-ce qu'Abraham, Moïse, et les autres saints de l'ancien Testament, n'étaient pas encore dans le ciel ?
 R. Non, ils attendaient, dans les Limbes, la venue de Jésus-Christ, et ils ne sont entrés au ciel qu'avec lui.
 D. Que fait Jésus-Christ dans le ciel ?
 R. Il nous sert d'avocat et de médiateur auprès de son Père.
 D. Quel fruit devons-nous tirer de cette fête ?
 R. Un grand désir d'aller au ciel où est Jésus-Christ, et une grande confiance dans ses mérites et sa médiation.

ELIE ENLEVÉ DANS UN CHARIOT DE FEU. LIV. 4.
 des Rois, ch. 2.

- PRATIQUES. 1. Regarder souvent le ciel, et soupirer après le moment auquel nous y monterons, comme Jésus-Christ.
 2. Tout ce que nous demandons à Dieu, le demander par la médiation de Jésus-Christ, le prier, avec confiance, d'intercéder pour nous, auprès de son Père.

PENTECÔTE. DESCENTE DU SAINT-ESPRIT.

- D. QU'EST-ce que le Saint-Esprit ?
 R. C'est la troisième personne de la Sainte Trinité.
 D. Comment est-il descendu sur la terre ?
 R. Dix jours après l'Ascension de Jésus-Christ, les Apôtres étant en prières, avec la Sainte Vierge,

le
 des
 D. Qu
 R. Le
 Sa
 gue
 gile
 D. Qu
 R. Le
 sité
 tou
 la
 D. Le
 Ap
 R. Il e
 D. Po
 R. C'd
 just
 D. Ne
 nou
 R. Qui
 tem
 D. A
 du
 R. A
 cré
 D. Qu
 R. C'e
 D. Qu
 le
 R. Le
 D. Qu
 R. J'e
 des
 D. A
 Es
 R. Si
 sa
 de

le Saint-Esprit, sous la forme de langues de feu, descendit visiblement sur chacun d'eux.

- D. Que signifiaient ces langues de feu ?
- R. Le feu signifiait l'ardeur de la charité que le Saint-Esprit venait allumer en eux ; et les langues marquaient qu'ils devaient prêcher l'évangile sans crainte.
- D. Quel fut l'effet de ce prodige ?
- R. Les Apôtres, remplis de courage, prêchèrent aussitôt l'évangile dans Jérusalem, et ensuite dans tout le monde, sans craindre ni les tourmens ni la mort.
- D. Le Saint-Esprit n'est-il descendu que pour les Apôtres ?
- R. Il est descendu pour toute l'église.
- D. Pourquoi se communique-t-il à l'église ?
- R. C'est pour la conduire, l'enseigner et la sanctifier jusqu'à la fin du monde.
- D. Ne se communique-t-il pas aussi à chacun de nous ?
- R. Oui : aussi nos âmes et nos corps sont appelés les temples du Saint-Esprit.
- D. A quoi nous oblige cette belle qualité de temples du Saint-Esprit ?
- R. A ne pas souiller, par le péché, le temple consacré par la présence du Saint-Esprit.
- D. Quel est le sacrement qui donne le Saint-Esprit ?
- R. C'est la Confirmation.
- D. Quelles dispositions faut-il apporter pour recevoir le Saint-Esprit ?
- R. Les voici : le désir, la prière et la pureté du cœur.
- D. Qu'entendez-vous par la pureté de cœur ?
- R. J'entends l'horreur du péché, et le détachement des choses de ce monde.
- D. A quoi peut-on connaître si on a reçu le Saint-Esprit ?
- R. Si on a un amour ardent pour Dieu, du zèle pour sa gloire, et du courage pour suivre les maximes de Jésus Christ.

MIRACLES DES APÔTRES, LEUR PRISON ET LEUR COURAGE. Aux Actes, ch. 3. 4. et 5.

- PRATIQUES. 1. Demander ardemment au St. Esprit de venir en nous, avec toutes ses grâces; faire, pendant l'octave de la Pentecôte, quelques prières à cette intention.
2. Examiner ce qui peut, dans notre cœur, déplaire au St. Esprit, et y renoncer, comme l'habitude de mentir, la désobéissance, l'attachement aux biens de ce monde.

FÊTE DE LA SAINTE-TRINITÉ.

- D. QU'EST-ce que la Sainte-Trinité ?
- R. C'est un Dieu en trois personnes, le Père, le Fils, et le Saint-Esprit.
- D. Qu'est-ce que la foi nous apprend de ce mystère ?
- R. Elle nous apprend que le Fils est engendré du Père, de toute éternité, et que le Saint-Esprit procède, de toute éternité, du Père et du Fils.
- D. Que nous enseigne-t-elle encore ?
- R. Que ce sont trois personnes distinctes, égales cependant en toutes choses, et qui n'ont qu'une même nature et une même Divinité.
- D. Pouvez-vous m'expliquer tout cela ?
- R. Non, c'est un mystère qu'il faut croire simplement, et qu'on ne peut comprendre.
- D. Peut-on peindre la Sainte-Trinité ?
- R. Non, c'est un mystère dont les sens ne peuvent se former d'images.
- D. Pourquoi, cependant, représente-t-on quelquefois Dieu le Père comme un vieillard, Dieu le Fils comme un homme, et le Saint-Esprit comme une colombe ?
- R. Ce sont de faibles symboles, dont on se sert pour donner une idée grossière des attributs des trois personnes divines.
- D. Comment cela ?
- R. 1. On représente Dieu le père comme un vieillard, pour désigner son éternité et sa sagesse ; 2. Dieu le Fils, comme un homme, parce qu'il s'est fait

homme pour nous ; 3. Le Saint-Esprit comme une colombe, parce qu'il a paru sous cette figure, pour signifier la douceur et les autres vertus qu'il produit en nous, et dont la colombe est le symbole.

D. Quel est le dessein de l'église dans cette fête ?

R. C'est de faire rendre à la Sainte Trinité les hommages que nous lui devons ; savoir : l'adoration et l'action de grâces.

D. Comment devons-nous adorer la Trinité ?

R. En deux manières, intérieurement et extérieurement.

D. Comment l'adore-t-on intérieurement ?

R. Par les sentimens de notre âme qui reconnaît sa puissance, et se soumet à toutes ses volontés.

D. Est-ce assez d'adorer Dieu intérieurement ?

R. Non, il faut lui donner des marques extérieures de notre adoration ; c'est pour cela que nous nous assemblons dans les églises.

D. De quoi devons-nous rendre à la Trinité nos actions de grâces ?

R. De trois grâces particulièrement : 1. De nous avoir créés à son image ; 2. De nous avoir rachetés par la mort de Jésus-Christ ; 3. De nous sanctifier par la venue du Saint-Esprit dans nos cœurs.

HISTOIRE DU BAPTEME DE JÉSUS-CHRIST.

St. Matth., ch. 3.

PRATIQUES. 1. Tous les jours, à son réveil, adorer la Sainte-Trinité, et la remercier des trois bienfaits que l'on vient d'expliquer ; notre création, notre rédemption et notre sanctification.

2. Quand on passe près d'une église, y entrer quelquefois pour adorer Dieu, et suppléer, autant qu'il est en nous, à l'oubli de tant de gens qu'il comble de biens, et qui ne songent point à lui.

FETE DU SAINT-SACREMENT.

D. QUAND est-ce que le Saint-Sacrement a été institué par Notre-Seigneur ?

R. C'est le Jeudi-saint, la veille de sa mort.

D. Pourquoi l'a-t-il institué ?

R. Pour nous montrer l'excès de son amour en don-

- nant son propre corps pour la nourriture de nos âmes.
- D. Pourquoi l'église en remet-elle à ce jour la solennité ?
- R. C'est qu'étant occupée, le Jeudi-saint, de la passion de Jésus-Christ, elle ne peut donner les marques de joie que demande un si grand bienfait.
- D. Quels sont les desseins de l'église dans cette fête ?
- R. C'est, 1. De montrer la fermeté de sa foi sur la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie ; 2. De rendre au Fils de Dieu, présent dans ce mystère, tous les hommages que la reconnaissance inspire ; 3. De réparer, par ses adorations les crimes de ceux qui l'offensent dans ce sacrement.
- D. Qui sont ceux qui offensent Jésus-Christ dans ce sacrement ?
- R. Ce sont : 1. Les hérétiques, qui refusent de croire sa présence réelle dans l'Eucharistie ; 2. Les impies, qui le reçoivent indignement ; 3. Les chrétiens lâches qui négligent de le recevoir, ou qui le font avec tiédeur.
- D. Pourquoi porte-t-on le Saint-Sacrement dans les rues ?
- R. C'est, 1. Pour reconnaître la puissance souveraine de Jésus-Christ, qui, comme notre roi, doit triompher dans les villes de son obéissance ; 2. Pour sanctifier, par sa présence, nos rues et nos maisons ; 3. Pour exciter, par ce spectacle, la foi et la piété des fidèles.
- D. Quels sentimens doivent occuper nos cœurs en ce jour ?
- R. Ce sont principalement ceux d'un amour ardent pour Jésus-Christ.
- D. Pourquoi ?
- R. Parce que Jésus-Christ ne pouvait nous donner une marque plus sensible de sa tendresse, que de se donner, comme il fait, pour être notre nourriture.
- D. Que concluez-vous de là ?

R. Qu
pa
de

PARA

PRATI

ten

à d

pu

2. Co

Ch

tio

3. Da

cup

lui

de

D. (

R. N

m

âr

to

D. P

fa

R. A

sa

D. Q

R. C

d

D. E

R. 1

a

c

l

g

(

d

r

R. Qu'à un amour si grand doit répondre, de notre part, un grand amour : autrement nous serions des ingrats.

PARABOLE D'UN ROI QUI FIT LES NOCES DE SON FILS.

St. Matthieu, ch. 22.

- PRATIRUES. 1. Etre assidus pendant l'octave, à passer quelques temps, chaque jour, devant le Saint-Sacrement exposé ; s'associer à d'autres personnes, pour y aller tour à tour, afin qu'il ne reste pas sans adorateurs.
2. Continuer cette pratique, pendant le reste de l'année. Jésus-Christ restant dans les tabernacles, pour y attendre nos adorations, quoique si peu de chrétiens songent à les lui rendre.
3. Dans le temps qu'on passera ainsi devant le St. Sacrement, s'occuper des bontés que le Sauveur nous témoigne dans ce mystère ; lui demander la victoire de nos passions, et la grâce de l'aimer de plus en plus ; prier pour l'église et la conversion des pécheurs.
-

ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE.

- D. QU'ENTENDEZ-vous par l'Assomption de la Sainte Vierge ?
- R. Nous entendons que la Sainte Vierge, après sa mort, fut enlevée dans le ciel en corps et en âme, et placée au-dessus de tous les anges et de tous les saints.
- D. Pourquoi croyons-nous que Dieu lui a fait cette faveur ?
- R. A cause de sa grande dignité et de sa grande sainteté.
- D. Quelle est cette dignité ?
- R. Celle de Mère de Dieu, qui est la plus grande dignité dont une pure créature puisse être ornée.
- D. En quoi consiste cette grande dignité ?
- R. 1. En ce qu'elle a été exempte de tout péché actuel, même véniel, pendant toute sa vie ; 2. En ce qu'elle a été exempte du péché originel, selon le sentiment commun des théologiens, que l'église autorise par la fête qu'elle célèbre de sa Conception ; 3. En ce que son cœur fut embrasé de l'amour le plus fervent, et qui ne fit qu'augmenter jusqu'à sa mort.

- D. Quels sentimens devons-nous avoir à l'occasion de la gloire de la Sainte Vierge ?
- R. Des sentimens de joie et de confiance.
- D. Pourquoi des sentimens de joie ?
- R. Parce que la Sainte Vierge, étant notre mère, nous devons nous réjouir de la voir si honorée.
- D. Pourquoi des sentimens de confiance ?
- R. Parce qu'elle veut bien nous accorder sa protection auprès de son Fils.
- D. Dans quelle occasion devons-nous recourir plus particulièrement à elle ?
- R. 1. A l'heure de la mort, pour obtenir la grâce de mourir saintement ; 2. Pendant la vie, pour conserver la vertu de chasteté.
- D. Que demande-t-elle de ceux qui veulent obtenir sa protection ?
- R. L'imitation de ses vertus.
- D. Quelles vertus doit-on particulièrement imiter en elle ?
- R. Son amour pour Jésus-Christ, son humilité et sa pureté.
- D. Ceux qui disent avoir dévotion à la Sainte Vierge et qui croupissent dans le péché, ont-ils une vraie dévotion envers elle ?
- R. Non, il n'y a point de vraie dévotion sans la pénitence.

HISTOIRE DE JUDITH QUI DÉLIVRE LE PEUPLE JUIF.

Liv. de Judith, ch. 10 et suivans.

- PRATIQUES. 1. Invoquer la Sainte Vierge, pour le moment de notre mort, et lui dire souvent avec dévotion cette prière de l'église : *Sainte Marie, Mère de Dieu, etc.*
2. Pratiquer, plus particulièrement pendant l'octave, quelques-unes des vertus de la Sainte Vierge.
3. Réciter quelquefois le Chapelet, avec dévotion, en méditant les grandeurs, les mystères et les vertus de la Sainte Vierge, et demandant à Dieu d'y participer.

REMARQUE. *Dans les Catéchismes que l'on fait, pour préparer les enfans à la première Communion, on pourra, suivant les circonstances et la portée de ceux*

qu'on
sur les
nues
jusqu'

I. DU

D. Q
R. C

le

D. Q

R. L

Sa

D. P

R. P

D. C

ch

R. E

C

D. Q

R. C

m

D. J

d

R. C

J

c

e

e

D. C

C

qu'on instruit, faire usage des instructions détaillées, sur les sacrements de Pénitencé et d'Eucharistie, contenues dans le présent Catéchisme, depuis la page 42, jusqu'à la page 73.

INSTRUCTIONS

POUR PRÉPARER A

LA CONFIRMATION.

I. DU SACREMENT DE CONFIRMATION, EN GÉNÉRAL.

- D. QU'EST-ce que la Confirmation ?
 R. La Confirmation est un sacrement qui donne le Saint-Esprit, avec l'abondance de ses grâces.
- D. Qu'est-ce que le Saint-Esprit ?
 R. Le Saint-Esprit est la troisième personne de la Sainte Trinité.
- D. Pourquoi nous est-il donné dans la Confirmation ?
 R. Pour nous rendre parfaits chrétiens.
- D. Comment la Confirmation nous rend-elle parfaits chrétiens ?
 R. En nous donnant la force de confesser Jésus-Christ ?
- D. Qu'est-ce que confesser Jésus-Christ ?
 R. C'est se déclarer hautement pour lui et pour les maximes saintes qu'il nous a enseignées.
- D. Jésus-Christ exige-t-il que nous nous déclarions de la sorte ?
 R. Oui, puisqu'il dit dans l'évangile, qu'au jour du Jugement, il confessera devant son Père céleste ceux qui l'auront confessé devant les hommes, et qu'il rougira de ceux qui auront rougi de lui et de sa doctrine.
- D. Ce sacrement est-il absolument nécessaire pour être sauvé ?

- R. Non, mais ceux qui le négligent se privent de l'abondance des grâces que ce sacrement communique.
- D. Est-ce offenser Dieu que de ne pas recevoir la Confirmation ?
- R. Oui, si c'est par négligence, par mépris ou par attachement au péché.
- D. Quelles dispositions faut-il apporter à la Confirmation ?
- R. Il faut y apporter : 1. La connaissance des mystères de la religion ; 2. L'état de grâce sanctifiante ; 3. Un grand désir de recevoir le Saint-Esprit.
- D. Celui qui recevrait la Confirmation en état de péché mortel, ferait-il un grand péché ?
- R. Oui, il commettrait un sacrilège, et ne recevrait pas le Saint-Esprit.
- D. Que faut-il donc faire, avant que de recevoir ce sacrement, si l'on est coupable de quelque péché ?
- R. Il faut purifier son âme par le sacrement de Pénitence.

II. DU SACREMENT DE PÉNITENCE QUI SERT DE PRÉPARATION A LA CONFIRMATION.

N. B. Il faut voir, dans le petit Catéchisme, l'article 5e. du chapitre des sacremens, ou ci-dessus, page 42, XXIX. *De la Pénitence* ; et en prendre ce qui est plus à la portée de ceux qu'on instruit pour la Confirmation.

III. DES EFFETS DE LA CONFIRMATION, ET DES DONNÉS DU SAINT-ESPRIT.

- D. **QUELS** sont les effets du sacrement de Confirmation ?
- R. Il y en a cinq : 1. Il nous donne le Saint-Esprit ; 2. Il nous le donne avec l'abondance de ses grâces ; 3. Il nous fait parfaits chrétiens ; 4. Il imprimé, dans notre âme, un caractère qui ne s'ef-

fac
lib
D. Qu
ma
R. C'
le
D. N'
le
R. Ou
gr
D. Qu
R. C'
no
D. Qu
li
B. Ce
do
D. Q
R. Il
la
te
D. Q
R. J
d
D. Q
R. J
p
g
D. C
R. J
c
I
D. C
R.
D.
R.

face point ; 5. Il nous donne la force de confesser librement la foi.

D. Quel est le premier effet du sacrement de Confirmation ?

R. C'est de donner le Saint-Esprit à tous ceux qui le reçoivent avec de bonnes dispositions.

D. N'avons-nous pas déjà reçu le Saint-Esprit dans le Baptême ?

R. Oui, nous l'avons reçu, mais non pas avec une si grande abondance de grâces.

D. Quel est le second effet de la Confirmation ?

R. C'est qu'en nous donnant le Saint-Esprit, elle nous donne toute l'abondance de ses grâces.

D. Quelles grâces communique-t-elle plus particulièrement ?

R. Ce sont celles qu'on appelle ordinairement les dons du Saint-Esprit.

D. Quels sont ces dons ?

R. Il y en a sept, savoir : la sagesse, l'intelligence, la science, le conseil, la piété, la force, et la crainte de Dieu.

D. Qu'entendez-vous par le don de *sagesse* ?

R. J'entends une connaissance sublime de Dieu, et des biens éternels qu'on possède en lui.

D. Qu'entendez-vous par le don d'*intelligence* ?

R. J'entends une lumière qui rend notre esprit capable de comprendre les mystères de notre religion.

D. Qu'entendez-vous par le don de *science* ?

R. J'entends une connaissance de toutes les choses du monde, et de l'usage que nous en devons faire par rapport à notre salut.

D. Qu'entendez-vous par le don de *conseil* ?

R. C'est une lumière intérieure, qui nous fait discerner, dans l'occasion, comment nous devons nous conduire, pour la plus grande gloire de Dieu.

D. Qu'est-ce que le don de *piété* ?

R. C'est celui qui dispose notre cœur à aimer Dieu tendrement.

- D. Qu'est-ce que le don de *force* ?
 R. C'est celui qui nous donne des forces pour résister courageusement au mal, et pour pratiquer la vertu, avec ardeur, dans le service de Dieu.
- D. Qu'est-ce que le don de *crainte de Dieu* ?
 R. C'est celui qui fait appréhender souverainement de déplaire à Dieu, et d'être séparé de lui.
- D. D'où vient qu'il y a tant de gens qui ont reçu la Confirmation, et qui n'ont pas toutes ces grâces ?
 R. C'est qu'ils n'ont pas reçu de grâce de ce sacrement, étant mal disposés, ou qu'ils l'ont perdue, après l'avoir reçue.

IV. SUITE DES EFFETS DE LA CONFIRMATION.

- D. **QUEL** est le troisième effet de la Confirmation ?
 R. Elle nous rend parfaits chrétiens.
- D. Comment est-ce que la Confirmation nous rend parfaits chrétiens ?
 R. C'est en nous rendant plus forts et plus courageux dans la foi.
- D. Est-ce pour cela que ce sacrement est appelé Confirmation ?
 R. Oui, parce qu'il nous confirme et nous affermit dans la profession de la foi.
- D. Y a-t-il de la différence entre un chrétien qui n'est que baptisé, et celui qui est confirmé ?
 R. Oui ; celui qui n'est que baptisé doit être regardé comme un enfant faible par rapport à celui qui a été confirmé ; et celui-ci doit être regardé comme un homme fait, qui est dans la force de son âge.
- D. Qu'est-ce que le quatrième effet de ce sacrement ?
 R. C'est le caractère ineffaçable qu'il imprime dans nos âmes.
- D. Quel effet produit ce caractère ?
 R. 1. Il nous marque pour être les soldats de Jésus-Christ et les ennemis du démon ; 2. Il empêche qu'on ne puisse réitérer ce sacrement.

D. Es
qu
R. Ou
sac

V.

D. Q
R. Il
foi
D. Qu
de
R. J'e

va
en
de

D. Y
pro

R. Il
rir
lai

m
qu
te

D. S'
la
ra

R. N
pl
m
cl

D. Q
ar
C

R. C
d

D. Q
R. I

- D. Est-ce qu'on ne peut recevoir la Confirmation qu'une fois ?
 R. Oui, et celui qui la recevrait deux fois ferait un sacrilège.
-

V. DU CINQUIÈME EFFET DE LA CONFIRMATION.

- D. **QUEL** est le cinquième effet du sacrement de la Confirmation ?
 R. Il nous donne la force de confesser librement la foi Jésus-Christ, même au péril de notre vie.
 D. Qu'entendez-vous par confesser librement la foi de Jésus-Christ, même au péril de notre vie ?
 R. J'entends suivre et pratiquer les maximes de l'évangile, sans craindre ceux qui voudraient nous en empêcher, quand même ils nous menaceraient de nous faire souffrir toutes sortes de tourmens.
 D. Y a-t-il quelqu'un qui veuille nous empêcher de professer la religion chrétienne ?
 R. Il y avait autrefois des tyrans qui faisaient mourir, dans les tourmens, les chrétiens qui ne voulaient pas renoncer à la foi de Jésus-Christ ; et maintenant il y a des libertins et des mondains qui pour nous corrompre, méprisent et persécutent ceux qui suivent les maximes de l'évangile.
 D. S'il y avait encore maintenant des persécuteurs de la religion, qui fissent mourir tous ceux qui feraient profession de la foi, que devrions-nous faire ?
 R. Nous devrions mépriser leurs menaces, et mourir plutôt que de renoncer à la foi de Jésus-Christ, ou même plutôt que d'en dissimuler le moindre article.
 D. Qu'est-ce qui nous donne la force de mépriser ainsi la mort et les tourmens pour la foi de Jésus-Christ ?
 R. C'est la grâce de Dieu, qui nous est particulièrement donnée par le sacrement de Confirmation.
 D. Que fait encore la grâce de la Confirmation ?
 R. Elle donne aussi la force : 1. De ne craindre ni

les railleries, ni les persécutions des mondains ; 2. De résister aux attraits du monde et de ses plaisirs ; 3. De souffrir avec courage la peine qu'il y a à mortifier ses sens et ses passions ; 4. De résister, avec plus de fermeté, aux tentations du démon.

VI. DES CÉRÉMONIES PRINCIPALES AVEC LESQUELLES
ON DONNE LA CONFIRMATION.

- D. DE qui doit-on recevoir la Confirmation ?
 R. C'est de l'Evêque.
- D. Quelles sont les principales cérémonies qu'il emploie pour conférer ce sacrement ?
 R. 1. Il récite des prières ; 2. Il impose les mains sur la tête de ceux qu'il confirme ; 3. Il leur fait une onction au front avec le saint-chrême ; 4. Il fait, sur eux, le signe de la croix ; 5. Il les touche sur la joue, comme s'il leur donnait un petit soufflet, en disant : *Que la paix soit avec vous.*
- D. Pourquoi l'Evêque récite-t-il ces prières ?
 R. C'est pour attirer le Saint-Esprit sur ceux qu'il va confirmer.
- D. Que signifie l'imposition des mains qu'il fait sur eux ?
 R. Elle signifie que le Saint-Esprit vient reposer dans l'âme de celui qui reçoit, comme il faut, ce sacrement.
- D. Qu'est-ce que le saint-chrême, dont il fait une onction sur le front ?
 R. C'est un composé d'huile d'olive et de baume, que l'Evêque consacre, chaque année, le Jeudi-Saint, avec beaucoup de prières et de cérémonies.
- D. Pourquoi emploie-t-on l'huile dans cette onction ?
 R. C'est pour signifier, par la vertu qu'a cette liqueur de s'étendre et de fortifier l'abondance, la douceur et la force de la grâce que le Saint-Esprit répand en nous.
- D. Que signifie le baume mêlé avec l'huile ?

R. Il s
 que
 D. Pou
 cel
 R. C'e
 rou
 sus
 D. Pou
 R. C'e
 me
 Ch
 D. Pou
 jou
 R. C'e
 étr
 pei

VII.
 AP

D. Q
 tio
 R. Il
 et
 D. Qu
 R. Il
 fat
 les
 ve
 D. Q
 R. Il
 le
 D. Q
 R. Il
 m
 la
 ac
 ce

- R. Il signifie, par sa bonne odeur, le bon exemple que le chrétien confirmé doit donner.
- D. Pourquoi l'Evêque fait-il l'onction sur le front de celui qu'il confirme ?
- R. C'est pour marquer que le confirmé ne doit point rongir de professer la foi et les maximes de Jésus-Christ ?
- D. Pourquoi fait-il sur lui le signe de la croix ?
- R. C'est pour marquer que toute la vertu du sacrement vient de la croix et de la passion de Jésus-Christ.
- D. Pourquoi l'Evêque touche-t-il le confirmé, sur la joue, comme s'il lui donnait un petit soufflet ?
- R. C'est pour marquer qu'un chrétien confirmé doit être prêt à souffrir toutes sortes d'affronts et de peines pour la foi de Jésus-Christ.

VII. DES DISPOSITIONS AVEC LESQUELLES IL FAUT APPROCHER DU SACREMENT DE CONFIRMATION.

- D. **QUELLES** sont les dispositions avec lesquelles il faut approcher du sacrement de Confirmation ?
- R. Il y en a deux sortes : les unes regardent le corps, et les autres l'âme.
- D. Quelles sont celles qui regardent le corps ?
- R. Il faut être proprement et modestement vêtu ; il faut se mettre à genoux devant l'évêque, et avoir les yeux baissés, la tête droite et le front découvert.
- D. Quelles sont celles de l'âme ?
- R. Il faut exciter en soi un grand désir de recevoir le Saint-Esprit que donne ce sacrement.
- D. Quels actes faut-il produire plus particulièrement ?
- R. Il y en a quatre : 1. Des actes de foi sur tous les mystères de la religion, et particulièrement sur la vérité et les vertus de ce sacrement ; 2. Des actes d'humilité, se reconnaissant indigne de recevoir le Saint-Esprit dans son cœur, souillé, tant

de fois, par le péché, et dont il veut cependant fuir son temple ; 3. Des actes d'amour pour cet Esprit-Saint qui veut bien venir en nous ; 4. Il faut aussi inviter, avec ferveur le Saint-Esprit à venir dans notre âme, pour y habiter, et en bannir le péché pour jamais.

- D. A quoi faut-il prendre garde quand on a reçu la sainte onction que l'Evêque fait sur le front de ceux qu'il confirme ?
- R. Il ne faut pas se toucher le front, mais attendre qu'il ait été essuyé par un des prêtres qui assistent l'Evêque.
- D. Quand on a reçu ce sacrement, de quoi faut-il s'occuper ?
- R. On doit se retirer à l'écart, pour prier avec moins de distraction ; et, étant à genoux, il faut : 1. Remercier Dieu de la grande grâce qu'il vient de nous faire ; 2. Se consacrer entièrement au Saint-Esprit, le priant de faire de nous tout ce qu'il lui plaira pour sa gloire, et de nous compter au nombre de ses fidèles soldats ; 3. Lui demander de conserver l'abondance de la grâce qu'il vient d'y répandre, et de mourir plutôt que de la perdre jamais ; 4. Faire résolution de pratiquer désormais les maximes de l'évangile, sans craindre les railleries, ni les mépris, ni les persécutions des gens du monde.

VIII. DES MOYENS DE CONSERVER LA GRACE DE LA CONFIRMATION.

- D. **E**ST-il bien important de conserver l'abondance des grâces que l'on a reçues avec le Saint-Esprit ?
- R. Oui, pour trois raisons ; 1. Parce que c'est le plus précieux trésor que l'on puisse posséder ; 2. Parce qu'il est très difficile de recouvrer ces grâces, quand on les a perdues ; 3. Parce qu'on ne reçoit qu'une fois le sacrement de Confirmation qui les donne.

D. Qu
R. Il f
à D
2.
lui
cre
jou
la v
3. E
son
D. Qu
R. 1. C
la r
not
dév
cel
ma
sou
me
D. Cel
hér
d'è
d'y
péc
R. Oui
per
d'y

ESP
in
en mo
tre div
naître
bienfa
double
ou plu
bannis
déplai
Ainsi

- D. Que faut-il faire pour bien conserver ces grâces ?
- R. Il faut faire trois choses : 1. Le demander souvent à Dieu, et avec le plus de ferveur qu'on le peut ; 2. Renouveler, tous les ans, à pareil jour que celui auquel on a été confirmé, le souvenir du sacrement que l'on a reçu, et en faire de même le jour de la Pentecôte, qui est consacré à honorer la venue du Saint-Esprit dans les premiers fidèles ; 3. Eviter particulièrement tous les péchés qui sont opposés à la grâce de la Confirmation.
- D. Quels sont ces péchés ?
- R. 1. C'est de parler sans respect des mystères de la religion, ou souffrir qu'on en parle ainsi en notre présence ; 2. C'est d'avoir honte de paraître dévot, et de pratiquer les bonnes œuvres, et pour cela les omettre, ou s'en cacher ; 3. C'est de manquer à ses obligations, dans la crainte de souffrir quelque perte ou quelque mauvais traitement ; 4. C'est de dissimuler sa foi et sa religion.
- D. Celui, qui, se trouvant avec des infidèles ou des hérétiques, dissimulerait sa foi, faisant semblant d'être infidèle ou hérétique, sans avoir dessein d'y renoncer dans son cœur, ferait-il un grand péché ?
- R. Oui, il ferait un grand péché, car il n'est pas permis de dissimuler ainsi sa foi, non plus que d'y renoncer.

 PRIÈRE AVANT LA CONFIRMATION.

ESPRIT Saint, qui, malgré mes faiblesses et mes imperfections, ne dédaignez pas de venir habiter en moi, je m'humilie profondément à la vue de votre divine Majesté. Faites-moi la grâce de reconnaître de plus en plus la grandeur et l'excellence du bienfait dont vous voulez m'honorer, afin que je redouble mes efforts pour vous recevoir dignement ; ou plutôt, Esprit de bonté, de pureté, et d'amour, bannissez de mon cœur tout ce qui pourrait vous déplaire, et préparez-y vous-même votre demeure. Ainsi soit-il.

PRIÈRE APRÈS AVOIR REÇU LA CONFIRMATION.

MON Dieu, que vous êtes riche en miséricordes ! Après m'avoir adopté pour votre enfant, par le Baptême, vous avez voulu encore me rendre parfait chrétien par la Confirmation. Je sens tout le prix de cette nouvelle faveur ; mais je sens aussi les obligations qu'elle m'impose. Je ne serai plus simplement votre enfant, mais le soldat de Jésus-Christ, et le défenseur de la doctrine céleste qu'il est venu enseigner sur la terre. Donnez-moi par votre divin Esprit, la force dont j'ai besoin, pour soutenir ma foi, avec une constance inaltérable, par mes paroles, par mes actions, et même par le sacrifice de ma propre vie, s'il est nécessaire ; afin qu'après avoir combattu généreusement pour la foi, et terminé saintement ma course, je mérite de recevoir, de vos mains, la couronne de justice. Ainsi soit-il.

PRIÈRES DU MATIN.

† *Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.
Ainsi soit-il.*

Bénie soit à jamais la très sainte et très adorable Trinité. R. Ainsi soit-il.

DIEU éternel et Tout-Puissant, Père, Fils, et Saint-Esprit, un seul Dieu en trois personnes, qui êtes ici présent, je crois en vous, j'espère en vous, je vous adore et je vous aime de tout mon cœur.

Je vous remercie, mon Dieu, des biens sans nombre que j'ai reçus de vous, principalement de m'avoir créé, de m'avoir racheté par votre Fils, de m'avoir fait enfant de votre église, et de m'avoir conservé cette nuit.

Mon Dieu, je vous offre mes pensées, mes paroles, mes actions, mon travail, et tout ce que j'aurai à souffrir aujourd'hui, en union aux souffrances et aux actions de Jésus-Christ mon Sauveur, et en péniten-

ce de
péché
tient, s
d'accor

NOT
so
votre
Donne
pardon
à ceux
point
Ains

JE vo
est
femme
Sain
cheurs,
Ains

JE cr
du
Fils un
Saint-E
sous Pe
ensevel
est res
assis à
D'où il
Je cr
lique, l
péchés.
Ains
Les
ci-aprè

ce de mes fautes. Préservez-moi, Seigneur, de tout péché ; disposez de moi et de tout ce qui m'appartient, selon votre bon plaisir, et faites-moi la grâce d'accomplir en tout votre sainte volonté. Ainsi soit-il.

L'ORAISON DOMINICALE.

NOTRE Père, qui êtes aux cieux. Que votre nom soit sanctifié. Que votre règne arrive. Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel. Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien. Et pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. Et ne nous induisez point en tentation. Mais délivrez nous du mal. Ainsi soit-il.

LA SALUTATION ANGÉLIQUE.

JE vous salue, Marie, pleine de grâces, le Seigneur est avec vous. Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et Jésus le fruit de vos entrailles est béni.

Sainte Marie Mère de Dieu, priez pour nous pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort.

Ainsi soit-il.

LE SYMBOLE DES APÔTRES.

JE crois en Dieu, le Père Tout-Puissant, Créateur du ciel et de la terre. Et en Jésus-Christ, son Fils unique Notre Seigneur. Qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie. A souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli. Est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité des morts. Est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu le Père Tout-Puissant. D'où il viendra juger les vivans et les morts.

Je crois au Saint-Esprit. La sainte église catholique, la communion des saints. La rémission des péchés. La résurrection de la chair, la vie éternelle.

Ainsi soit-il.

Les Commandemens de Dieu et de l'Eglise, comme ci-après, à la prière du soir.

LA CONFESSION DES PÉCHÉS.

JE confesse à Dieu Tout-Puissant, à la bienheureuse Marie, toujours vierge, à saint Michel archange, à saint Jean-Baptiste, aux apôtres saint Pierre et saint Paul, à tous les saints (et à vous mon Père), que j'ai grandement péché, en pensées, en paroles et en œuvres; par ma faute, par ma faute, par ma très-grande faute. C'est pourquoi je prie la bienheureuse Marie, toujours vierge, saint Michel archange, saint Jean-Baptiste, les apôtres saint Pierre et saint Paul, et tous les saints (et vous, mon Père), de prier pour moi le Seigneur notre Dieu.

Que le Dieu Tout-Puissant nous fasse miséricorde, et que nous ayant pardonné nos péchés, il nous conduise à la vie éternelle. Ainsi soit-il.

Que le Seigneur Tout-Puissant et miséricordieux nous accorde le pardon, l'absolution et la rémission de nos péchés. Ainsi soit-il.

LITANIES DU ST. NOM DE JÉSUS.

KYRIE eleison,
 Christe, eleison,
 Kyrie, eleison.
 Jesu, audi nos.
 Jesu, exaudi nos.
 Pater de cœlis, Deus, Miserere nobis
 Fili, Redemptor mundi, Deus.
 Spiritus Sancte, Deus,
 Sancta Trinitas, unus Deus,
 Jesu, Fili Dei vivi,
 Jesu, splendor Patris,
 Jesu, candor lucis æternæ,
 Jesu, rex gloriæ,
 Jesu, sol justitiæ,
 Jesu, Fili Mariæ virginis,
 Jesu, admirabilis,
 Jesu, Deus fortis,
 Jesu, Pater futuri sæculi,
 Jesu, magni consilii angele,
 Jesu, potentissime,
 Jesu, patientissime,
 Jesu, obedientissime,

Jesu, mitis et humilis corde,
 Jesu, amator castitatis,
 Jesu, amator noster,
 Jesu, Deus pacis,
 Jesu, auctor vitæ,
 Jesu, exemplar virtutum,
 Jesu, zelator animarum,
 Jesu, Deus noster,
 Jesu, refugium nostrum,
 Jesu, Pater pauperum,
 Jesu, thesaurus fidelium,
 Jesu, bone pastor,
 Jesu, lux vera,
 Jesu, sapientia æterna,
 Jesu, bonitas infinita,
 Jesu, via et vita nostra,
 Jesu, gaudium angelorum,
 Jesu, rex patriarcharum,
 Jesu, inspirator prophetarum,
 Jesu, magister apostolorum,
 Jesu, doctor evangelistarum,
 Jesu, fortitudo martyrum,
 Jesu, lumen confessorum,

Jesu, pu
 Jesu, co
 Propitiu
 Propitiu
 Ab omni
 Ab omni

Jesu,
 Ab irâ tu
 Ab insidi
 A spiritu
 A morte
 A neglec
 Per myst
 nis tua
 Per nativ
 Per infan
 Per divin
 Per labor
 Per agon

DOM
 pie
 tur vob
 mi tur
 diligam
 vis et r

SAINT
 S pat
 me jett
 ricorde
 mès des
 avocate
 tous les
 de ma r
 ANG
 A ten
 de régle
 de la v

Jesu, puritas virginum, Per crucem et derelictionem tuam,
 Jesu, corona sanctorum omnium, Per longuores tuos.
 Propitius esto, Parce nobis, Jesu, Per mortem et sepulturam tuam,
 Propitius esto, Exaudi nos, Jesu, Per Resurrectionem tuam,
 Ab omni malo, Libera nos, Jesu, Per Ascensionem tuam,
 Ab omni peccato, Libera nos, Per gaudia tua,
 Jesu, Per gloriam tuam,
 Ab ira tua, Agnus Dei, qui tollis peccata mun-
 di, Parce nobis, Jesu.
 Ab insidiis diaboli, Agnus Dei, qui tollis peccata mun-
 di, Exaudi nos, Jesu.
 A spiritu fornicationis, Agnus Dei, qui tollis peccata mun-
 di, Exaudi nos, Jesu.
 A morte perpetua, Agnus Dei, qui tollis peccata mun-
 di, Miserere nobis, Jesu.
 A neglectu inspirati-nis tuæ, Jesu, audi nos.
 Per nativitatem tuam, Jesu, exaudi nos.
 Per infantiam tuam, v. Sit nomen Domini benedic-
 tum;
 Per divinissimam vitam tuam, r. Ex hoc nunc et usque in sæcu-
 lum.

OREMUS.

DOMINE, Jesu Christe, qui dixisti : Petite, et acci-
 pietis; quærite, et invenientis; pulsate, et aperie-
 tur vobis; quæsumus, da nobis petentibus, divinissi-
 mi tui amoris affectum, ut te toto corde, ore et opere
 diligamus, et à tuâ nunquam laude cessemus; qui vi-
 vis et regnas in sæcula sæculorum. R. Amen.

PRIÈRE A LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

SAINTE VIERGE, mère de Dieu, ma mère et ma
 patronne, je me mets sous votre protection, et je
 me jette, avec confiance, dans le sein de votre misé-
 ricorde. Soyez, ô mère de bonté, mon refuge dans
 mes besoins, ma consolation dans mes peines, et mon
 avocate, auprès de votre adorable Fils, aujourd'hui,
 tous les jours de ma vie, et principalement à l'heure
 de ma mort.

A L'ANGE GARDIEN.

ANGE du ciel, mon fidèle et charitable guide, ob-
 tenez moi d'être si fidèle à vos inspirations, et
 de régler si bien mes pas, que je ne m'écarte en rien
 de la voie des commandemens de mon Dieu.

... AU SAINT PATRON.

GRAND Saint, N. dont j'ai l'honneur de porter le nom, protégez-moi, priez pour moi, afin que je puisse servir Dieu, comme vous sur la terre, et le glorifier éternellement, avec vous, dans le ciel.

Ainsi soit-il.

Suit la prière pour les vivans et pour les morts.
REPANDEZ, Seigneur, etc. **DE** profundis, etc. et le reste, comme en la Prière du Soir, pages 151 et 152.

Au nom du Père, etc.

PRIERES DU SOIR.

† *In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Amen.*

Benedicta sit Sancta et individua Trinitas, et nunc et semper, et per infinita sæculorum sæcula. Amen.

PRIERE AU ST. ESPRIT.

VENEZ, Esprit saint, remplissez les cœurs de vos Fidèles, et allumez en eux le feu de votre amour.

v. Envoyez votre Esprit, et tout sera créé ;

r. Et vous renouvellerez la face de la terre.

VENI, sancte Spiritus, reple tuorum corda fidelium, et tui amoris in eis ignem accende.

v. Emitte Spiritum tuum et creabuntur ;

r. Et renovabis faciem terræ.

DIEU éternel et Tout-Puissant, Père, et Fils, et Saint-Esprit, un seul Dieu, en trois personnes, qui remplissez le ciel et la terre, je crois que vous êtes ici présent, et que vous écoutez ma prière.

Je vous adore, ô mon Dieu, prosterné en votre divine présence—Je vous reconnais pour mon premier principe, et ma dernière fin ; pour le Créateur et le Souverain Seigneur de toutes choses—Je crois en vous, parce que vous êtes la vérité même—J'espère en vous, parce que vous êtes infiniment bon et infiniment puissant—Je vous aime de tout mon cœur, parce que vous êtes infiniment aimable.—J'aime aussi mon prochain, comme moi-même, pour l'amour de vous.

Mon
que j'ai
cipalem
votre F
de m'av

Espr
les téné
bre de
grande
se peut,
que je n
l'avenir

Exam
aujourd
omission

GRAN
que
avec la
le malh
ma vie.
cieux d
le désir
que je

PATHE
Furme
tas tua,
quotidia
nostra,
Et ne n
malo. A

AVE,
dic
ventris
Sanc
bus, nu

CREI
ren

Mon Dieu, je vous remercie des biens sans nombre que j'ai reçus de vous, pendant toute ma vie ; principalement de m'avoir créé, de m'avoir racheté par votre Fils, de m'avoir fait enfant de votre église, et de m'avoir conservé pendant cette journée.

Esprit Saint, source éternelle de lumières, dissipez les ténèbres qui me cachent la grandeur et le nombre de mes péchés. Faites m'en concevoir une si grande horreur à mon Dieu, que je les haïsse, s'il se peut, autant que vous les haïssez vous-même, et que je ne craigne rien tant que de les commettre à l'avenir.

Examinons les péchés que nous pouvons avoir commis aujourd'hui, par pensées, par paroles, par actions ou omissions.

ACTE DE CONTRITION.

GRAND Dieu, c'est pour l'amour de vous, et parce que vous êtes infiniment aimable, que je déteste, avec la plus vive douleur, tous les péchés que j'ai eu le malheur de commettre aujourd'hui, et dans toute ma vie. Effacez-les, mon Dieu, dans le sang précieux de votre très-cher Fils ; et conservez-moi dans le désir sincère que j'ai, et dans la ferme résolution que je prends de ne jamais vous offenser.

PATER noster, qui es in cœlis. Sanctificetur nomen tuum. Adveniat regnum tuum. Fiat voluntas tua, sicut in cœlo et in terrâ. Panem nostrum quotidianum da nobis hodiè. Et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. Et ne nos inducas in tentationem. Sed libera nos à malo. Amen.

AVE, Maria, graciâ plena, Dominus tecum. Benedicta tu in mulieribus, et benedictus fructus ventris tui, Jesus.

Sancta Maria, Mater Dei, ora pro nobis peccatoribus, nunc et in horâ mortis nostræ. Amen.

CREDO in Deum Patrem omnipotentem, creatorem cœli et terræ. Et in Jesum Christum, Fili-

ni ejus unicum, Dominum nostrum. Qui conceptus est de Spiritu Sancto, natus ex Maria virgine. Passus sub Pontio Pilato, crucifixus, mortuus et sepultus. Descendit ad inferos, tertia die resurrexit a mortuis. Ascendit ad caelos, sedet ad dexteram Dei Patris omnipotentis. Inde venturus est judicare vivos et mortuos.

Credo in Spiritum Sanctum, Sanctam ecclesiam catholicam, sanctorum communionem. Remissionem peccatorum. Carnis resurrectionem. Vitam aeternam. Amen.

CONFITEOR Deo omnipotenti beatæ Mariæ semper virgini, beato Michaeli Archangelo, beato Joanni Baptista, sanctis apostolis Petro et Paulo, omnibus sanctis, (et tibi, Pater) quia peccavi nimis cogitatione, verbo et opere: meâ culpâ, meâ culpâ, meâ maximâ culpâ. Ideo precor beatam Mariam semper virginem, beatum Michaellem archangelum, beatum Joannem Baptistam, sanctos apostolos Petrum et Paulum omnes sanctos, (et te, Pater,) orare pro me ad Dominum Deum nostrum.

Misereatur nostri omnipotens Deus, et dimissis peccatis nostris, perducat nos ad vitam aeternam.

R. Amen. Indulgentiam, absolutionem, et remissionem peccatorum nostrorum, tribuat nobis omnipotens et misericors Dominus. **R. Amen.**

N. B. On peut réciter alternativement, en français, ces prières, comme ci-dessus, pages 143 et 144.

LES DIX COMMANDEMENS DE DIEU.

1. **UN** seul Dieu tu adoreras, et aimeras parfaitement.
2. Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose pareillement.
3. Les dimanches tu garderas, en servant Dieu dévotement.
4. Père et mère tu honoreras, afin de vivre longuement.

5. Hon
6. Imp
7. Le
8. Far
9. L'œ
10. Bi

1. I
2. Les
3. Tou
4. Ton
5. Qua
6. Ver
7. Dro

KYRIE
 Kyrie, e
 Christe,
 Christe,
 Christe,
 Pater de
 nobis.
 Fili, R
 Miser
 Spiritus
 nobis.
 Sancta T
 rere n
 Sancta
 Sancta

5. Homicide point ne seras, de fait ni volontairement.
6. Impudique point ne seras, de corps ni de consentement.
7. Le bien d'autrui tu ne prendras, ni retiendras sciemment.
8. Faux témoignage ne diras, ni ne mentiras aucunement.
9. L'œuvre de chair ne désireras, qu'en mariage seulement.
10. Bien d'autrui ne désireras, pour les avoir injustement.

LES SEPT COMMANDEMENS DE L'ÉGLISE.

1. **I** ES fêtes tu sanctifieras qui te sont de commandement.
2. Les dimanches messe entendras, et les fêtes pareillement.
3. Tous tes pechés confesseras, à tout le moins une fois l'an.
4. Ton Créateur tu recevras, au moins à Pâque humblement.
5. Quatre-temps, vigiles, jeûneras, et le carême entièrement.
6. Vendredi chair ne mangeras, ni le samedi même.
7. Droits et dîmes tu paieras à l'église fidèlement.

LITANIES DE LA SAINTE VIERGE.

K YRIE, eleison,	Sancta Virgo virginum,	
Christe, eleison,	Mater Christi,	
Kyrie, eleison,	Mater divinæ gratiæ,	
Christe, audi nos,	Mater purissimæ,	
Christe, exaudi nos.	Mater castissimæ,	
Pater de cœlis, Deus, Misere-	Mater inviolatæ,	
nobis.	Mater intemeratæ,	
Fili, Redemptor mundi Deus,	Mater amabilis,	
Misere nobis.	Mater admirabilis,	
Spiritus Sancte, Deus, Misere-	Mater Creatoris,	
nobis.	Mater Salvatoris,	
Sancta Trinitas, unus Deus, Misse-	Virgo prudentissimæ,	
rere nobis.	Virgo venerandæ,	
Sancta Maria, Ora pro nobis.	Virgo prædicandæ,	
Sancta Dei genetrix,	Virgo potens,	

Ora pro nobis.

Virgo elemens,
 Virgo fideles,
 Speculum justitias,
 Sedes sapientias,
 Causa nostris letitias,
 Vas spirituale,
 Vas honorabile,
 Vas insigne devotionis,
 Rosa mystica,
 Turris Davidica,
 Turris eburnea,
 Domus aurea,
 Foderis arca,
 Janua celi,
 Stella matutina,
 Salus infirmorum,
 Refugium peccatorum,
 Consolatrix afflictorum,
 Auxilium christianorum,
 Regina angelorum,

Ora pro nobis.

Regina patriarcharum,
 Regina prophetarum,
 Regina apostolorum,
 Regina martyrum,
 Regina confessorum,
 Regina virginum,
 Regina sanctorum omnium,
 Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, Parce nobis, Domine.
 Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, Exaudi nos, Domine.
 Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, Miserere nobis.
 Christe, audi nos.
 Christe, exaudi nos.
 V. Ora pro nobis, sancta Dei Genetrix.
 R. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

OREMUS.

GRATIAM tuam, quæsumus, Domine, mentibus nostris infunde: ut, qui angelo nuntiante, Christi Filii tui incarnationem cognovimus, per passionem ejus et crucem, ad resurrectionis gloriam perducamur. Per eundem Christum Dominum nostrum. R. Amen.

PRIÈRES A JÉSUS-CHRIST.

MON Sauveur Jésus-Christ, ne m'abandonnez point—Soyez ma lumière dans les ténèbres—Vivez dans mon cœur pendant le sommeil—Conservez-moi pur dans les tentations du démon, qui n'est mon ennemi que parcequ'il est le vôtre—Soyez mon repos, vous qui êtes celui des bienheureux dans le ciel—Ayez les yeux ouverts sur moi, lorsque les miens seront fermés; et faites, je vous en conjure, par votre grâce, que je n'use du sommeil, que pour satisfaire à une nécessité que vous avez sanctifiée, et non point à la mollesse que vous condamnez. R. Ainsi soit-il.

Mon Dieu, je vous offre le repos que je vais prendre, en l'honneur du repos que Jésus-Christ mon Sauveur a pris sur la terre; et mon réveil de de-

main,
 surco
 Sain
 patron
 moi
 tranqu
 sainte

PR
R
 mis
 le Pa
 travail
 tre R
 magis
 Secou
 malac
 pêche
 fidèle
 toire,
 oblig
 soit-il

DE
 Fian
 Si in
 Quia
 Suet
 A et
 Qui
 Et i

main, en l'honneur de ses réveils et de sa sainte résurrection.

Sainte Vierge Marie, saints anges gardiens, saints patrons, tous les saints et saintes du paradis, recevez-moi sous votre protection; obtenez-moi une nuit tranquille, exempte de tout péché, et la grâce d'une sainte et heureuse mort. R. Ainsi soit-il.

PRIERE POUR LES VIVANS ET POUR LES MORTS.

RÉPANDEZ, Seigneur vos bénédictions sur mes parens, mes bienfaiteurs, mes amis et mes ennemis—Remplissez de vos lumières notre Saint Père le Pape, Monseigneur notre Evêque, et tous ceux qui travaillent au salut des âmes—Gardez et sauvez notre Roi et toute la famille royale—Protégez tous les magistrats et officiers établis pour nous gouverner—Secourez les pauvres, les affligés, les voyageurs et les malades—Perfectionnez les justes—Convertissez les pécheurs—Ramenez les hérétiques—Eclaircz les infidèles—Ayez pitié des âmes qui sont dans le purgatoire, et surtout de celles pour qui je suis spécialement obligé de prier, et mettez fin à leurs peines. R. Ainsi soit-il.

PSAUME 129.

DE profundis clamavi ad te, Domine; Domine, exaudi vocem meam.

Fiant aures tuas intendentes: in vocem deprecationis meae.

Si iniquitates observaveris, Domine: Domine, quis sustinebit?

Quia apud te, propitiatio est; et propter legem tuam sustinui te, Domine.

Sustinuit anima mea in verbo ejus: speravit anima mea in Domino.

A custodiâ matutini usque ad noctem speret Israel in Domino.

Quia apud Dominum misericordia: et copiosa apud eum redemptio.

Et ipse redimet Israel: ex omnibus iniquitatibus ejus.

V. Requiem æternam dona ois, Domine.

R. Et lux perpetua luceat eis.

V. Requiescant in pace. R. Amen.

V. Domine, exaudi orationem meam.

R. Et clamor meus ad te veniat.

OREMUS.

FIDELIUM, Deus, omnium conditor et redemptor, animabus famulorum famularumque tuarum, remissionem cunctorum tribue peccatorum; ut indulgentiam, quam semper optaverant, piis supplicationibus consequantur; qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. R. Amen.

V. Requiescant in pace. R. Amen.

HYMNE A LA SAINTE VIERGE.

Ave, maris stella,

Dei Mater alma,

Atque semper virgo,

Felix coeli porte.

Sumens illud Ave

Gabrielis ab ore,

Funda nos in pace,

Mutans Eve nomen.

Solve vitæ nels,

Profer lumen cæcis,

Mala nostra pelle,

Bona cuncta peca.

Monstra te esse matrem;

Sumat per te preces,

Qui pro nobis natus

Tulit esse tuus.

Virgo singularis,

Inter omnes mitis,

Nos culpâ solutos

Mites fac et castos.

Vitam præsta puram,

Iter para tutum;

Ut videntes Jesum,

Semper collætetur,

Sit laus Deo patri,

Summo Christo decus,

Spiritu sancto,

Tribus honor unus.

Amen.

Nous vous saluons, étoile des cieux, Vierge dont Pheureux fécondité nous ouvre l'entrée du ciel par l'enfantement d'un Dieu.

Recevez cet hommage que vous offre Gabriel, et rendez aux hommes la paix que leur rayit la première Eve.

Coupables, brisez nos chaînes; aveugles, éclairez-nous; qu'af franchis de nos maux, nous vous devions encore la jouissance de tous les biens.

Montrez que vous êtes mère; que nos prières, présentées par vous, soient exaucées de celui qui daigna se faire votre fils à cause de nous.

Vierge sans tache, effacez nos fautes; modele ineffable de douceur, rendez-nous chastes et doux.

Conduisez-nous avec sûreté, par le sentier d'une vie pure, au délicieux séjour de la joie, pour y voir, pour y hérir à jamais Jésus, dans un éternel ravissement.

Ainsi soit-il.

MEMORA
Marta
culo, quem
præsidia, tu
tua petent
lictum. E
dentiâ, ad
ter, curro
gemens pe
ter Verbi,
sed audi pr

V. AN
R. AI
V. Ecce
R. Fiat
V. Et v
R. Et h
V. Ora
R. Ut d

GRAT

Ei nos
Filii tu
ejus et
Pereun

†. In no

N. B

dans l'é

qu'après

On t

Les 1

publiqu

PRIÈRE DE SAINT BERNARD.

MEMORARE, o piissima Virgo Maria, non esse auditum à seculo, quemquim ad tua currentem præsidia, tua implorantem auxilia, tua potentem suffragia, esse delictum. Ego tali animatus confidentiâ, ad te Virgo Virginum mater, curro et confugio, coram te gemens peccator assaeto; noli, mater Verbi, verba mea despiciere, sed audi propitia, et exaudi. Amen.

SOUVENEZ-VOUS, ô très pieuse Vierge Marie, qu'on n'a jamais ouï dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, n'ont imploré votre secours, demandé vos suffrages, ait été abandonné. Animé d'une pareille confiance; ô Vierge des Vierges, j'accours à vous; et gémissant sous le poids de mes péchés, je me prosterne à vos pieds. Daignez, ô mère du Verbe, ne pas mépriser ma prière; mais écoutez-la favorablement, & exaucez-moi. Ainsi soit-il.

Voiez la remarque qui est plus bas.

V. ANGELUS Domini nuntiavit Miris.

R. A Et concepit de Spiritu Sancto. *Ave, Maria, etc.*

V. Ecce ancilla Domini.

R. Fiat mihi secundum verbum tuum. *Ave Maria, etc.*

V. Et verbum caro factum est.

R. Et habitavit in nobis. *Ave, Maria, etc.*

V. Ora pro nobis, sancta Dei genitrix.

R. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

OREMUS.

GRATIAM, tuam, quæsumus, Domine, mentibus nostris infunde, ut, qui angelo nuntiante, Christi Filii tui incarnationem cognovimus; per passionem ejus et crucem ad resurrectionis gloriam perducamur. Per eundem Christum Dominum nostrum. **R. Amen!**

† *In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Amen.*

N. B. Quand la Prière du soir se fait publiquement dans l'église, pendant le Carême, l'Angelus ne se dit qu'après la bénédiction qui s'y donne, avec le ciboire.

On trouve cette prière en français à la page 111.

Les prières du soir ci-dessus, sont celles, qui se lisent publiquement à la Cathédrale, pendant le Carême.

FÊTES D'OBLIGATION DANS LE DIOCÈSE DE QUÉBEC.

Tous les dimanches de l'année.
La Circoncision de N. S. 1er. Janvier.
L'Épiphanie de N. S. 6. Janvier.
L'Annonciation de la B. V. M. 25 Mars.*
L'Ascension de N. S.
La fête du St. Sacrement ou Fête-Dieu.
La fête des apôtres St. Pierre et St. Paul, 29 Juin.
La Toussaint—1er. Novembre.
La Conception de la B. V. M. 8 Décembre.
Noël ou la Nativité de N. S. 25 Décembre.

* *Quand la fête de l'Annonciation est transférée à un autre jour que le 25 Mars, elle cesse d'être d'obligation.*

SOLENNITÉS REMISES AUX DIMANCHES.

Le 1er. dimanche dans le mois de Février—la Purification de la B. V. M.
Le 1er. dimanche après le 19 Février—St. Mathias apôtre.
Le 1er. dimanche après le 13 Mars—St. Joseph, 1er. patron du pays.
Le 1er. dimanche après le 29 Avril—St. Philippe et St. Jacques, apôtres.
Le 1er. dimanche après le 20 Juin—St. Jean-Baptiste.
Le 1er. dimanche après le 18 Juillet—St. Jacques, apôtre.
Le 1er. dimanche après le 25 Juillet—Ste. Anne.
Le 1er. dimanche après le 6 Août—St. Laurent.
Le 1er. dimanche après le 15 Août—St. Berthélemi, apôtre.
Le 1er. dimanche après le 24 Août—St. Louis.
Le 1er. dimanche après le 6 Septembre—la Nativité de la B. V. M.
Le 1er. dimanche après le 16 Septembre—St. Mathieu, apôtre.
Le 1er. dimanche après le 23 Septembre—St. Michel.

Le 1er. d
St.
Le derni
St.
Le dima
vier
Le dima

FÊTES P

Le 2me
de J
Le 2me
St.
Le 3me
Jés
Le 2me
dic
dic
Le 1er.
la I
Le 1er.
Le dim
de la
Le 1er.
nal

10. L
Les p

MOITAN

che de
20. L
30. T
* Tels
côde de Q

- Le 1er. dimanche après le 24 Octobre—St. Simon et St. Jude, apôtres.
 Le dernier dimanche dans le mois de Novembre—St. André, apôtre.
 Le dimanche avant la Conception—St. François-Xavier, 2d. patron du pays.
 Le dimanche avant Noël,—St. Thomas, apôtre.

FETES PARTICULIÈRES ATTACHÉES AUX DIMANCHES.

- Le 2me dimanche après l'Epiphanie—Le saint nom de Jésus.
 Le 2me dimanche après Pâque—Le Patronage de St. Joseph.
 Le 3me dimanche après Pâque—La Ste. Famille de Jésus, Marie et Joseph.
 Le 2me dimanche dans le mois de Juillet—La Dédicace de la cathédrale et des autres églises du diocèse.
 Le 1er. dimanche après le 14 Août—l'Assomption de la B. V. Marie.
 Le 1er. dimanche dans Octobre,—le saint Rosaire.
 Le dimanche le plus proche du 22 Octobre—N. D. de la Victoire.
 Le 1er. dimanche après la Toussaint,—la fête Patronale des paroisses.

JEUNES D'OBLIGATION.*

- 1°. Les Quatre-temps (ou)
 Les premiers mercredi, vendredi et samedi, après le 1er. dimanche de Carême,
 après la fête de la Pentecôte,
 après le 14 septembre,
 après le 13 décembre ou après le 3e dimanche de l'Avent.
 2°. Le carême tout entier, excepté les dimanches.
 3°. Tous les mercredis et vendredis de l'Avent.

* Tels qu'ils doivent être observés d'après l'indult, accordé au diocèse de Québec par N. S. P. le pape Grégoire XVI le 7 juillet 1844.

4°. Les vigiles de Noël, de la Pentôte, des apôtres St. Pierre et St. Paul, de l'Assomption et de la Toussaint.

N. B. Lorsqu'une de ces vigiles arrive le dimanche, le jeûne s'observe le samedi précédent.

LES JOURS MAIGRES OU D'ABSTINENCE.

1°. Tous les jours des Quatre-temps de l'année.

2°. Tous les vendredis de l'année, excepté celui où tomberait la fête de Noël.

3°. Les jours des vigiles où l'on observe le jeûne.

4°. Le mercredi des Cendres et les trois jours suivants.

5°. Tous les mercredis, vendredis et samedis des cinq premières semaines de Carême.

6°. Le dimanche des Rameaux et les six jours de la semaine sainte.

7°. Tous les mercredis et vendredis de l'Avent.

N. B. Les jours de semaine du Carême où il y a dispense de l'abstinence, c'est-à-dire, les lundis, mardis et jeudis des cinq premières semaines, on ne doit faire qu'un seul repas en gras, et il n'est pas permis de faire usage de poisson dans ce repas.

L'AVEUT.

Le premier dimanche de l'Avent est toujours le dimanche le plus proche de la fête de St. André, soit avant ou après; savoir entre le 27^e jour de Novembre et le 3^e de Décembre, inclusivement.

TEMPS OU L'ÉGLISE NE PERMET PAS LA CÉLÉBRATION DES MARIAGES.

L'Église défend la célébration des mariages depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à l'Épiphanie, inclusivement; et depuis le mercredi des Cendres, jusqu'au dimanche de Quasimodo, aussi inclusivement.

vement.
autres te

MAN

Il faut
relle ou
lui-mém
tise au

MA

On fa
droite a
l'épau
On di
Fils, au
gauche
ajoute:

DE L'A

vement. Mais la célébration en est permise dans les autres temps de l'année.

MANIÈRE DE BAPTISER UN ENFANT QUI EST EN DANGER DE MORT.

Il faut que celui qui baptise, verse de l'eau naturelle ou ordinaire, sur la tête de l'enfant, en disant lui-même, en même temps, ces paroles: "*Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.*"

MANIÈRE DE FAIRE LE SIGNE DE LA CROIX.

On fait le signe de la croix, en portant la main droite au front; de là au bas de la poitrine, puis à l'épaule gauche; ensuite à l'épaule droite.

On dit: *Au nom du Père*, en touchant le front; *et du Fils*, au bas de la poitrine; *et du Saint*, à l'épaule gauche; *enfin Esprit*, à l'épaule droite; et l'on ajoute: *Ainsi soit-il.*



TABLE

Qui indique le commencement du Carême, et le jour de Pâque, pendant 22 ans.

Années.	Les Cendres.	Pâque.	Années.	Les Cendres.	Pâque.
1845	5 Févr.	23 Mars.	1856	5 Févr.	23 Mars.
1846	25 Févr.	12 Avril.	1857	25 Févr.	12 Avril.
1847	17 Févr.	4 Avril.	1858	17 Févr.	4 Avril.
1848	8 Mars.	23 Avril.	1859	9 Mars.	24 Avril.
1849	21 Févr.	8 Avril.	1860	21 Févr.	8 Avril.
1850	13 Févr.	31 Mars.	1861	13 Févr.	31 Mars.
1851	5 Mars.	23 Avril.	1862	5 Mars.	20 Avril.
1852	25 Févr.	11 Avril.	1863	18 Févr.	5 Avril.
1853	9 Févr.	27 Mars.	1864	9 Févr.	27 Mars.
1854	29 Févr.	16 Avril.	1865	1 Mars.	16 Avril.
1855	21 Févr.	8 Avril.	1866	14 Févr.	1 Avril.

TA

DE la né
Du Sig
De Dieu et
Du Credo,
Suite du 1.
ciel
Suite du 1.
Suite du 1.
Suite du 1.
Suite du 1.
pécl
Des 2. et 3
Des 4. et 5
Des 6. et 7
Des 8. et 9
Suite du 9.
Des 10. 11.
Du péché
Des péchés
De l'Avant
De la Colè
Du Scanda
Du péché
De la Grâ
Du Pater
Suite du F
Des Sacre
Du Bapte
Suite du B
De la Con
De la Pén
De l'Exan
De la Con
Des qualit
Des moye
Du ferme
De la Con
Exercice
De la Sati
Suite de la
De l'Euch
De la Con
Exercice
De l'actio
Des différ
De la pres
Du saint
Suite du
De l'Ext
De l'Ord

TABLE DU GRAND CATÉCHISME.

	page
D E la nécessité du Catéchisme,	5
Du Signe de la Croix,	6
De Dieu et de ses perfections,	7
Du Credo, ou du Symbole des Apôtres,	8
Suite du 1. Article du Symbole, sur ces paroles, <i>Créateur du ciel et de la terre,</i>	10
Suite du 1. Art. du Symbole, création des anges et chute des démons,	11
Suite du 1. Article du Symbole, des bons Anges,	12
Suite du 1. Article du Symbole, Création de l'homme,	13
Suite du 1. Article du Symbole, Chûte du premier homme, et péché Originel,	14
Des 2. et 3. Articles du Symbole,	16
Des 4. et 5. Articles du Symbole,	17
Des 6. et 7. Articles du Symbole,	19
Des 8. et 9. Articles du Symbole,	20
Suite du 9. Article du Symbole, de la Communion des Saints,	21
Des 10. 11. et 12. Articles du Symbole,	23
Du péché actuel,	24
Des péchés Capitaux, de l'Orgueil,	26
De l'Avarice, la Luxure et l'Envie,	27
De la Colère et de la Paresse,	28
Du Scandale,	30
Du péché Vénial,	31
De la Grâce,	32
Du Pater ou Oraison Dominicale,	34
Suite du Pater,	35
Des Sacrements,	36
Du Baptême,	38
Suite du Baptême,	39
De la Confirmation,	41
De la Pénitence en général,	42
De l'Examen de conscience,	44
De la Contrition,	46
Des qualités que doit avoir la Contrition,	47
Des moyens d'avoir une bonne Contrition,	49
Du ferme propos de ne plus offenser Dieu,	51
De la Confession,	52
Exercice pour la Confession,	54
De la Satisfaction,	56
Suite de la Satisfaction et des bonnes œuvres,	58
De l'Eucharistie,	60
De la Communion,	63
Exercice pour la Communion,	65
De l'action de grâce après la Sainte Communion,	66
Des différentes sortes de Communions,	70
De la première Communion,	72
Du saint Sacrifice de la Messe,	73
Suite du saint Sacrifice de la Messe,	75
De l'Extrême-Onction,	77
De l'Ordre et du Mariage,	79

TABLE DU GRAND CATECHISME

De la Mort,	81
Du Jugement,	82
De l'Enfer,	83
Du Paradis,	84
Du Purgatoire,	86
Des Commandemens de Dieu. Du 1. Commandement. De la Foi,	87
Suite du 1. Commandement. De l'Espérance et de la Charité,	88
Suite du 1. Commandement, de l'Adoration de Dieu,	90
Du 2. Commandement,	91
Du 3. Commandement,	92
Du 4. Commandement,	94
Du 5. Commandement,	96
Des 6. et 9. Commandemens,	97
Des 7. et 10. Commandemens,	99
Du 8e. Commandement,	100
De l'Eglise et de ses Commandemens,	102
Suite de l'Eglise,	103
De l'Ecriture-Sainte,	105
De la Prière,	106
De la vie chrétienne,	108
De la prière appelée <i>P'Ang'lus</i> ,	111

TABLE DU CATÉCHISME POUR LES FÊTES.

PETE de Noel,	page 113
La Circoncision,	114
Epiphanie ou la Fête des Rois,	115
La Purification. De <i>P'Ave Maria</i> ,	116
Du Dimanche gras, et de la Gourmandise,	118
Premier Dimanche de Carême. Du Jeûne,	119
L'Annonciation,	121
Dimanche des Rameaux, Passion de Jésus-Christ,	122
Pâque. Résurrection de Jésus-Christ,	124
Ascension de Jésus-Christ,	125
Pentecôte. Descente du Saint-Esprit,	126
Fête de la Sainte-Trinité,	128
Fête du Saint-Sacrement,	129
Assomption de la Sainte-Vierge,	131

INSTRUCTION POUR PRÉPARER A LA CONFIRMATION.

Du Sacrement de la Confirmation en général,	133
Des effets de la Confirmation, et des <i>Don</i> s du S. Esprit,	134
Suite des Effets de la Confirmation,	136
Du cinquième effet de la Confirmation,	137
Des cérémonies principales avec lesquelles on donne la Confirmation,	138
Des dispositions avec lesquelles il faut approcher du Sacrement de Confirmation,	139
Des moyens de conserver la grâce de la Confirmation,	140
Prières avant et après la Confirmation,	141
Prières du matin,	142
Prières du soir.	146

T
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144

